

# **Collo : 26 harraga, dont 2 femmes et un bébé, interceptés**

Lire l'article de A. Boudrouma page 4

# **Le Quotidien**

*Edition Nationale d'Information*

D'ORAN

**Des produits locaux de nouveau libres à l'export** P. 2

## **LE PROJET DE LOI EN COURS**

# **Les rixes avec armes blanches sévèrement punies**

Lire l'article de Houari Barti page 3



**COVID-19**  
**69 décès et plus de 4.000 contaminations parmi les effectifs de la Santé** P. 2



**PLAIDOYER POUR UNE RÉVISION DES TEXTES DE LOI**  
**1.537 incendies de forêts en deux mois**



Lire l'article de Z. Mehdaoui page 4

**TÉBESSA**  
**Le directeur des travaux publics écroué pour corruption**

P. 3

## Des produits locaux de nouveau libres à l'export

**Le ministère du Commerce a annoncé lundi la levée de la suspension des exportations des produits locaux, à l'exception de ceux subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées et de l'ail.**



R. N.

**L**e ministère du Commerce informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'export de la levée de la suspension de l'exportation de produit où l'Algérie dispose d'un potentiel de production, hormis les produits subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées et de l'ail», annonce le communiqué. Cependant, outre ceux subventionnés, cette levée de suspension à l'exportation ne concerne pas les produits nécessaires à la protection et à la lutte contre le coronavirus. La même source indique que «vu la crise sanitaire que traverse le pays», sont interdits d'exportation les produits suivants: masques de protection, gels hydroalcooliques, savons liquides. Une cellule de veille a été installée au niveau du ministère en vue de suivre l'approvisionnement du marché national et

garantir sa stabilité et prendre toutes les mesures à même de prémunir le marché national de tous les dysfonctionnements», a conclu le communiqué. Pour rappel, l'Algérie a décidé fin mars 2020, dès les premières mesures anti-Covid, d'interdire l'exportation de dix-sept produits considérés comme «stratégiques», à savoir tout produit médical ou alimentaire, et de constituer un stock stratégique national.

La liste des dix-sept produits, annoncée en mars dernier, était composée de «la semoule, la farine, les légumes secs et le riz, les pâtes alimentaires, les huiles, le sucre, le café, l'eau minérale, le concentré de tomates, les préparations alimentaires, les produits laitiers, dont ceux destinés aux enfants, les légumes et les fruits frais, les viandes rouges et blanches, les équipements médicaux et paramédicaux, les médicaments et les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène corporelle et les détergents ménagers».

### En prévision de la remise des clés

### Les souscripteurs LPP de plusieurs sites invités à finaliser les démarches

**L**'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité mardi les souscripteurs au programme de logements promotionnels publics (LPP) à travers plusieurs wilayas à se rapprocher de ses services commerciaux au niveau des directions régionales et des directions des projets pour finaliser les démarches administratives et financières en prévision de la remise des clés.

Les sites concernés sont ceux de 114 LPP Ali-Amrane 6 (direction des projets de Rouiba), de 476/36 LPP Macotta à Aïn Benian (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Aïn Naâdja) et de 260/60 LPP Plateau à Soudania (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Aïn Naâdja),

précise l'ENPI dans un communiqué.

Il s'agit également des sites de 80 LPP de Larbaâ (direction des projets de la wilaya de Blida), de 82 LPP dans la commune d'El-Kseur (direction des projets de la wilaya de Bejaïa), de 300/150 LPP dans la wilaya de Mostaganem (direction régionale ouest dans la wilaya d'Oran), de 218 LPP dans la wilaya de Tiaret (direction des projets de Tiaret) et de 16 LPP dans la wilaya d'El-Bayadh (direction des projets de Tiaret), selon la même source.

Les sites de 200/40 LPP dans la wilaya d'El-Oued (direction régionale sud) et de 369/28 LPP dans la wilaya de Laghouat (direction régionale sud) sont également concernés, conclut le communiqué.

## Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
**Directeur Général**  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
  
Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E. Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
Rédaction Algéroise Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44 Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

## Covid-19 69 décès et plus de 4.000 contaminations parmi les effectifs de la Santé

**L**e secteur de la santé en Algérie a enregistré 69 décès parmi ses effectifs et 4.025 cas de contamination parmi les corps médical et paramédical depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), selon un dernier bilan publié, mardi, par le ministère de la Santé et de la réforme hospitalière. Le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr. Djamel Fourar a déclaré à l'APS que «le secteur a perdu 69 travailleurs et 4025 autres ont été contaminés depuis le début de la pandémie en Algérie», déplorant «cette situation qui est en premier lieu le résultat du com-

portement irresponsable de certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention».

Il a ajouté, dans ce sens, que la dernière victime de cette pandémie dans le secteur était le professeur Amiour, chef du service gynécologie-obstétrique et président du conseil médical à Etablissement public hospitalier de Zeralda (Algier ouest).

A cet effet, Dr. Fourar a appelé l'ensemble des citoyens à se conformer aux règles de prévention, en prévision de l'ouverture graduelle des mosquées, des plages et espaces de loisirs et de la forte affluence attendue en raison de la chaleur, et ce afin d'éviter le risque de contamination. Il a, d'autre part, imputé à

certains citoyens la responsabilité de la propagation de la pandémie, en raison du non-respect des gestes barrières, notamment le port du masque de protection en dépit des efforts consentis par les autorités publiques pour endiguer la pandémie.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'amélioration de la situation épidémiologique ces derniers jours, avec un léger recul des cas de contamination et de décès, et des malades en réanimation. Le bilan de lundi 10 août faisait état de 498 nouveaux cas confirmés de Covid-19 et 10 décès en 24h, contre 414 guérisons, selon le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie.

## Coronavirus: 492 nouveaux cas et 10 décès enregistrés

**Q**uatre cent quatre vingt douze (492) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 343 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 36 204, dont 492 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants

lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1 322 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 263 25, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 27 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 21 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins in-

tensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Des enjeux occultes du marché du médicament ont-ils eu raison d'une entente naturelle entre le Syndicat national algérien des pharmaciens d'offices (SNAPO) et le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) ?

**P**olémique autour d'une agence naissante

ces enjeux occultes du marché du médicament ont-ils eu raison d'une entente naturelle entre le Syndicat national algérien des pharmaciens d'offices (SNAPO) et le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) ? Le projet d'ordonnance portant sur le transfert de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) de la tutelle du ministère de la Santé à celle du jeune ministère de l'Industrie pharmaceutique est à l'origine de ce qui ressemble à une bataille de tranchées entre le Snafo et le Cnop. C'est que l'Agence en question, dont on parle depuis au moins cinq ans et qui est arrivée, enfin, à maturité ces derniers jours, avec l'inauguration de son siège au début du mois de juillet, aura la mission capitale de l'enregistrement des médicaments, l'homologation des dispositifs médicamenteux, le contrôle et l'expertise des unités de production de médicaments, la veille permanente sur la conformité des médicaments et de tous les dispositifs médicaux et en signaler les défauts de fabrication ou d'utilisation aux autorités publiques compétentes, ainsi que la lourde charge de veiller sur la lutte contre la contrefaçon et l'octroi des agréments. En somme, l'ANPP sera le gendarme du médicament.

Premier à monter au front, le Snafo a sollicité l'intervention du président de la République pour que cette Agence soit confiée au ministère de la Santé et non au ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui devrait la prendre sous sa tutelle si le gouvernement approuve dans les prochains jours le projet d'ordonnance en question.

Pourtant, selon le Snafo, rien ne justifie pareille décision qui confierait une Agence du médicament à vocation sanitaire au secteur de l'industrie. Dénonçant un « conflit d'intérêt »

certain si l'ANPP passe sous tutelle de l'industrie pharmaceutique, le Snafo use de mots très lourds contre ceux qui tentent le coup d'un « passage de force » dans ce contexte. Le ton alarmant, le Snafo estime encore que le fait d'accrocher l'Agence sanitaire à la tutelle d'un secteur industriel va miner et corrompre notre système de santé, car directement ou indirectement, l'Agence sera en situation de dépendance vis-à-vis des firmes pharmaceutiques. Non sans rappeler la loi sanitaire 18-11, qui place l'Agence sous la tutelle du ministère chargé de la Santé. S'inscrivant en faux contre cette sortie du Snafo, le Cnop condamne, lui, des manœuvres visant à contrecarrer les réformes engagées dans le secteur pharmaceutique. Estimant à ce propos que «le plan d'action novateur et ambitieux du ministère de l'Industrie pharmaceutique, adopté en Conseil des ministres, intégrait logiquement la tutelle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, noyau central de toute politique pharmaceutique». Le Conseil a conclu en lançant un appel «à se démarquer des tentatives de manipulation et de désinformation orchestrées par des parties soucieuses de préserver leurs intérêts ou leurs positions sans se soucier de l'avenir de la profession et du pays». Rien de moins. Cela augure-t-il d'une surenchère dans les prochains jours autour d'une mise sous tutelle d'une Agence qui n'a pas encore fait ses premiers pas ?

**Le projet de loi en cours**

## Les rixes avec armes blanches sévèrement punies

**Un projet de loi visant la répression des bandes de malfaiteurs impliquées dans des rixes avec usage d'armes blanches est en phase de finalisation, a annoncé, hier, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghamti.**

Houari Barti

S'exprimant en marge de la cérémonie d'installation de Mokhtar Bouchrit, au poste de président de la Cour d'Alger, M. Zeghamti a révélé que la préparation de ce projet de loi, actuellement en cours de finalisation, a été lancée sur ordre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Un projet de loi qui vient en réponse à l'émergence, ces derniers temps, d'un phénomène de rixes entre bandes de malfaiteurs rivales qui utilisent des armes blanches, à l'instar des épées. Un phénomène, a-t-il précisé, qui est totalement étranger à la culture de notre société. Le ministre de la Justice a, par ailleurs, affirmé que les magistrats sont tenus de garantir la paix sociale et la sécurité des citoyens, avec toute la rigueur qu'une telle mission impose.

Abordant un autre aspect de la paix sociale, M. Zeghamti a, par ailleurs, évoqué le phénomène relatif aux atteintes aux libertés individuelles et aux institutions de l'Etat dont la prolifération, sur les réseaux sociaux notamment, coïncide, et ceci représente un élément aggravant, selon le ministre de la Justice, avec une conjoncture politique et économique particulière. Des atteintes dont les auteurs, a-t-il expliqué, bénéficient d'un sentiment d'impunité que leur offre leur anonymat sur les réseaux sociaux où ils utilisent, souvent à partir de l'étranger, a-t-il dit, des faux profils, avec de fausses identités. M. Zeghamti a appelé, dans ce même ordre d'idées, les magistrats du pays à faire preuve de la plus haute des vigilances pour faire face à toute personne mal intentionnée voulant nuire au pays. S'adressant toujours aux magistrats de la République, Zeghamti a souligné que le dernier mouvement ayant touché le corps des présidents et procureurs généraux des Cours de justice diffère des précédents. Pour

Tébessa

## Le directeur des travaux publics écroué pour corruption

Le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa a ordonné lundi soir le placement en détention provisoire du directeur des travaux publics de la wilaya de Tébessa impliqué dans des affaires liées à la corruption, a-t-on appris mardi d'une source judiciaire.

La même source a précisé que le juge d'instruction a également ordonné le placement sous mandat de dépôt d'un comptable à la direction des travaux publics, et sous contrôle judiciaire du directeur local du Trésor public et un

le Garde des sceaux, ce dernier mouvement initié par le président de la République, contrairement aux précédents, repose en effet sur des critères objectifs, tel que le critère de spécialisation, dont on a grandement besoin, afin d'encourager les vraies compétences, et nullement sur des considérations d'allégeance et d'intérêts personnels qui ont longtemps constitué la norme par le passé. Une nouvelle approche qui ne manquera pas de traduire un signal à forte symbolique dans la gestion des affaires publiques en général, et consolider l'Institution judiciaire et ses acquis pour faire face aux nouveaux défis du pays, conformément aux aspirations des citoyens. En plus des critères de compétence, ce mouvement a privilégié les qualités de droiture et d'indépendance pour faire émerger les magistrats honnêtes et libres pour une justice équitable pour tous y compris pour les plus faibles.

Le ministre de la Justice a annoncé, par ailleurs, que son département travaille actuellement, en collaboration avec le ministère des Postes et Télécommunications pour le développement d'une application permettant aux justiciables de recevoir les différentes notifications de justice, par voie électronique. Selon M. Zeghamti, la plate-forme électronique dont dispose le ministère de la Justice a permis de recevoir, à travers ce canal, pas moins de 553 plaintes, dont 342 ont été traitées définitivement par le parquet, soulignant au passage, que le temps de réponse à ces plaintes par les Cours de justice n'a pas dépassé un jour. Le ministre de la Justice a affirmé en outre que son département porte une attention particulière aux notifications et autres convocations et des problèmes qu'elles recèlent, notamment pour les jugements par défaut, qui constituent, a-t-il dit, une perte d'argent et d'efforts pour le secteur.



**Raïna Raïkoum**

El-Houari Dilmî

**C**omme un mauvais thriller où le «faux héros» ne meurt jamais, sous nos yeux menaçants, ça revient à quoi de faire de la politique ; un peu comme manger du cirage, par containers complets, sans jamais arriver à briller en société ?!

Parce que l'homme est un loup pour l'homme, que dire pour hurler sa douleur face à un monde qui ne peut renaitre que par la mort... d'un autre monde ? « Face à un monde dangereux à vivre, la faute n'est pas tant à ceux qui font du mal, mais à ceux qui regardent et laissent faire » disait déjà Albert Einstein. Encore heureux que le commun des Algériens n'est pas assez savant pour raisonner de travers. Ni assez philosophe pour apprendre à mourir avec un (sou) rire jaune en pendentif. A rebours de cette vérité toute simple, il y a ceux, haut juchés sur les balcons inexpugnables. Les yeux clos et les oreilles bouchées, ils sont chargés de gérer le quotidien en noir et blanc de l'Algérien lambda. Dans leur génie (trans) humain, ils continuent de tirer des plans sur la comète en finissant toujours par poser un cautère sur une jambe de bois. Plusieurs étages plus bas, chez l'arrière-peuple profond, l'on est toujours au point zéphirus, à s'interroger si un Algérien de Z'dama ou d'Oum Theboul n'est pas simplement un homme qui ne veut plus regarder nulle part, y compris dans son propre miroir « brisé ». S'il

rue. S'il faut respecter la loi ou la contourner par derrière son bon dos. Sous nos latitudes ennuagées, l'exploit (sur) humain est encore à trouver le moyen de ne pas perdre la face... face à une poche (dé) vidée et un moral à plat. A part les fumeux « projets du siècle » que sont l'autoroute reliant le pays par ses deux bouts, le métro d'Alger, meilleur, paraît-il, que ceux du Nouveau Monde, ou encore la Grande Mosquée d'Alger toujours en attente d'ouvrir ses portes, l'Algérien de l'arrière-pays profond continue à lire dans la paume de sa main pour prédire la couleur des lendemains qui donnent la pétroche. Pour se prémunir contre la douleur des gifles cinglantes assénées par la crise économique à beaucoup d'autres peuples, pourtant travailleurs, sous nos latitudes particulières on a décidé de distribuer des sous à qui... en veux-tu, en voilà. Pour faire face aux coups de boutoir de la vie, l'Algérien de la rue a décidé de travailler encore moins qu'il a la douillette habitude de le faire pour compenser sa force... de travail, perdue faute de pain frais. Aussi vrai que toujours tirer la couverture vers soi revient à arracher un morceau de peau à un scalpeur ensommeillé...

## Camps de réfugiés sahraouis Borrell balaie les allégations sur de prétendues «restrictions de déplacement»

Le Haut-Representant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, Josep Borrell, a, une nouvelle fois, balayé d'un revers de main les provocations mensongères de l'eurodéputée italienne Silvia Sardone (Lega), du groupe politique d'extrême droite Identité et Démocratie (ID), sur des prétendues «restrictions de déplacement» dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

Dans une réponse à la question écrite de l'eurodéputée italienne, Borrell a, tout d'abord, souligné que «les informations dont disposent le Service européen pour l'Action extérieure, la Commission et la délégation de l'UE à Alger ne permettent pas la confirmation des incidents signalés». M. Borrell a, ensuite, indiqué que «des mesures de prévention et de confinement pour éviter la propagation du virus de la Covid-19 ont été mises en place dans la ville de Tindouf et dans les camps», soulignant, dans le même élan, que «les autorités des camps sahraouis ont imposé une quarantaine obli-

gatoire pour toutes les personnes entrant sur le territoire des camps à compter du 7 mars 2020». En outre, le chef de la diplomatie européenne a souligné qu'«en coopération avec les autorités des camps sahraouis, les autorités algériennes ont scellé les camps avec un cordon sanitaire au niveau de Tindouf le 18 mars 2020», tout en mettant en exergue le fait que «l'armée algérienne a installé un hôpital militaire entièrement équipé par les appareils médicaux de lutte contre la Covid-19». Ces mesures se sont avérées efficaces, car il n'y a eu aucun cas de la Covid-19 signalé dans les camps sahraouis, même si 28 cas confirmés sont apparus dans la ville de Tindouf», a-t-il signalé, en affirmant, de manière péremptoire, que «les personnes peuvent se déplacer librement dans les camps et entre Tindouf et les camps» et que des contrôles sont uniquement effectués à l'entrée de la ville de Tindouf.

Cette précision faite par le haut responsable européen tord définitivement le cou aux allégations

mensongères colportées par certains eurodéputés et leurs sponsors sur de prétendues restrictions de déplacement au sein des camps. Pour rappel, la députée italienne avait adressé, le 6 février 2020 avec neuf de ses collègues du groupe identitaire d'extrême droite (ID), tous membres du parti italien +Lega+, une question écrite au Haut représentant de l'UE portant sur le décret présidentiel numéroté 18-96 du 20 mars 2018 instituant une zone économique exclusive (ZEE) au large des côtes algériennes.

Dans sa réponse, datée du 14 avril 2020, M. Borrell les a séchement éconduits sur cette question biaisée en rappelant que le décret présidentiel en question prévoyait la possibilité de modifier les limites de la ZEE par le biais d'accords bilatéraux avec des Etats voisins, conformément à la Convention des Nations unies de 1982 sur le droit de la mer, et en affirmant qu'il s'agit d'une «question bilatérale entre l'Algérie et l'Italie sur laquelle l'UE n'a aucune compétence».

## Plaidoyer pour une révision des textes de loi 1.537 incendies de forêts en deux mois

Z. Mehdouai

Le directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la protection civile, Farouk Achour, a affirmé hier que pas moins de 1.537 incendies ont été recensés depuis le 1<sup>er</sup> juin à travers le territoire national. S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, le représentant de la protection civile a fait état de pas moins de 16.307 hectares partis en fumée, constituée de 4.815 hectares de forêts, 6.359 hectares de maquis et 5.133 de broussailles, notamment à travers les wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou et Sétif qui sont, selon lui, les plus affectées. L'invité de la radio, qui a révélé que certains incendies de forêts ont été provoqués volontairement, a affirmé qu'il serait aujourd'hui judicieux de revoir un peu les textes de lois pour une meilleure prévention contre les incendies. « Il va falloir penser plus au volet préventif que celui des interventions et déterminer le rôle de chaque secteur », a indiqué Farouk Achour qui soutient qu'il y a réellement urgence à revoir les textes relatifs à la gestion de ces risques.

Le colonel Farouk Achour explique par ailleurs que ces feux ne sont pas propres aux régions nord de

l'Algérie, mais qu'ils ont également tendance à se produire et à se multiplier dans zones sahariennes, au niveau des palmeraies, notamment. Afin d'agir plus efficacement contre ces phénomènes, il souligne la nécessité de revoir l'ensemble des textes réglementaires relatifs à la gestion et la protection du secteur, notamment ceux liés aux stratégies globales de prévention et d'intervention à travers, notamment, une meilleure coordination entre les services de la protection civile, ceux de la direction nationale des forêts et les autorités de proximité.

Parmi les actions à mettre en œuvre, Farouk Achour met en avant celle d'impliquer, davantage, les populations vivant à proximité des massifs forestiers pour ce qui concerne leur surveillance et alerter sur les départs de feu à leur tout début. Pour cela, ajoute-t-il, il y a lieu d'agir sur l'aspect sensibilisation. Parmi les autres phénomènes, relève encore l'invité de la chaîne 3, il y a lieu de revoir la réglementation en moyens de prévention et de lutte contre les risques majeurs que constituent les séismes et les risques industriels, et les inondations en périodes hivernales nécessitant l'intervention de moyens appropriés à leur nature.

### Bouira

## Trois arrestations après une tentative de vol et destruction de poteaux et câbles électriques

Trois individus, arrêtés récemment par les services de la gendarmerie nationale à Bouira pour «tentative de vol et destruction de pylônes et câbles électriques», ont été mis sous mandat de dépôt mardi, a-t-on appris de source judiciaire. Arrêtés dimanche dernier en flagrant délit de destruction et de vol d'un pylône électrique dans un lieu isolé relevant de la commune d'Ath Laâziz, les trois mis en cause (âgés entre 23 et 28 ans) ont été présentés mardi devant le juge d'instruction près le tribunal de Bouira, qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt. «Les trois individus (A. S, N. M et D. N) sont accusés d'association de malfaiteurs dans le but de préparer un crime, ainsi que de dégradation de biens d'autrui, tentative de vol commise la nuit et par

plusieurs personnes», a précisé la même source judiciaire. «Leur incarcération intervient conformément aux articles 176, 30, 3-53 et 407 du code pénal», a-t-on ajouté. Hier lundi, les services de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Bouira ont annoncé avoir réussi à mettre en échec une tentative de destruction et de vol de poteaux et câbles électriques. Lors de cette opération, les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale de Bouira ont arrêté trois individus en flagrant délit en train de couper et de détruire un pylône électrique de haute tension dans un lieu isolé dans la commune d'Ath Laâziz, et dont le but des trois criminels était de «provoquer l'anarchie et la confusion, ainsi que de vendre les biens volés».

### Tizi-Ouzou

## Deux morts et un blessé grave dans une collision

Deux personnes sont décédées et une troisième a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu hier matin à Draa El Mizan, à 42 km au Sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du Groupement territoriale de la Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit dans un virage au lieu-dit Hdjer Boulahia, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger. Une femme âgée de 62 ans et un homme âgé de 32 ans sont morts sur le coup tandis que le con-

ducteur a été grièvement blessé, a-t-on ajouté. Les corps des victimes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan, alors que le blessé a été évacué en urgence par la protection civile au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, où il est placé en soins intensifs, a-t-on précisé de même source. La cause de cet accident serait l'excès de vitesse, a-t-on appris de la gendarmerie nationale qui a réitéré son appel à la prudence notamment sur les routes de montagne et à éviter les excès de vitesse.

## Collo 26 harraga, dont 2 femmes et un bébé, interceptés

A. Boudrouma

Les gardes-côtes de Skikda ont déjoué une tentative d'émigration clandestine en ce début de semaine en procédant à l'interpellation de 26 harraga, âgés de 28 à 40 ans, à bord d'une em-

barcation. Parmi le groupe comptant des jeunes originaires d'Annaba, de Constantine et de Skikda, figuraient 2 femmes dont l'une avec son bébé de 4 mois. Ils ont appareillé à partir d'une plage retirée à l'ouest de Collo, pour rallier les côtes italiennes

mais les gardes-côtes qui les ont repérés à temps, au large de cap Bougaroun, ont fait avorter leur tentative. Ramené au port, les harraga ont bénéficié d'une prise en charge médicale avant d'être présentés devant la justice qui statuera sur leur cas.

## Ports Des évaluations plus fréquentes des marchandises en souffrance

Le Groupe des services portuaires «Serpport» a instruit les responsables des entreprises portuaires d'activer davantage la commission chargée de l'inspection et de l'évaluation des marchandises avariées ou en séjour prolongée au niveau des airs entreposage, a affirmé hier à Alger le Pdg du groupe Djelloul Achour. «Nous avons ordonné à tous les responsables des entreprises portuaires de multiplier l'intervention de la commission chargée du traitement des produits avariés et en attente au niveau des ports afin de renforcer les mesures de contrôle de traitement des marchandises», a indiqué M. Djelloul dans un entretien à l'APS. «Ainsi, le suivi et l'évaluation des marchandises importées, en souffrance au niveau des airs d'entreposages se fera par la commission tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois», a-t-il précisé, assurant que cela permettra de libérer progressivement les espaces portuaires des conteneurs en souffrance qui entraînent l'activité commerciale. Interrogé sur l'ampleur des conteneurs en souffrance, en dépit de l'intervention de la commission créée depuis 2010, M. Djelloul a affirmé qu'en principe, l'entreposage de marchandises obéit à une procédure bien définie limitant son séjour au niveau des ports, mais les fausses déclarations et le manque de traçabilité du produit importé ont prolongé davantage cette durée. Il a invoqué par ailleurs les lenteurs administratives et judiciaires pour trancher sur la marchandise en attente pour fausse déclaration ou faute de conformation aux normes et aux règles de traçabilité. «Chaque conteneur en souffrance comporte un dossier administratif et juridique et souvent ce sont les lourdeurs de ces procédures judiciaires qui prolongent le séjour de ces marchandises», a-t-il expliqué, en admettant que ces surfaces occupées pendant des mois, voire même des années, entraînent effectivement le bon fonctionnement des ports. «C'est un constat malheureux car nous nous retrouvons avec des marchandises, quelques fois périmées qui occupent des espaces pour rien», a-t-il regretté, d'où l'intérêt de multiplier l'activité de la commission chargée de l'inspection et de l'évaluation

des marchandises avariées ou en séjour prolongée». Comme il l'a précisé, «la commission a les prérogatives de trancher sur le sort de ces marchandises qui n'ont pas fait l'objet de déclaration appropriée par l'importateur ou qui manque de traçabilité notamment en ce qui concerne leur pays d'origine ou leur fabricants ou encore leur conformité aux normes». «Les marchandises jugées périmées ou non propre à la consommation sont acheminées directement vers les décharges par le biais des APC en vue de les détruire», a-t-il affirmé. Il a précisé néanmoins que dans ces marchandises, il y a souvent des produits de qualité qui sont récupérables, dans ces cas, a-t-il poursuivi, «la commission les cède alors aux établissements publics (crèches, écoles, hôpitaux)». Parmi ces produits, il a cité, entre autres, les jouets, les équipements électriques ou électroniques.

Outre les équipements, il y a également les produits alimentaires dont les viandes jugées impropre à la consommation domestique mais qui peut être récupérée et acheminée vers les parcs zoologiques lorsque la chaîne du froid pour la conservation du produit n'a pas été interrompue. En plus de l'intensification de l'activité de cette commission multisectorielle pour désengorger les lieux d'entreposage portuaires, ce responsable a assuré que la plupart des ports ont un plan directeur de développement où il est prévu l'extension des capacités d'entreposage et de réception de marchandise.

### LA GESTION DE PRODUITS DANGEREUX HAUTEMENT SÉCURISÉE

Concernant la gestion des produits dangereux et inflammables au niveau des ports, le Pdg de Serport a assuré que le règlement de l'exploitation des ports qui date depuis 1975 interdit le séjour de marchandises dangereuses au sein des entreposages portuaires. «Toutes les marchandises classées dangereuses, transitent selon un règlement bien déterminé», a-t-il affirmé, en expliquant que la livraison se fait sous-palan. «La déclaration et l'enlèvement du

produit dangereux s'effectue systématiquement dès son arrivée au port avant son acheminement sous paillon directement vers son destinataire», a-t-il encore détaillé en assurant que l'opération est escortée par les services de sécurité. M. Djelloul a fait savoir par ailleurs que certains ports sont équipés d'installations spécifiques (appelées les parcs à feu) dédiées au séjour des marchandises dangereuses pour une durée limitée. «La déclaration de ces marchandises se fait sur place, un traitement particulier de ces produits est réalisé à l'intérieur même de ces enceintes portuaires avant leur acheminement vers leurs destinataires». M. Djelloul a affirmé l'existence de quatre ports dotés de parc à feu. «Il s'agit du port de Béjaïa, de Skikda et celui d'Oran en plus du port sec de Rouiba», a-t-il énuméré. Interrogé sur l'explosion gigantesque qui s'est produite dernièrement au port de Beyrouth, le premier responsable de Serport a estimé que cet incident qui a endeuillé la capitale libanaise aurait pu être évitable. «Au fait, il s'agissait d'un séjour de marchandises dangereuses (des tonnes de nitrate) qui n'était même pas destinées pour la capitale», a-t-il fait savoir, en précisant que l'affaire remontait à 2013, lorsqu'un navire en détresse avait été obligé de débarquer la marchandise au niveau du port de Beyrouth. «Depuis, ces produits dangereux n'avaient pas été transférés, jusqu'à la survenue de l'incendie à proximité du port qui s'est propagé sur le sillon du nitrate d'ammonium provoquant la déflagration», a-t-il conclut.

A rappeler que Serport a été créé suite à la transformation des Sociétés de gestion des participations d'Etat (SGP) en groupe économique. Il regroupe actuellement dix (10) entreprises portuaires chargées de l'exploitation des ports qui assurent plusieurs activités à savoir: la manutention, l'accorage, le remorquage. En plus de ces entreprises en activité, il y a une onzième entreprise qui est chargée de l'exploitation du nouveau projet de port du centre situé à Cherchell (Tipaza), quatre sociétés de logistique et la société de Béthioua, port minéralier ainsi que la société de gestion des ports de pêche.

## Accords de libre-échange Le décret relatif aux importations sous franchise des droits de douane abrogé

Les modalités de suivi des importations sous franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre échange. L'article 2 du décret 10-89 oblige toute personne morale exerçant une activité de production ou commerciale, conformément à la législation et la réglementation en vigueur à formuler une demande de franchise des droits de douane, avant toute opération d'importation. Il est entendu par demande de franchise des droits de douane le document préalable à toute opération d'importation en franchise

des droits de douane dans le cadre des accords de libre échange, précise l'article 3 de ce décret. La direction régionale du commerce territorialement compétente accorde le visa de franchise des droits de douane dans un délai de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande, selon les termes de l'article 6 du nouveau texte réglementaire. Notons que le visa de franchise est valable pour une durée de 6 mois et renouvelable dans les mêmes conditions.

## Trump évacué par ses gardes du corps en pleine conférence de presse

Par Camille Camdessus,  
Sebastian Smith

**U**n vent d'inquiétude a brièvement soufflé lundi sur la conférence de presse quotidienne de Donald Trump, quand le président des Etats-Unis a été prestement escorté loin de son pupitre et mis à l'abri par sa garde rapprochée à la suite d'un incident à l'extérieur de la Maison Blanche.

«La police a tiré sur quelqu'un», a expliqué Donald Trump à son retour devant les journalistes, après quelques minutes d'interruption. «C'était à l'extérieur» de la barrière de la Maison Blanche, a-t-il précisé. A la question de savoir si ce suspect était armé, le président a répondu: «D'après ce que je comprends, oui». «Le Secret Service peut confirmer qu'un agent a fait usage de son arme à l'angle de la 17e rue et de Pennsylvania Avenue», un croisement tout proche de la Maison Blanche, a dans un premier temps tweeté cette police d'élite chargée de la protection des hautes personnalités américaines. Un «homme» et un «agent du Secret Service» ont été transportés vers un hôpital voisin, a ajouté l'agence fédérale, assurant qu'à «aucun moment» le complexe de la Maison Blanche n'avait été violé. Le Secret

Service a ensuite raconté en détail la scène dans un communiqué diffusé sur Twitter. Un homme de 51 ans s'est approché d'un officier des services secrets qui se tenait au coin de la 17e rue et de Pennsylvania Avenue, à un pâté de maisons de la Maison Blanche.

Le suspect a dit à l'officier qu'il avait une arme et a couru «agressivement» vers lui, sortant un objet de ses vêtements. Il a ensuite pris une «position de tireur», comme s'il avait l'intention de tirer, et l'officier des services secrets lui a alors tiré une balle dans le torse. La police a bouclé un vaste périmètre autour de la Maison Blanche. Des voitures de police étaient stationnées vers les lieux et des policiers armés patrouillaient le parc de Lafayette Square, devant la Maison Blanche, selon des journalistes de l'AFP. Un vélo appartenant à un membre du Secret Service était par ailleurs au sol entouré de cordons de police sur un trottoir de Pennsylvania Avenue, près de la Maison Blanche, a constaté un journaliste de l'AFP. Philip Melaku, un manifestant qui campe devant la Maison Blanche depuis des années, a dit avoir entendu une voix «d'homme» juste avant un tir, vers 17H50 (21H50 GMT). «J'ai entendu un tir et juste avant ça, j'ai entendu des cris qui



n'étaient pas intelligibles», a-t-il raconté à l'AFP. «Immédiatement après cela, au moins huit ou neuf hommes sont arrivés en courant en pointant leurs AR-15», des fusils d'assaut, a-t-il ajouté.

### TRUMP PAS «SECOUÉ»

Le président des Etats-Unis donnait son point presse quotidien lorsqu'un agent chargé de sa sécurité s'est approché. «Ex-

cusez-moi?» lui a demandé Donald Trump en s'interrompant, avant de quitter calmement la salle, suivi par son équipe, après que l'agent lui eut glissé des explications à l'oreille. «Secoué? (...). Le monde a toujours été un endroit dangereux.

Ce n'est pas quelque chose de spécial», a répondu le républicain à une question à son retour. «Cela n'a peut-être rien à voir avec moi», a-t-il d'autre part avancé. «Je me

sens en sécurité avec le Secret Service. Ce sont des gens fantastiques, les meilleurs des meilleurs», a-t-il dit de cette agence fédérale assurant la protection rapprochée du dirigeant des Etats-Unis et d'autres personnalités politiques américaines. Donald Trump a ensuite repris sa conférence de presse centrée sur la pandémie et l'économie américaine.

(AFP)

## Le Liban cherche un nouveau gouvernement, la rue indifférente et en colère



Par Tony Gamal-Gabriel

**L**a démission du gouvernement au Liban en crise ouvre la phase des marchandages et des interrogations pour désigner la succession, dans un pays où la colère gronde une semaine après l'explosion meurtrière et dévastatrice au port de Beyrouth. La tragédie du 4 août est venue alimenter la rage de l'opinion publique, toujours sous le choc de la déflagration qui a tué 160 personnes et fait 6.000 blessés, dans une ville où des quartiers entiers ne sont plus que des champs de ruines chancelantes.

Depuis l'automne 2019, le pays était déjà en proie à un soulèvement populaire inédit, qui avait vu des centaines de milliers de Libanais battre le pavé pour dénoncer des difficultés économiques qui n'ont fait qu'empirer, et l'intégralité d'une classe politique quasi inchangée depuis décennies, accusée de corruption et d'incompétence. Pour apaiser la rue après l'explosion, la catastrophe de trop

pour une nation en crise, le gouvernement Hassan Diab a présenté lundi sa démission. Mais une semaine jour pour jour après la tragédie, les Libanais exigent de voir les responsables du drame traduits en justice, réclamant des comptes pour la négligence de l'Etat. «La république s'effrite» titre en une mardi le quotidien francophone L'Orient-Le Jour. «L'apocalypse du 4 août a constitué la manifestation la plus dure et la plus sévère du dysfonctionnement des institutions et de l'appareil étatique», souligne le journal dans son éditorial. Nommé fin janvier, le gouvernement de Hassan Diab - un professeur d'université novice en politique qui se targuait de diriger une équipe de technocrates - avait été formé par un seul camp politique, celui du mouvement chiite du Hezbollah et ses alliés.

Le gouvernement va prendre en charge les affaires courantes, jusqu'à la nomination d'une nouvelle équipe. M. Diab était décrié depuis plusieurs mois pour son incapacité à répondre à la crise économique, une dépré-

cation historique de la livre libanaise, des pénuries de carburant et une hyperinflation. Lundi, il a fustigé lui aussi la classe politique traditionnelle qu'il a accusé d'être responsable de ses échecs.

### GOUVERNEMENT NEUTRE

La grande interrogation du jour reste la succession de M. Diab, dans un pays habitué aux tractations interminables entre les forces politiques, qui passent plusieurs mois à négocier les portes-feuilles avant de nommer un gouvernement. Reste à voir si cette fois-ci l'ampleur du cataclysme va les pousser à faire preuve de rapidité. Il y a aussi l'implication de la communauté internationale, notamment la France, mobilisée pour apporter des aides d'urgence aux Libanais, mais qui insiste pour que ces financements parviennent directement aux bénéficiaires. Citant des sources politiques, le quotidien Al-Akhbar, proche du Hezbollah, assure que Washington et Ryad mais aussi Paris pouss-

sent pour la nomination de l'ancien ambassadeur Nawaf Salam à la tête d'un «gouvernement neutre». Ce diplomate chevronné, qui avait représenté son pays à l'ONU, avait notamment été juge à la Cour internationale de justice (CIJ). La position de l'influent Hezbollah et celle de son allié, le chef du Parlement Nabih Berri, n'a pas encore été dévoilée, souligne le quotidien.

Dans la rue, les négociations politiques en cours laissent quasi indifférents des Libanais épuisés. Une semaine après le drame, ils sont encore dans les quartiers dévastés de Beyrouth en train de déblayer eux-mêmes les décombres, fustigeant l'inertie des pouvoirs publics.

### «PLUS DE PAIN»

A l'origine de la gigantesque explosion le 4 août: un incendie dans un entrepôt où étaient stockées 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium depuis six ans, une substance chimique dangereuse sans «mesures de précaution» de l'aveu même de M. Diab. La déflagration a rasé le port. Et dans un pays frappé depuis plusieurs mois par un naufrage économique, la tragédie fait craindre une insécurité alimentaire.

Environ 85% de la nourriture du Liban est importée, et elle passe par ce port», a rappelé lundi le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), David Beasley, actuellement en déplacement au Liban. Il s'exprimait depuis le port, où un avion cargo débarquait des générateurs, des grues et de quoi fabriquer des entrepôts temporaires. L'objectif: rétablir «dans les deux semaines» certains services pour assurer l'approvisionnement alimentaire du pays. «A ce stade, les Libanais n'auront plus de pain dans les deux semaines, il est donc essentiel de lancer ces opérations», a souligné M. Beasley. L'enquête se poursuit et une vingtaine de personnes ont été interpellées, des responsables, des fonctionnaires et des ingénieurs du port et de l'Administration des douanes. Lundi, le procureur a interrogé pendant plusieurs heures le chef de l'appareil de la sûreté de l'Etat.

(AFP)

## L'hôpital public surpris par la submersion du coronavirus

Par M. Mesafer Chakib \*

L'année 2020 restera longtemps imprégnée dans la mémoire des Algériens compte tenu de l'apparition d'un virus mortel nommé coronavirus 2 du Syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) qui s'est propagé rapidement à l'échelle mondiale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé le 11 février 2020 que le nom de cette nouvelle maladie serait « Covid-19 ». Les historiens des maladies et les épidémiologistes ont beaucoup de choses à écrire pour l'histoire de l'humanité. Comment a débarqué ce virus ? Né d'une manipulation spontanée ou créé pour des raisons inconnues. Aux scientifiques de répondre sur la nature de ce virus mortel.

En qualité d'économiste en santé publique, je voudrais apporter une contribution qui a pour objet, d'une part, de décrire la réalité de l'hôpital public et, d'autre part, de s'interroger sur l'ampleur des contestations des citoyens à travers le pays véhiculées abondamment sur les réseaux sociaux à propos des conditions de prise en charge et leurs vifs mécontentements sur les soins prodigues face au coronavirus. Avant d'aborder l'objet de ma réflexion, il est intéressant de savoir que l'humanité a connu depuis la naissance de l'être humain sur terre plusieurs virus, ça n'a pas empêché la vie de continuer. Grâce aux connaissances, les hommes et les femmes ont surmonté les épreuves douloureuses. Actuellement, le combat est planétaire. Celui qui découvrira le vaccin rendra beaucoup d'espérance à l'humanité. La course au vaccin est lancée depuis que les autorités chinoises ont partagé la séquence génétique. Dans l'attente d'un vaccin contre le nouveau coronavirus, l'Organisation mondiale de la santé appelle les pays à mettre en œuvre un dépistage généralisé des cas suspects, à leurs isolements et au suivi des contacts. Force de constater la vitesse de la multiplication, l'Algérie s'est manifestée rapidement par la voix du président de la République pour ordonner et coordonner la mise en place d'un dispositif pour mieux gérer l'épidémie et limiter les pertes humaines. Ceci s'est traduit par l'importation des moyens de protection au profit du personnel de soins et des citoyens amplifiée par une série de recommandations émanant d'un comité scientifique composé d'élégants professeurs.

En dépit de la gravité de la situation sanitaire, l'Etat, par le biais des moyens de communications audiovisuelles et écrites, ne cesse d'alerter les citoyens sur les conséquences dangereuses du virus. Cette politique de communication est essentielle car elle repose sur la pédagogie et la compréhension pour limiter les risques inévitables. Par ailleurs, la mise en place du confinement constitue un moyen de barrière pour stopper la propagation de l'épidémie. Actuellement, les hôpitaux et autres centres de soins sont dans certains pays submergés par les cas, les gouvernements ont mis à l'arrêt des pans entiers de l'économie mondiale. L'hôpital public en Algérie a été surpris par le déluge des malades atteints du coronavirus, selon notre observation du terrain et les cris d'alarme inédits du personnel de soins lors des sit-in au sein des hôpitaux. Dans ce contexte, l'Etat, en qualité de garant de la santé publique, a pris un certain nombre de mesures non seulement pour limiter les dégâts mais pour mieux renforcer les moyens de protection à travers l'importation de quantités de consommables non négligeable. L'Etat a instruit les gestionnaires de réorganiser l'offre de soins par le biais des aménagements de structures hospitalières dédiées aux malades du Covid-19 dans certaines wilayas, extension des services hospitaliers dans d'autres wilayas. Aujourd'hui, tous les efforts de l'Etat sont clairement focalisés sur la lutte contre cette épidémie, qui, à mon sens, engendre des coûts directs et indirects sur le fonctionnement de l'économie nationale. Actuellement, elle fonctionne en ralenti, ceci déclouera certainement des conséquences négatives sur l'évolution du



produit intérieur brut du pays. Depuis l'apparition du Covid-19, un élan de soutien s'est manifesté dans l'ensemble du territoire national à travers les images télévisées. Ceci témoigne clairement de l'esprit de solidarité dont fait preuve le peuple. Des actions de volontariat sont lancées par le mouvement associatif pour nettoyer et décontaminer les espaces hospitaliers. En milieu hospitalier, le rôle du gestionnaire est de veiller sur la logistique et les conditions de travail pour faciliter le travail des soignants et d'apporter la souplesse psychologique afin de rehausser le moral des soldats blancs. A l'heure où l'issue de la pandémie mondiale du Covid-19 semble incertaine. Pour remonter le temps et observer ce que nous enseignent les exemples du passé entre 1918 et 1919, l'épidémie de la grippe espagnole, l'une des pires qu'ait connues l'humanité, a fait jusqu'à 50 millions de morts. On peut s'interroger aujourd'hui sur la façon dont le monde a fini par se débarrasser de ce virus, quoique différent de celui qui nous concerne aujourd'hui et sur la façon dont il s'est relevé de la pandémie, malgré son grand affaiblissement, quelques mois après la Première Guerre mondiale. Le nouveau coronavirus est dix fois plus mortel que le virus responsable de la grippe A (H1N1) apparue fin mars 2009, ont indiqué les autorités sanitaires mondiales. La pandémie du Covid-19 a fait plus de 700.000 morts dans le monde depuis son apparition en décembre 2019 en Chine, selon l'OMS. Force de constater, cette rapidité de contamination qui suscite des interrogations et des angoisses chez la population, l'Algérie a pris la mesure du confinement comme un moyen de protection pour limiter la propagation du virus. Elle a interdit les rassemblements lors des mariages, décès et les visites familiales. Ceci s'est traduit aussi par la fermeture des restaurants, cafés et des lieux de loisirs. Au moment où le confinement de la population s'installe dans le pays, nous constatons des campagnes de solidarité de diverses formes voir le jour et se manifester à travers plusieurs endroits du pays pour assister la population isolée et vulnérable qui subit les conséquences parfois douloureuses de la crise sanitaire.

Pour revenir à l'objet de ma réflexion, je constate que l'hôpital public traverse actuellement un cycle de crises dont les fondements sont multiples. Avant d'aborder les motifs du malaise du personnel de la santé et le mécontentement des usagers. Dans ce contexte, l'hôpital public n'a pas pris conscience de l'ampleur de ce déferlement dans ses services compte tenu de la croissance du nombre de malades. Je crois que l'épidémie du coronavirus a permis de discerner nos capacités de prise en charge ainsi que les conditions de travail du personnel soignant, notamment les contraintes psychologiques et logistiques. Ce constat témoigne,

en premier lieu, du manque de confiance des citoyens éventuellement dans la notion du service public, ceci clairement manifesté sur les réseaux sociaux à travers les agressions contre le personnel de la santé. Par ailleurs, les cris de détresse du personnel justifient la profondeur du malaise qui règne dans nos hôpitaux publics. L'hôpital public est devenu un lieu de combat non seulement pour montrer ces muscles mais aussi pour décider sur la nature de la prescription à obtenir faute de quoi, le malade et l'accompagnateur ne sont jamais satisfaits. En revanche, en milieu libéral, il paie une somme colossale sans la moindre réaction et peut même attendre de longues heures et venir de bonne heure pour prendre le ticket de consultation. La psychologie du malade et son comportement ont complètement changé depuis un certain temps. Le principe de la gratuité des soins pourrait être une source dépréciative de l'image du service public. Cette évocation est largement partagée par nos citoyens. Il est temps d'ouvrir un débat sur les perspectives du principe de la gratuité.

La société a profondément changé, l'hôpital public doit s'adapter pour surmonter ses épreuves compte tenu que le coronavirus va certainement modifier nos comportements et nos relations sociales dans l'avenir. Devant ces faits, il est essentiel d'accompagner moralement la corporation soignante et mettre l'esprit de solidarité au cœur des préoccupations du personnel de la santé en vue de combattre efficacement ce virus. Rien ne justifie le laxisme devant la croissance des incivilités dans les établissements de soins.

L'Etat a pris récemment des sanctions pénales à l'encontre des agresseurs du corps de la santé. «La protection pénale de l'ensemble du personnel des établissements de santé publics contre les agressions verbales et physiques et la répression des actes de destruction des biens meubles et immeubles des établissements de santé». Ce que stipule l'objet de l'ordonnance signé par le chef de l'Etat. Ceci va certainement atténuer le phénomène de l'agressivité. Dans ce sens, l'implication du mouvement associatif des malades y compris les élus locaux pour apporter de la compréhension et de la pédagogie dans les rapports des soignants avec les citoyens. L'hôpital public, à mon sens, a besoin d'une culture qui fera référence, car son image est largement dénigrée dans les milieux urbains. C'est la raison pour laquelle il faut vaincre ses préjugés. Actuellement, l'augmentation des cas de coronavirus fait l'objet d'une grande attention, voire reflète une évolution inquiétante, selon les autorités sanitaires du pays. L'inconscience et l'irresponsabilité des citoyens non seulement ont largement contribué dans le développement du coronavirus mais aussi les mesures prises par les autorités sanitaires locales ne sont pas à la hauteur de la pandémie. Les contaminations

étant en hausse, pourquoi ne pas généraliser les tests systématiques pour mieux cibler les personnes asymptomatiques source de contamination. Le virus est toujours présent, ceci se traduit par le nombre de contaminations quotidiennes qui ne cesse d'augmenter. Les mesures de barrières sont les seuls outils disponibles pour limiter la propagation du virus, en attendant la découverte d'un vaccin. Le combat est rude. Il est fondamental de rassembler tous les efforts pour réduire les dégâts mortels. L'appel récemment des différents syndicats de la santé pour être associés et écoutés par les autorités sanitaires afin de concevoir collectivement une stratégie concertée de terrain pour faire face au coronavirus. Ceci témoigne clairement que les acteurs l'hôpital public vont mal et ils ont besoin de la reconnaissance et de la considération compte tenu du lourd tribut qu'ils payent. La problématique de la gouvernance de nos structures de soins fait l'objet des interrogations à propos des conditions de nomination des gestionnaires compte tenu de l'absence des fiches d'évaluations de carrière dans le cadre des promotions. Le clientélisme et les affinités sont probablement devenus à juste titre les seules conditions d'accès. Où sont les critères de l'équité, le mérite et la probité. Aujourd'hui, la promotion est aléatoire et ça se voit dans la qualité de la prestation, car la politique de gouvernance est à l'image de son dirigeant. Je constate clairement qu'il existe un sentiment d'injustice dans la promotion des cadres gestionnaires. Cette gestion des ressources humaines suscite des interrogations ?

À la lumière de cette contribution issue de mon observation professionnelle en milieu hospitalier de plus de vingt ans, je crois que si l'Etat n'interviendra pas dans la mise en place d'une approche économique qui repose particulièrement sur le caractère de la contractualisation en vue de repenser la mission du service public avec son environnement économique, social et l'émergence des nouvelles maladies du 21<sup>e</sup> siècle, l'hôpital public va continuer à souffrir de l'héritage du passé. Dans ce contexte, il est indispensable de mettre en place une nouvelle stratégie de gouvernance dans le cadre d'un nouvel élan propre à notre culture. Le combat contre la gestion médiocre exige la nécessité d'associer toute la famille hospitalière pour mettre fin aux contraintes de gestion et mettre au cœur de la politique hospitalière la science et la conscience qui constituent le fondement d'une médecine de qualité. Cet état d'esprit va certainement rehausser profondément l'image de l'hôpital public auprès des hôtes. Le coronavirus a dévêtu la réalité, tel est l'objet de ma réflexion.

\* Ex-Directeur de l'EPH de Tiaret  
Administrateur en chef des services de santé - CHU de Sidi Bel-Abbès

## L'Algérie, face à la crise libyenne et aux tensions géostratégiques au niveau de la région sahélienne



Par Abderrahmane Mebtoul \*

**L**a dernière édition de la revue 'El Djeich' de l'ANP (août 2020), a mis en relief que « l'évolution de la situation en Libye peut être source de défis et de menaces sur notre sécurité nationale et que la sécurité de la Libye participe de la sécurité de l'Algérie ». C'est que la Libye, porte de l'Europe et de l'Afrique, situation géographique stratégique, avec 42 milliards de barils de pétrole et entre 1500/2000 milliards de mètres cubes gazeux et d'autres richesses colossales, pour une population ne dépassant pas 7 millions d'habitants, suscitent des convoitises et expliquent les tensions où s'affrontent, par groupes interposés, les grandes puissances. Globalement, aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains Etats. Or, les défis collectifs nouveaux, sont une autre source de menace : ils concernent la domination par l'Economique, les nouvelles technologies, les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies et l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. Ces enjeux sont intimement liés aux nouvelles mutations mondiales qui devraient conduire à de profondes reconfigurations socio-économiques, technologiques mais également sécuritaires.

1.- Nous assistons, dans la région, à de profondes mutations de la géopolitique au niveau de l'Afrique du Nord, après l'effondrement du régime libyen, avec des conséquences pour la région. - (Deux importants ouvrages coordonnés par le professeur Abderrahmane Mebtoul et le Dr Camille Sari (de la Sorbonne) sont parus entre 2014/2015 à Paris Edition Harmattan – tome 1 traitant des institutions et de la gouvernance (480 pages) et le tome 2 des volets économiques sous différents aspects (500 pages) regroupant pour la première fois -36 experts et professeurs d'université algériens- marocains- tunisiens- mauritaniens et libyens-européens.). Bien avant et surtout depuis la chute du régime de Kadhafi, le Sahel est l'un de ces espaces échappant à toute autorité centrale, où se sont installés groupes armés et contrebandiers. Kadhafi disparu, des armes, dont 15.000 missiles sol-air étaient dans les entrepôts de l'armée libyenne dont une partie a été accaparée par de différents groupes qui opèrent au Sahel..-Avec les tensions géostratégiques récentes le trafic a pris plus d'ampleur notamment avec les conflits en Irak, Syrie et pour cette zone l'instabilité au Mali, Niger et surtout libyenne. (Intervention du professeur Abderrahmane Mebtoul - 2017-Ministère de la Défense Nationale Institut Militaire de Documentation, d'Evaluation et de Prospective « Sécurisation et économie des frontières au Maghreb et au Sahel : enjeux et perspectives. )

Récemment, certaines sources de rensei-

gnements mentionnent le retour de Djihadistes en provenance de la Syrie et l'Irak se réfugiant au Sahel et en Afrique du Nord. Selon différents experts trois facteurs permettent de comprendre les liens entre trafic et terrorisme : - premièrement, l'existence de mouvements communautaires, ethniques et religieux, qui permettent une collaboration entre terroristes et criminels, sur la base de valeurs partagées et de confiance mutuelle ; -deuxièmement, la survenance d'un conflit armé ; et troisièmement, les contraintes qui jouent lors d'échanges transnationaux complexes de marchandises illégales ; des échanges qui impliquent souvent d'autres parties intermédiaires et de certains segments de l'administration corruptibles. Ce qui complique davantage la situation c'est la non-reconnaissance, par les tribus libyennes, du gouvernement qui n'est pas en mesure d'assurer la protection des frontières, devant impliquer les tribus dans les négociations, d'autant plus que ces dernières détiennent un lot d'armement important puisé dans les casernes de la défunte armée libyenne. La Libye n'est plus la seule menace potentielle, il y a le Mali qui est traversé par une grave crise politique. Ces nouvelles donnes impliquent une nouvelle stratégie sur le plan sécuritaire mais aussi diplomatique. Au Sahel, les groupes armés ont proliféré, ont accru leur capacité de nuisance, se sont diversifiés en terroristes, insurgés, criminels et milices. Désormais, existent une coopération et une convergence qui rassemblent ces groupes avec le narco-terrorisme. Pour lutter contre le terrorisme et trafiquants en tous genres, il y a lieu de mettre l'accent, avant tout, sur l'échange de renseignements qui doit se faire de manière instantanée, pratiquement en temps réel, harmoniser des politiques de lutte contre le terrorisme et de patrouilles communales le long de ces frontières difficiles à contrôler. Le Sahel est également une zone de transit pour les passeurs. 50 à 60% de ceux qui traversent la Libye vers l'Europe passent par la région. Les événements récents ont souligné que la traversée de la Méditerranée peut se transformer en drame et qu'il est urgent que tout le monde coopère pour arrêter les flux migratoires : créer des centres d'accueil, donner des moyens à la police pour contrôler ces flux migratoires et créer les conditions pour le retour. C'est pourquoi il y a lieu d'accorder une attention particulière aux tensions au niveau de la ceinture sahélienne qui recouvre, entièrement ou en partie, les pays suivants : l'Algérie (à l'extrême sud), le Sénégal, la Mauritanie (au sud), le Mali, le Burkina Faso (au nord), le Niger, le Nigeria (à l'extrême nord), le Tchad (au centre).

Le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique. La vulnérabilité du Sahel découle d'une profonde vulnérabilité des Etats accentuée par la pression démographique. Caractérisé par une forte croissance démographique (environ 3,1%), le Sahel devrait dou-

bler sa population d'ici 25 ans, et comptera vraisemblablement plus de 100 millions d'habitants, en 2020. Cette croissance affectera, certainement, la sécurité humaine et notamment alimentaire de la région dans son ensemble. A cela se greffent d'importantes inégalités qui accentuent l'intensification de la radicalisation qui est le fruit d'une conjonction de facteurs liés à l'individu, ses relations, sa communauté et son rapport à la société, avec des ingérences étrangères, manipulant différents acteurs afin de se positionner au sein de ce couloir stratégique et de prendre le contrôle des richesses qui sont nombreuses ; l'arc sahélien étant riche en ressources : après le sel et l'or, le pétrole et le gaz, le fer, le phosphate, le cuivre, l'étain et l'uranium qui nourrissent les convoitises de puissances qui désirent en assurer le contrôle

2- Face aux tensions géostratégiques, la sécurité de l'Algérie est posée à ses frontières. La frontière Algérie-Mali est de 1.376 km, celle Algérie- Libye est de 982 km, Algérie-Niger de 956 km, et la frontière Algérie-Tunisie de 965 km sont à surveiller. Selon les experts militaires, la stratégie algérienne se déploie sur trois niveaux : - premièrement, la mise en place d'un dispositif de sécurité aux frontières et la restructuration des forces armées et de sécurité ; -deuxièmement, l'amorce de processus bilatéraux de coopération avec les pays voisins ; - troisièmement, le développement d'un processus multilatéral à travers l'initiative des pays du Champ. Cette stratégie est guidée par trois principes fondamentaux : - non-ingérence dans les Affaires intérieures des Etats ; non intervention de l'armée algérienne hors du territoire et prise en charge endogène de la sécurité régionale et la proposition de la nouvelle constitution d'intervention, à l'extérieur du pays, ne peut se faire que si la Sécurité nationale l'exige mais dans le cadre d'organisations internationales et doit avoir l'aval des trois quarts du parlement. Dans cette perspective, le commandement militaire algérien a adopté un plan de sécurité concernant les zones frontalières portant plus précisément sur quatre axes : rencontres bilatérales entre structures en charge de la protection de la frontière commune ; - coordination des actions sur le terrain et la mise en place d'une coopération opérationnelle, pour lutter contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité transfrontalière ; - instauration d'un partenariat en matière d'échange de renseignements ; - échange des expériences dans les domaines de la sécurité des frontières, de la lutte contre la criminalité et la formation spécialisée au profit des cadres militaires afin d'accroître leurs compétences.

Pour l'Algérie, il y a l'urgence d'une coopération tant régionale que mondiale, dans la lutte contre la criminalité transnationale, nécessitant une coopération en réseaux passant par l'amélioration des bases de données afin de lutter efficacement contre le crime

transfrontalier et le terrorisme. D'une manière générale, sur le plan militaire et géo-stratégique, c'est à travers les activités du groupe dit des « 5+5 » que peut être appréciée, aujourd'hui, la réalité d'une telle évolution. (Etude du professeur Abderrahmane Mebtoul parue à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI Paris France) » la coopération Maghreb-Europe face aux enjeux géostratégiques » (novembre 2011)- chapitre III- « la stratégie de l'OTAN et des 5+5) Il s'agit donc de lever les contraintes du fait que la corruptibilité générale des institutions, pèsent lourdement sur les systèmes chargés de l'application des lois et la justice pénale en général qui ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication des réseaux du crime organisé (cyber-criminalité), où la collaboration inter-juridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes, accentuée par la porosité des frontières. À terme, la stratégie doit viser à attirer graduellement les utilisateurs du système informel vers le réseau formel et ainsi isoler les éléments criminels pour mieux les cibler tout en diminuant les dommages collatéraux pour les utilisateurs légitimes.

-Mais la lutte contre le terrorisme implique de mettre fin à cette inégalité tant planétaire qu'au sein des Etats où une minorité accapare une fraction croissante du revenu national, enfantant la misère et donc le terrorisme, renvoyant à la moralité de ceux qui dirigent la Cité. Sans lutte contre la corruption, impliquant une restructuration du système artisan et la dynamisation de la véritable société civile, loin des aléas de la rente, pour un retour à la CONFIANCE, il y a impossibilité de développement mais le risque d'une déflagration sociale (voir l'expérience récente du Liban), renvoyant à la bonne gouvernance. D'où la nécessité de développer ensemble une stratégie de riposte collective, reposant sur un partenariat gagnant-gagnant et sur un co-développement, car le tout sécuritaire pour le sécuritaire a des limites, existant des liens dialectiques entre développement et sécurité. L'Algérie du fait de ses potentialités notamment dans l'énergie solaire, les hydrocarbures traditionnels et non traditionnels, peut contribuer à être un puissant facteur de coopération et d'intégration entre les deux rives de la Méditerranée et fournir le lien structurant qui permettra la réalisation d'une suite de projets concrets, facteur de prospérité et de stabilité partagée, au niveau de la région méditerranéenne et africaine. Je suis persuadé, en fonction de son histoire mouvementée, depuis des siècles et de ses potentialités actuelles, notre peuple trouvera, sans nul doute, les ressources morales et psychologiques qui lui permettront, comme il l'a fait maintes fois face à l'adversité, de transcender avec dignité et honneur les rancunes et les haines tenaces. C'est pourquoi, comme je l'ai démontré récemment dans une longue interview au quotidien américain 'American Herald Tribune' du 28/12/2016, au quotidien financier français 'La Tribune FR' du 07 mai 2017 et la Conférence donnée devant les officiers supérieurs à l'Ecole supérieure de Guerre, l'Algérie - mars 2019- acteur stratégique dans le domaine énergétique), l'Algérie est un acteur stratégique de la stabilité de toute la région. C'est un passage obligé vers la reconquête de notre cohésion nationale et politique, sociale et économique au sein d'un front intérieur solide et durable, en faveur des réformes dans les domaines militaire, sécuritaire, politique, économique, social et culturel dont le pivot sont la bonne gouvernance et le savoir.

\* Docteur d'Etat en Sciences Economiques (1974-) ; diplômé d'expertise comptable de l'Institut supérieur de Gestion de Lille, membre de plusieurs organisations internationales Europe - USA, auteur de 20 ouvrages et de plus de 700 conférences nationales et internationales

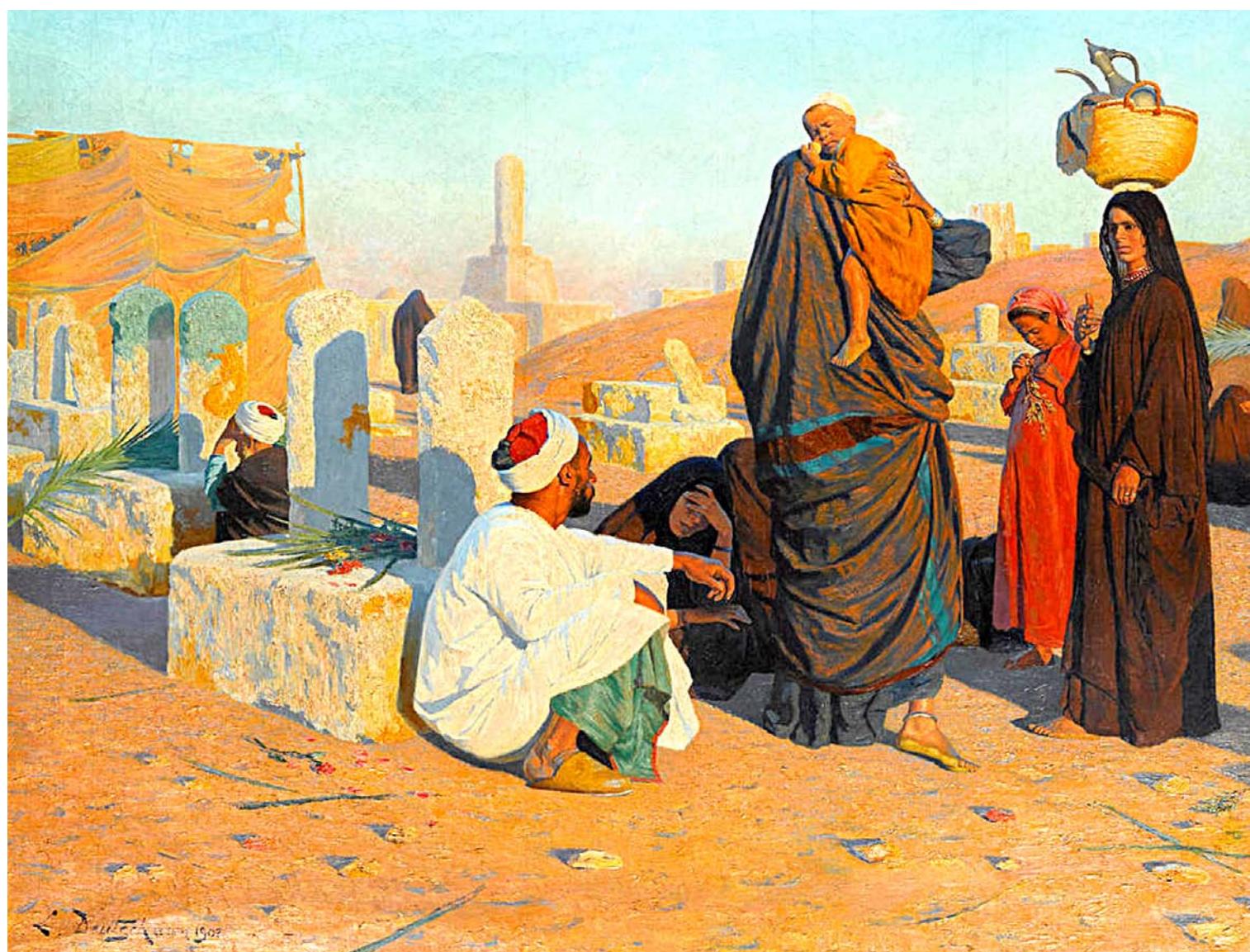
## Covid-19 : «L'argent est roi, le roi est nu, vive le roi !»

**«Ils créeront eux-mêmes les virus et vous vendront les antidotes.**  
**Par la suite, ils feront semblant de prendre du temps pour trouver la solution alors qu'ils l'ont déjà».**  
**Paroles de Kadhafi, il y a quelques années.**

Par A. Boumezrag

**L**a fin du vingtième siècle a été marquée incontestablement par l'effondrement des idéologies matérialistes (socialisme et capitalisme) et le sursaut des religions monothéistes. L'extrême concentration du pouvoir politique dans le bloc socialiste a suscité le déclin du communisme. L'extrême concentration des richesses à l'intérieur de l'Occident va provoquer la chute du capitalisme. La société moderne mondialisée est devenue «un troupeau de consommateurs infantilisés» par un marketing ravageur omniprésent et omnipotent. Les gouvernements apparaissent dès lors comme les gérants d'inégalités sociales et des distributeurs de priviléges, entretenant avec la population des rapports de méfiance et de suspicion car dans la frénésie de la consommation, les ambitions et les calculs de chacun l'emportent sur les obligations traditionnelles de solidarité. La soif de l'enrichissement, l'attrait et le poids des modèles importés, le goût du confort et de la facilité, l'environnement international ont contribué à faire de l'Etat en Algérie, une parodie ou un pâle reflet de l'Etat moderne.

**O**n est frappé par le développement du sentiment ethnique, régionaliste ou religieux au fur et à mesure que l'Etat se montre inefficace, délicuescent, incapable de répondre aux aspirations et aux besoins des masses. La religion, l'ethnie ou la région apparaissent comme des refuges pour les masses populaires désespérées et comme voie de recours conduisant à l'Etat, c'est-à-dire au partage des avantages et bienfaits du pouvoir. C'est parce que l'étatisme, au sens de l'absorption de la société par l'Etat, a échoué que le pouvoir a sacrifié le tribalisme, l'intégrisme et le régionalisme. La coexistence de la misère et de l'abondance devient chaque jour plus intolérante et l'on assiste à des pressions de plus en plus fortes à des revendications visant à une redistribution plus égalitaire des revenus. Des populations, se sentant abandonnées à elles-mêmes, n'ont plus aucun intérêt à l'Etat. Le pouvoir ne leur apparaît plus crédible, il ne satisfait pas à leurs besoins. La promesse d'un développement égalitaire pour tous n'a pas été tenue parce que les ressources du pays ont été dilapidées dans des projets grandioses sans impact sur la création d'emplois productifs durables et sur le développement de l'économie en dehors du secteur des hydrocarbures. Cinquante ans



après l'indépendance, l'Algérie dépend à 98% des revenus des exportations du gaz et du pétrole. L'Algérie est-elle condamnée à la fatalité d'un pouvoir fort de la dictature ? La dictature pourquoi faire ? Pour construire l'Etat ? Pour assurer le développement ? On le prétend mais elle ne bénéficie qu'à une infime minorité. Quant à la démocratie, qui la réclame ? Des intellectuels en mal de reconnaissance à la fin de leur carrière dite professionnelle ? Des anciens commis de l'Etat qui rêvent de revenir aux affaires avant de s'éteindre ? La génération de l'indépendance qui manque d'expérience dans l'exercice du pouvoir ? Une population infantilisée qui court derrière le sachet de lait (mal dosé) produit à partir d'une poudre importée ? Des notables qui ne sont pas sortis du douar pour prétendre rentrer dans la cité ? Des leaders non charismatiques de partis dits d'opposition, sans ancrage populaire, sans programme alternatif, sans conviction idéologique ou religieuse affirmée vivant des subventions de l'Etat ? Des affairistes qui cherchent à blanchir de l'argent mal acquis ? Des pseudo-industriels qui courrent derrière une amnistie fiscale ? Des hauts fonctionnaires qui veulent se perpétuer dans leurs fonctions officielles malgré leur âge avancé ? Des jeunes universitaires qui veulent s'investir dans la politique pour s'accomplir et/ou s'enrichir ? La génération de l'indépendance qui revendique le pouvoir longtemps accaparé par la génération de novembre.

**L**a démocratie ne se construit ni avec des chars, ni avec des fleurs, ni avec des paroles mais avec des actes quotidiens de tous et de chacun par l'instruction civique, l'ouverture d'esprit, l'acceptation

de l'autre. Et cela commence à l'école avant de s'étendre au reste de la société. Il s'agit de penser globalement et d'agir localement. C'est une œuvre de longue haleine qui exige patience, ténacité et discernement. La génération de novembre est usée et la jeunesse cadenassée. Cette œuvre salutaire n'est pas exempte de toute embûche, déviation ou perte de valeurs et d'identité. Sur un autre plan, l'histoire et la culture des sociétés maghrébines patriarcales favorisent-elles l'instauration d'une démocratie moderne en Afrique du Nord ? N'est-ce pas une utopie pour un peuple qui ne survit que grâce aux subventions de l'Etat et des revenus distribués par l'Etat sans contrepartie productive ? Cette dépendance totale de la société à l'égard de l'Etat provoque n'est-elle pas un obstacle majeur à la construction d'une démocratie ? L'Etat est-il ce «veau d'or» qui, par sa puissance et son omniprésence, résout tous les problèmes matériels d'une société en perdition ? En imposant donc au cours de la colonisation des institutions dont la logique de fonctionnement était radicalement opposée à celle de la société africaine, le colonisateur préparait en fait la société postcoloniale à l'échec de la modernisation politique. D'autant plus qu'il manque aux institutions de cette dernière société la dimension mythologique, très conscientisée en Occident, qui sert à les faire fonctionner. C'est pourquoi, ces institutions ressemblent à des outils rouillés, abandonnés sur le chantier d'une exploitation minière à ciel ouvert, et qui s'avèrent inadaptées pour mettre en œuvre le développement de l'Afrique et du monde arabe. Dans ce contexte, on cherche un recours, un point d'appui, un espoir. Entre les valeurs traditionnelles per-

dues et les valeurs modernes mal assimilées, les sociétés arabes se recherchent, victimes du paradigme consumériste occidental et les pesanteurs sociologiques du passé. Elles n'arrivent ni à assumer leur passé glorieux ni à se frayer un chemin parmi les nations modernes. Les désillusions du progrès gagnent de plus en plus les esprits.

**L**e refuge dans la religion musulmane apparaît plus plausible que le consumérisme occidental. Des populations entières se trouvent désesparées, n'ont plus de repère. Les voici, de plus en plus nombreuses, au milieu du gué menaçant de s'écrouler, ayant abandonné les acquis de la société traditionnelle sans avoir accédé aux promesses de la société occidentale. Sur les rives des sociétés occidentales, il reste peu de monde. Une minorité de privilégiés a pu traverser physiquement ou matériellement le fleuve sans pour autant être intégrée dans la société occidentale et sans pouvoir jouer localement le rôle dynamisant de la bourgeoisie occidentale. Mais l'ensemble des populations est au milieu du gué, se bousculant pour échapper aux tourbillons et aux courants. La frustration s'empare d'un nombre croissant d'individus qui oscillent entre la révolte et le rejet. C'est l'impasse. Entre les bienfaits terrestres hypothétiques et les valeurs religieuses intangibles, le choix devient clair. Faute de bonheur à l'aune des biens consommés, c'est la soif d'absolu qui l'emporte.

Il ne s'agit pas non plus de se complaire dans un autoritarisme stérile du pouvoir, et de voir dériver sans réagir la société vers un fatalisme religieux mais de se frayer un chemin vers plus de liberté, de justice et de dignité dans un monde sans état d'âme en perpétuelle évolution

où le fort du moment impose sa solution au plus faible. Entre la rigueur islamique et les libertés laïques, le monde arabe se recherche. La planète Terre se trouve prise en tenaille entre un Etat monde unipolaire laïque gouverné par les lois de l'homme et un Etat monde unipolaire religieux inspiré des lois divines. L'un suppose la disparition des Etats-nations, l'autre la création d'un clergé musulman. La première pêche par l'uniformisation des nations et la seconde par l'absence de clergé dans l'islam. Pour un profane, un Etat de droit est un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit constitutionnel et non à la volonté des gouvernants.

**C**'est une architecture intellectuelle des citoyens libres et égaux devant la loi. En terre d'islam, la démocratie est-elle donc une utopie ? La laïcité sera-t-elle une condition sine qua non de la démocratie ? L'islam empêche-t-il véritablement les peuples arabes et musulmans de disposer librement de leur destin ? La réponse nous semble être dans ce proverbe : «Dieu nous donne des mains, mais ne bâtit pas les ponts». Au lieu de se rapprocher, les peuples se sont éloignés, ils ont tracé des frontières délimitant les territoires, pourtant la terre est une, l'humanité est une, Dieu est un. Au lieu de s'élever son âme, il s'est rabaisonné.

Au lieu de construire des ponts, il a dressé des murs. Il a créé des Etats-nations pour diviser l'humanité en nations. «L'Etat-nation entraîne au point de vue de la paix, un grave recul. Il ressuscite les formes de la pensée, de la politique et de la dynamique tribales. Il constitue un milieu bellique beaucoup plus actif que l'ancien Etat monarchique». Gaston Bouthoul

## BOUIRA

**Une voiture dérape sur l'autoroute : mort d'un bébé et ses parents blessés**

Farid Haddouche

**U**n bébé de 14 mois est mort et ses parents ont été blessés, dans un accident de la circulation qui s'est produit, hier mardi, dans la matinée, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'Ath Mansour, située à une quarantaine de kilomètres à l'est

du chef-lieu de wilaya. Selon la Protection civile, une voiture de tourisme a dérapé, vers 6h, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'Ath Mansour.

Il est à déplorer la mort, sur le coup d'un nourrisson, âgé de 14 mois et des blessures à ses 2 parents. Les secouristes de l'unité secondaire de la Protection

civile de la daïra de M'Chedallah, appuyés par l'unité secondaire de la commune d'El Adjiba, sont intervenus pour venir en aide aux blessés et les transporter aux urgences de l'hôpital de M'Chedallah.

Le corps du nourrisson a été déposé à la morgue du même centre hospitalier.

**Un vieil homme retrouvé pendu**

**U**n citoyen, âgé de 75 ans, a été découvert, dans la soirée d'avant-hier, pendu avec un morceau de tissu accroché au plafond de sa maison, située dans le hameau Ouled Bouchia, à la sortie sud de Bouira.

Selon les informations obtenues, aux environs de minuit, les services de Protection civile du secteur principal de Bouira sont intervenus pour transférer le corps d'une personne retrouvée morte et pendue au plafond de sa mai-

son avec un morceau de tissu. La dépouille a été évacuée à la morgue de l'hôpital Mohamed Bouafia de Bouira. Les services compétents ont ouvert une enquête sur ce tragique événement.

Farid Haddouche

**Arrestation de six individus recherchés par la justice**

**S**ix individus, recherchés par la justice pour leur implication dans des affaires criminelles, ont été arrêtés durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué lundi le chargé de communication de la Sûreté de la wilaya, le Commissaire de police Samir Toutah. « Ces personnes font l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice à leur encontre pour leur implication dans différentes affaires criminelles », a expliqué à l'APS le Commissaire de

police Toutah. L'arrestation des six mis en cause est intervenue dans le cadre des différentes opérations sécuritaires menées par les services de la Sûreté de la wilaya durant les trois premiers mois de l'année 2020.

Durant la même période, les services de la Police ont mené 1907 opérations de recherche à travers la wilaya de Bouira. « Ce grand nombre d'interventions a permis d'arrêter les six personnes recherchées par la justice et de contrô-

ler aussi 11.224 autres individus, ainsi que 14.227 véhicules », a précisé le chargé de communication de la Sûreté de la wilaya. A l'issue de ces opérations, les services de la Sûreté de la wilaya ont établi des dossiers judiciaires à l'encontre de 651 individus, dont 77 sont impliqués dans des affaires de drogue et 38 accusés de port d'armes blanches illicites. « Tous les mis en cause ont été présentés devant la justice », a précisé le Commissaire Toutah.

## BLIDA

**Incendies de forêts : la Protection civile sur plusieurs fronts**

Tahar Mansour

**L**es différentes unités de la Protection civile, de la wilaya de Blida, mènent depuis plusieurs jours, un combat acharné contre plusieurs feux de forêts qui se sont déclarés dans différentes régions de la wilaya. Ainsi, les efforts de la Protection civile se poursuivaient hier, après plusieurs heures de lutte, pour venir à bout de

feux de forêt à El Maayef (Oued Djer), N'Haoua (Ain Romana) et Taourgha Tafnante sur les hauteurs de Bouinan.

Les unités des communes concernées sont, toutes, à pied d'œuvre pour éteindre le feu, épaulées en cela par les éléments de la colonne mobile.

En d'autres endroits, les sapeurs-pompiers ont réussi à circonscrire les sinistres et l'empê-

cher de s'étendre au couvert végétal avoisinant et ce, à Sidi H'Mida (Ouled Slama), Boussardina (Hammam Melouane), Ouled Ahmed (Sohane) et Sidi Hamed (Meftah). Des efforts soutenus restent en cours, en coordination avec les services des forêts pour venir à bout de tous ces feux qui se déclarent, quotidiennement, en divers endroits du territoire de la wilaya de Blida.

## BOUMERDÈS

**Mise en quarantaine de 274 Algériens rapatriés d'Arabie Saoudite**

**L**a direction de la Santé et de la Population de Boumerdès a accueilli, lundi, 274 ressortissants algériens rapatriés d'Arabie Saoudite qui ont été placés en quarantaine à la résidence officielle de l'Institut algérien du Pétrole (IAP) au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Dans une déclaration à la presse, le chargé de la cellule de communication, à la direction de la Santé et de la Population, Mohamed Barki, a indiqué que 274

citoyens algériens qui étaient bloqués à l'étranger (Arabie Saoudite), sont arrivés lundi aux alentours de 02h et transférés à bord de bus publics, à partir de l'Aéroport 'Houari Boumediène' vers la résidence officielle de l'IAP à Boumerdès « dans de bonnes conditions ». Ces ressortissants algériens, issus de plusieurs wilayas du pays, rapatriés par les autorités publiques dans le cadre de la prise en charge des ressortissants algériens restés bloqués à l'étranger, à cause de la propagation de la Covid-19, a souligné la même source.

rus, ont été mis en quarantaine pour une période de 7 jours, comme mesure préventive, afin de s'assurer de leur non-contamination au virus, ajoute la même source. Les services concernés de la wilaya ont « mobilisé tous les moyens humains et matériels disponibles » pour assurer l'accompagnement et une meilleure prise en charge des Algériens rapatriés de l'étranger, dans la cadre de la mise en œuvre des mesures préventives de lutte contre la propagation de la Covid-19, a souligné la même source.

## LAGHOUAT

**Une enveloppe financière pour l'aménagement de routes**

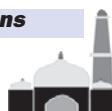
**U**n financement de 1,25 milliard de DA a été alloué pour l'aménagement de routes urbaines, dans les différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de l'Urbanisme, l'Architecture et la Construction.

Une enveloppe de 500 millions de DA est ainsi réservée à la commune de Laghouat pour l'aménagement de plus de 20 km de routes urbaines, 200 millions de DA à celle d'Aflou (2<sup>e</sup> plus grande concentration d'habitants de la wilaya) pour une quinzaine de ki-

lomètres, et le reste (entre 20 et 50 millions de DA) réparti entre les autres communes, en fonction de leurs besoins, a-t-on détaillé. Ces financements sont puisés de la Caisse de garantie et de solidarité des Collectivités locales de 2020. Un autre financement de 60 millions de DA est consacré à un programme d'éclairage public sur la ligne du front de l'Oued de Laghouat, un espace de détente prisé par les familles.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 dhou el hidja 1441

El Fedjr  
04h27Dohr  
12h39Assar  
16h39Maghreb  
19h46Icha  
21h13

## ALGER

**Saisie de poudre pour la fabrication de psychotropes et de 150 comprimés**

soire de 2 individus et la mise en liberté d'une jeune fille.

Dans une deuxième affaire distincte, la brigade mobile de la Police judiciaire 'Debih Cherif' (Alger-centre), agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues sur la rue 'Patrice Lumumba' (Alger-centre), ont procédé, après d'intenses investigations à l'arrestation du suspect et à la saisie d'une quantité de cannabis, de 30 comprimés psychotropes, de 4 armes blanches prohibées et d'un montant de 10.000 DA. Confondu aux preuves, le suspect a reconnu les faits qui lui sont reprochés, déclarant que les quantités de drogue saisies appartenaient à un autre narcotrafiquant et 3 de ses acolytes. La perquisition des domiciles des mis en cause a permis la saisie de montants de 157.000 DA et de 188.500 DA et d'une quantité de drogue. Après le parachèvement de la procédure légale, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

**Réouverture de la Poissonnerie**

L'activité et la sortie en mer des bateaux de pêche sont autorisées, dès mardi, hier, avec la réouverture aujourd'hui, mercredi matin, de la Poissonnerie d'Alger, a indiqué, lundi, un communiqué de la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Alger. Dans un communiqué posté sur la page officielle 'Facebook', la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques a annoncé, à l'adresse de tous les professionnels du port de pêche d'Alger, la reprise, à partir de mardi soir 11 août, de l'activité et sortie en mer, des bateaux de pêche et la réouverture, mercredi matin, 12 août, de la Poissonnerie d'Alger. Le Groupe de Services portuaires (SERPORT) et l'Entreprise de gestion des ports et abris de pêche d'Alger (EGPP) avaient annoncé la suspension de l'activité de la Poissonnerie d'Alger, dans le cadre des mesures de prévention de la Covid-19.

« En application des décisions prises lors de la réunion du 23 juillet dernier du Comité de suivi de l'évolution de la Covid-19, au port d'Alger, il a été décidé de suspendre l'activité de la Poissonnerie d'Alger du 29 juillet au 11 août

2020, afin de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et l'efficacité des mesures sanitaires prises auparavant », avait indiqué un communiqué conjoint (SERPORT et EGPP) publié sur la page Facebook de l'Annexe administrative du port de pêche d'Alger. Le communiqué avait précisé que la réunion du 23 juillet dernier avait décidé également, par mesure de sécurité, « d'exiger aux revendeurs la présentation, à la date de reprise de l'activité, d'une déclaration sur l'honneur attestant le bon état de santé de l'ensemble des travailleurs du Carré de vente ». Le communiqué avait fait état, en outre, de la décision d'avancer l'horaire d'ouverture de la Poissonnerie à 04h pour la procédure d'inspection vétérinaire des ressources halieutiques, qui devra durer au plus tard jusqu'à 05h, ainsi que de l'obligation du respect des gestes barrières afin d'éviter toute éventuelle contamination. Par ailleurs, l'accord a été mis sur la nécessité d'intensifier les opérations de désinfection et de nettoyage et ce, en associant les services compétents de la wilaya, conclut la même source.

**Envoi d'une caravane de solidarité aux victimes du séisme de Mila**

Une caravane de solidarité du Croix-Rouge algérien (CRA), composée de 22 camions chargés de denrées alimentaires et d'équipements médicaux, a démarré, lundi d'Alger à destination de la wilaya de Mila, touchée dernièrement par un séisme. Le coup d'envoi de cette caravane a été donné, conjointement, par la présidente du CRA, Saïda Benhabylès, et le ministre du Commerce, Kamel Rezig, depuis le Palais des expositions à Alger. « Cette caravane de solidarité aux familles victimes du séisme est composée de 200 tonnes de denrées alimentaires et d'équipements médicaux pour l'hôpital de Ferdjoua, dont un appareil respiratoire offert par la Croix-Rouge chinoise, 3 monitorings de surveillance, 2 électro-cardiaques, 4 pousses seringues, des pansements, des produits d'hygiène et des masques », a précisé Mme Benhabylès, dans une déclaration à la presse. Elle a annoncé, à l'occasion, qu'une grande caravane bénéficiera, au début de la semaine prochaine, à plus de 3.000 familles des zones d'ombre de l'extrême sud du pays», citant Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine (Adrar), Bor-

dj Omar Driss (Illizi) et d'autres régions des Hauts-Plateaux». La présidente du CRA a également annoncé, l'inauguration prochaine, en collaboration avec l'Association 'Planning familial', d'un espace de soutien psychologique pour aider les personnes à surmonter l'impact du confinement». Le ministre du Commerce a, de son côté, fait savoir que son département a collecté, grâce à la contribution des commerçants de Boumerdès, d'Alger, Blida, Bejaia et Sétif, «354 tonnes d'aides dont une partie a été déjà envoyée à nos frères libanais», notant que cette opération n'est pas la première du genre, depuis le début de la crise sanitaire. «Nous remettons aujourd'hui, la seconde partie, composée de 210 tonnes de denrées alimentaires, entre les mains du CRA qui se chargera de la distribuer», a-t-il dit. M. Rezig a fait savoir, à ce propos, qu'une convention sera signée entre le ministère du Commerce, le CRA et la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), «en vertu de laquelle les commerçants feront don, chaque année, d'environ 5.000 tonnes de produits alimentaires au CRA».

EL TARF

## Sit-in des jeunes du pré-emploi

A. Ouélaa

Pour la deuxième fois en l'espace d'un mois, les jeunes du pré-emploi en quête de leur réinsertion dans les secteurs où ils travaillent, selon le décret paru en ce sens en novembre 2019, se sont rassemblés hier matin devant le siège de la wilaya. Selon les représentants de ces protestataires, «il y a beaucoup de lenteur dans l'application de cette mesure dans la région par rapport aux autres wilayas du pays».

Contacté, le directeur de l'emploi de la wilaya d'El Tarf dira d'emblée

que «les portes du dialogue sont ouvertes avec les jeunes à tout moment». Et d'ajouter «qu'ils ont son numéro de téléphone et le site de la direction de l'emploi sur Facebook reste un espace d'échange sur n'importe quelle préoccupation». Pour ce qui est des postes de travail, la région a effectué pour le moment un travail correct et meilleur que dans d'autres wilayas.

Concernant les postes dans le secteur de la santé, une réunion s'est tenue en ce sens par la D.S.P. avec les autres directeurs dans ce

secteur, en l'occurrence les directeurs des EPH et EPSP en vue de répartir ces jeunes là où il faut. Et de poursuivre que «dès que le visa du contrôleur financier est donné, un maximum de quinze jours est accordé au secteur concerné par une opération de réinsertion par le wali en tant que président de la commission chargée de la réinsertion des jeunes».

Enfin, notre interlocuteur dira aussi que «50 postes vont être pourvus dans le cadre de ce dispositif qui concerne la DAL et la formation professionnelle entre autres».

## Trafic de kif, 7 arrestations

Les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Bouteldja (El Tarf) ont arrêté sept (07) individus et saisi près de 100 grammes de kif traité, a-t-on appris du chargé de la communication à la sûreté de la wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état des activités suspectes de ces dealers qui proposaient de la drogue aux jeunes des quartiers, les services de police ont ouvert une enquête qui

s'est soldée par l'arrestation d'un premier suspect, chômeur de son état, qui s'est avéré être celui à qui revenait la tâche d'écouler «la marchandise», a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Soumis à un interrogatoire, le mis en cause a fini par dénoncer ses six (06) acolytes, âgés entre 20 et 30 ans, a précisé la même source, signalant que quatre (04) d'entre eux avaient été appréhendés à bord d'un véhicu-

le, en possession de deux plaquettes de drogue, pesant au total 95,20 grammes. En plus de la saisie du véhicule exploité pour leurs activités douteuses, les services de police ont également arrêté les deux (02) autres complices, dans le cadre de cette affaire de trafic de drogue, impliquant au total sept dealers originaires de différentes communes de cette wilaya frontalière, a-t-on noté.

SKIKDA

## Installation du nouveau procureur général

A. Boudrouma

Dans le cadre du mouvement dans le corps des présidents de cours et procureurs généraux décidé par le président de la République, une cérémonie d'installation du nouveau procureur général de Skikda a eu lieu, hier, au palais de Justice. Cette cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales avec à leur tête le wali de

Skikda, en sus des présidents de tribunaux, de magistrats, des auxiliaires de justice et des greffiers, a été présidée par le président de cour M. Hamdi Bacha Omar qui a procédé à l'installation du nouveau procureur général M. Tebib Azzedine, en remplacement de M. Kebir Fethi muté au même poste à Souk Ahras.

A cette occasion, le représentant du ministre de la Justice, garde

des Sceaux, dépêché pour la circonstance, a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué le parcours professionnel du nouveau procureur général qui était auparavant procureur général adjoint au niveau de la cour de Batna. M. Tebib a également occupé diverses fonctions, notamment procureur de la République près les tribunaux de Tamalous, d'El Harrouch et de Skikda.

MILA

## 100 logements et des aides financières pour les victimes du séisme

Un quota de 100 unités de Logement public locatif (LPL) et des aides financières ont été dégagés pour la prise en charge des familles touchées par les deux tremblements de terre, qui ont frappé vendredi dernier la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. «La décision d'affecter ce quota de logements et ces aides financières fait suite aux

visites effectuées, vendredi et samedi derniers, par cinq membres du gouvernement dans la wilaya pour l'évaluation des dégâts causés par ces deux tremblements de terre», ont précisé les mêmes services dans un communiqué.

«L'octroi des aides se fera sur la base des résultats des expertises techniques en cours par les services de l'organisme de Contrôle

technique de la construction (CTC) et la valeur sera déterminée selon la classification de chaque bâti», ajoute le communiqué. La même source souligne, à la fin, la disposition des pouvoirs publics à dégager les aides financières et les programmes supplémentaires nécessaires à la prise en charge des sinistres des deux tremblements de terre dans la wilaya de Mila.

CONSTANTINE

## Plus de 3.800 arbres fruitiers ravagés par le feu

Pas moins de 3.808 arbres fruitiers ont été dévastés par des incendies enregistrés en août en cours dans la commune d'Ibn Badis (Constantine), a indiqué lundi à l'APS un responsable de la conservation des forêts. Favorisés par la canicule qui a sévi depuis la fin du mois de juillet dernier, ces incendies ont été signalés à travers huit (8) zones d'ombre dont les mechtas d'Oued Derdar, Merah Youcef, Keraboua Laâmeri et frères Bouras relevant de deux zones forestières de Sidi El Haouas et d'El Hedadj, a précisé le chargé de la communication et de l'information de cette institution, Ali Zegrour. Appartenant à neuf (9) agriculteurs, le patrimoine agricole ravagé par les flammes est constitué entre autres de 1818 figuiers, 180 oliviers et 60 abricotiers et poiriers, a-t-il fait savoir. Dans la même commune et durant la même période, ces in-

cendies, ont provoqué également la destruction de neuf (9) serres d'élevage avicole équipées, deux (2) bâtiments d'élevage d'animaux, 1855 bottes de foin, 40 quintaux d'aliments de poulets, 500 mètres linéaires de réseaux d'eau potable, 200 mètres linéaires de câbles électriques et quatre (4) pompes électriques et la calcination de 3100 poussins, a déclaré le même responsable. Des températures excédant les 44 degrés, des vents moyens chauds et le relief accidenté des zones montagneuses de cette commune rurale ont rendu la lutte contre ces incendies très difficile, a fait remarquer le représentant local du secteur forestier, soulignant qu'une délégation composée de représentants des services

de l'Assemblée populaire communale (APC), des directions de l'agriculture et de la protection civile et de la conservation des forêts, a été dépêchée hier dimanche sur les lieux pour l'évaluation des dégâts et l'ouverture d'enquêtes pour déterminer les circonstances et les causes de déclenchement de ces sinistres.

### Horaires des prières pour constantine et ses environs

22 dhou el hidja 1441				
El Fedjr 04h15	Dohr 12h39	Assar 16h25	Maghreb 19h32	Icha 20h58
				

BATNA

## Mosquées antiques, des chefs-d'œuvre archéologiques à valoriser

Bien que certaines mosquées de Batna soient fermées pour une raison ou une autre, les anciennes parmi ces structures cultuelles, disséminées à travers plusieurs localités de la wilaya de Batna, constituent des chefs-d'œuvre archéologiques et sont témoins d'une riche histoire de rayonnement spirituel et culturel conservant à ce jour leur attrait, même si elles ont grand besoin de restauration et de valorisation. Outre leur architecture caractéristique du patrimoine bâti de la région à base de toub (pisé) et de pierres, ces monuments étaient jusqu'à il y a peu, des lieux de rayonnement religieux, de savoir et de réforme sociale, où les questions liées à la religion et à la vie en société étaient traitées.

En plus de la saisie du véhicule exploité pour leurs activités douteuses, les services de police ont également arrêté les deux (02) autres complices, dans le cadre de cette affaire de trafic de drogue, impliquant au total sept dealers originaires de différentes communes de cette wilaya frontalière, a-t-on noté.

construction d'une nouvelle mosquée attenante à la première, assure M. Saâdna. Une autre mosquée historique est celle du vieux village (Thakleat) de Bouzina, un site bâti sur une colline et dont la mosquée a été classée en 1968, par un arrêté du ministère de la Culture. Selon les vieux du village, ce lieu de culte a été érigé depuis plus de trois siècles et avait servi surtout à l'enseignement du Saint Coran.

### LA MOSQUÉE SIDI AÏSSA DE T'KOUT, BÂTI DEPUIS PLUS DE SIX SIÈCLES

Dans la ville de T'kout, distante de 95 kilomètres de Batna, se trouvent deux anciennes mosquées. La première est celle de Sidi Aïssa du village Djarrallah. Elle a été édifiée depuis plus de six siècles sur le mausolée d'un saint. La seconde, est celle de Sidi Abdesslam datant de plus de quatre siècles, est également érigée sur la mausolée du saint éponyme, selon la même source. Des efforts continus sont déployés pour classer ces mosquées, placées toutes sous la tutelle de la direction des affaires religieuses et des wakfs, et des dossiers ont été constitués dans cette perspective, assure Nadir Saâdna qui note que la majorité de ces monuments cultuels se trouvent sur des sites aux paysages imprenables leur conférant une dimension touristique par excellence. De son côté, le directeur de la culture de wilaya, Omar Kebour, fait état d'une liste de plusieurs anciennes mosquées de la wilaya à valeur historique et spirituelle envoyée au ministère de la Culture proposant leur classification sur la base d'une décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune portant restauration et réhabilitation des anciennes mosquées.

La liste qui demeure ouverte comprend notamment la mosquée El Atik et le Djamaâ Sidi Mohamed El Hadj de Ksar de M'doukal (ce dernier fut surtout un lieu de rassemblement des futurs pèlerins devant suivre la voie des caravanes de Hadj), ainsi que les mosquées «Les sept dormants» de N'gaous, de Sidi Abdesslam de T'kout et enfin celle du village abandonné de Ghoufi dans la commune de Ghassira, ajoute la même source. La classification de ces mosquées et la restauration de celles ayant subi des dégradations permettent de préserver ce patrimoine historique matériel et, par ricochet un pan de la mémoire de la région, d'autant que ces structures surtout qu'elles constituent à la fois des monuments spirituels et religieux de par leur vocation et des vestiges historiques de par leur architecture, susceptibles de contribuer à la promotion du tourisme dans la région.

ILLIZI

## Don d'équipements médicaux pour l'hôpital

Un don d'équipements et accessoires médicaux a été remis à l'établissement public hospitalier du chef-lieu de wilaya d'Ilizzi par une entreprise privée opérant à In-Amenas, en signe de solidarité dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi des responsables de l'entreprise. Le don a comporté des équipements de salles de réanimation, des appareils de respiration artificielle, un électrocardiogramme, des matelas anti-escarres, des appareils de stérilisation, des appareils de contrôle médical numériques, et

d'autres accessoires tels que les lunettes de prévention, les combinaisons et 200 bavettes de type FFP2, a-t-on précisé. L'entreprise en question (ACOSCO) envisage une opération similaire au profit de l'hôpital de Djinet dans les prochains jours, dans le cadre de ses actions de solidarité, a annoncé à l'APS son directeur général, Miloud Zergat. L'initiative vise à soutenir les staffs médicaux dans leur lutte contre la pandémie du Covid-19 et à améliorer les conditions de prise en charge sanitaire dans la wilaya d'Ilizzi, a conclu le responsable.

## A quelques jours de la réouverture des lieux de culte Appel pour doter les mosquées de moyens de protection



S. M.

**U**n appel au bénévolat pour doter les 176 mosquées, concernées par l'arrêté du wali pour la réouverture des établissements religieux, à partir du 15 août en cours, de moyens de protection contre le coronavirus vient d'être lancé par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran.

Alors que la décision de réouverture des établissements religieux a été prise, il est à constater que la quasi-totalité des mosquées ne sont pas équipées de moyens de protection nécessaires prévues dans le protocole sanitaire annoncé par les pouvoirs publics. La direction de tutelle manque ainsi terriblement de moyens financiers et matériels pour doter l'ensemble des 176 mosquées de moyens de prévention et de protection contre la propagation de la pandémie. Un généreux donateur a certes mis à la disposition de cette direction un lot de gels hydro-alcooliques, mais les 176 mosquées nécessitent des thermomètres frontaux sans contact et des masques chirurgicaux pour assurer une meilleure prévention des fidèles. Un thermomètre frontal sans contact coûte, selon la qualité et les marques, entre 5.500 et 11.000 DA sur le marché local. 4.000 mosquées

sont concernées, au total, par la réouverture des établissements religieux à travers le territoire national. Un protocole sanitaire intégrant les gestes barrières et le respect strict des règles de distanciation sera appliqué dans ces mosquées qui ont été sélectionnées selon des critères stricts et essentiellement la capacité d'accueil supérieure à 1.000 fidèles. La réouverture des mosquées sera supervisée conjointement par le ministère de tutelle et les collectivités locales avec l'implication de la société civile. Le ministère des Affaires religieuses a appelé les fidèles au respect strict des gestes barrières et des règles de distanciation pour réduire les risques de contamination. Les services du Premier ministre ont annoncé samedi que des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place seront menées dans les mosquées, tout en ajoutant que le non-respect de ces mesures aura pour conséquence la fermeture immédiate de la mosquée concernée. L'ouverture programmée des mosquées doit se faire par arrêté du wali qui sera affiché à l'entrée des mosquées et sous le contrôle et la supervision des directions de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées et ce, en étroite coordination avec les servies de la Protection civile et des APC et avec le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local. Un dispositif préventif d'accompagnement devra être mis en place par les parties en charge de l'organisation de cette opération, comprenant notamment, le maintien de l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de 15 ans et aux personnes vulnérables, le maintien de la fermeture des salles de prière, des mussalate et des écoles coraniques, le maintien de la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection, l'utilisation de tapis de prière personnel, le respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins 1m30, l'organisation des accès de façon à respecter l'espace et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation, pour éviter les croisements des fidèles, la mise à la disposition des fidèles du gel hydroalcoolique. Le même dispositif prévoit également «l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs, l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées, l'affichage des mesures barrières et de prévention, alors que l'accès à la mosquée demeure soumis au contrôle préalable au moyen d'appareils thermiques».

### Ouverture des plages

## Entre satisfaction et appréhension

B. M.

**A**préhension et grincement de dents à la veille de l'ouverture des plages. Ce n'est pas le Covid-19 qui est mis en cause mais ce qui est qualifié de mafia des plages qui est pointé du doigt. Les Oranais gardent encore en mémoire les mauvais souvenirs des agressions et des violences enregistrées sur les plages par de pseudo gardiens des parkings et les propriétaires des tables qui font, chaque année, leur loi dans ces lieux de détente en imposant des tickets d'entrée pour les voitures à 200 DA et des tables et chaises à 1.000 DA et plus. Sur la page Facebook officielle de la wilaya, des citoyens demandent la sécurisation des plages car, disent certains «ce sont nos vies» qui sont en danger avec les actes de violence et d'agression déjà vécus pour

200 DA de parking et 1.000 DA de location de tables et chaises».

La wilaya d'Oran a annoncé sur sa page facebook, l'ouverture le 15 août des plages avec le respect strict du protocole sanitaire mis en place contre la pandémie du Covid-19. Ainsi 33 plages autorisées à la baignade seront ouvertes en plus des aires de plaisance. Parmi ces plages, l'on citera, Madagh, Cap Blanc, Corail, les Andalouses, complexe les Andalouses, New Beach, Coralès, Pénica à Bousfer, la Grande Plage, l'Etoile, Bomo plage, Cap Falcon, les Dunes, Saint Germain, Clairefontaine, Paradis plage, Bouisseville, Trouville, Saint Rock, Aïn Franine, Aïn Defla à Gdyel, Saint Michel et Cap Carbon à Arzew, Plage Mars El Hadjadj, le Petit Port et la grande plage à Mers El Hadjadj.

L'accès à ces plages est autorisé

avec le port du masque de protection, la distanciation entre les estivants d'un mètre et demi et la prise de température de chaque estivant à l'entrée de la plage par les agents de la protection civile. Il sera mis à la disposition des baigneurs des poubelles pour les masques utilisés.

Concernant la reprise d'activité pour les hôtels, cafétérias et restaurants, ils sont soumis au même protocole sanitaire avec exploitation des terrasses et l'obligation d'exploiter une table sur deux à l'intérieur. Il est également demandé aux propriétaires de ces lieux de mettre des paillassons à l'entrée pour que les clients essaient leurs chaussures sans oublier l'hygiène des tenues de travail pour le personnel et mettre à la disposition des clients les solutions hydroalcooliques.

## «Zéro rejet à la mer d'eaux usées» Un objectif réalisable ?

Houari Barti

**S**i officiellement, l'objectif «zéro rejet à la mer d'eaux usées», a été concrétisé, en mars 2019, avec la mise en service du projet de refoulement des eaux usées de la partie basse d'Oran, dans la réalité des faits, le littoral oranais continue, hélas, d'engloutir des milliers de mètres cubes d'eaux usées. Des déversements qui se font, à travers des exutoires connus et reconnus, par les pouvoirs publics, notamment celui du lieu-dit «Cueva d'El Agua» comme l'attestent des vidéos et des images satellites publiées, dernièrement sur les réseaux sociaux mais aussi à travers d'autres exutoires moins connus du côté de Canastel et Belgaïd. Qu'en est-il donc de cet objectif «zéro rejet en mer» porté à bras le corps, des années durant, par les pouvoirs publics ? Mythe ou réalité ?

Avant de tenter d'apporter une quelconque réponse à cette question, il demeure primordial de revenir d'abord sur la consistance et les enjeux du projet d'acheminement des eaux usées de la partie basse d'Oran vers la station d'épuration d'El Kerma via la station de relevage de Hai Dhaya (ex Petit-Lac).

Selon le directeur technique de la SEOR, M. Said Hamida, c'est un projet composé de 5 mini-stations de relevage et un linéaire de réseau de plus de 7,5 km qui porte l'ambition de résoudre, de manière définitive, l'épineux problème de rejet des eaux usées de la partie basse de la ville sur le littoral. Ces stations de relevage ont été réalisées au centre-ville, à Gambetta, à Hai Sanaoubar (ex-Les Planteurs), à Ras El Ain et à la Pécherie, pour capter les eaux usées qui se déversaient en pleine mer et les raccorder à des canalisations d'une longueur de plus de 7,5 km linéaires pour les acheminer vers la station de relevage de Petit-Lac, puis vers la station d'épuration d'El Kerma où ces eaux sont épurées pour servir à irriguer la plaine de la Mléta qui s'étend sur une superficie agricole de près de 8.000 ha, répartie entre Tafraoui, Oued Tlélat et

El Kerma. C'est dire toute l'importance de ce projet structurant et des enjeux qu'il recèle, à la fois pour l'environnement mais aussi pour l'économie nationale, en boostant l'activité agricole de la région.

Pour revenir à la question de départ, et si oui ou non le projet peut répondre à l'ambition de «zéro rejet en mer», le directeur technique répond, sans hésitation par l'affirmative concernant la partie basse de la ville située entre 'Fort Lamoune' à l'ouest et 'Cueva d'El Agua' à l'est. Au-delà de ce dernier point vers l'est toujours, cette ambition demeure, toutefois, tributaire de l'implication et à l'engagement de l'ensemble des acteurs, notamment les promoteurs publics et privés qui, parfois, n'hésitent pas à raccorder leurs bâtiments aux canalisations destinées aux eaux pluviales du réseau séparatif, polluant du coup, les eaux claires déversées en mer. Ce problème est déjà bien connu, notamment du côté de la Cité des '1.430 logements' de Canastel et du côté des Falaises, non loin du Palais d'Or. L'efficacité du projet dépend, par ailleurs, selon le directeur de l'Assainissement de la SEOR, M. Benhdedda Mohamed, de la capacité de répondre en temps réel aux différentes pannes techniques qui peuvent toucher l'ensemble du système, notamment les équipements de pompage, qui doivent être réparés ou remplacés rapidement, par des pompes neuves. A ce propos, un marché destiné à l'acquisition de 80 pompes est actuellement en cours d'exécution, a-t-il indiqué. Un autre projet de très haute importance, d'un coût global de 500 millions de DA visant à doter la SEOR d'un système de télésurveillance des stations de pompage des eaux usées, à l'image de celui réalisé à l'époque de la gestion espagnole pour l'AEP, au Bâtiment Intelligent, a également été lancé. La SEOR a déjà investi 200 millions de DA pour ce projet qui a besoin de 300 millions de DA supplémentaires pour sa finalisation, a indiqué par ailleurs le directeur technique de la SEOR, M. Said Hamida.

## Aéroport d'Es-Senia Quarante smartphones saisis

**Q**uarante smartphones qu'un passager tentait d'introduire frauduleusement sur le territoire national, ont été saisis, dimanche dernier, lors d'un contrôle effectué par les douaniers relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur (Aéroport international 'Ahmed Benbella' d'Es-Sénia).

Selon M. Zaoui, directeur de

l'information et de l'informatique à la direction régionale des Douanes d'Oran, l'opération s'est déroulée lors du traitement des passagers algériens rapatriés de Dubaï. Ces smartphones ont été découverts dans ses bagages et saisis. En Février dernier, quelque 4.250 smartphones ont été saisis chez un passager en provenance d'Alicante.

K. Assia

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Yasaïd Amel**, 9 ans, Mascara

**Saïd Allah Zohra**, 90 ans, Ibn Sina

**Cherif Ramdane**, 74 ans, Oran

**Souag Habib**, 70 ans, Canastel

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

22 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h47	Dohr 13h08	Assar 16h53	Maghreb 20h00	Icha 21h25
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## AÏN TÉMOUCHENT

### La réouverture des plages, une bouffée d'oxygène



Le secteur du tourisme dans la wilaya d'Aïn Temouchent mise sur la coordination avec les associations locales pour encadrer la saison estivale et veiller au respect des mesures de prévention et de sécurité pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamouda Maameri a indiqué, dans ce sens, qu'en prévision de l'ouverture des plages prévue samedi prochain, des travaux sont en cours en coordination avec les communes côtières pour répartir les espaces sur les plages sous forme de carrés dont chacun est réservé à un nombre d'estivants à ne pas dépasser, afin d'assurer les conditions de distanciation.

Les associations locales activant dans le domaine sont impliquées dans la concrétisation de ce plan d'action visant à assurer le respect des mesures de prévention dans les plages de la wilaya pour parer contre coronavirus à travers la distanciation physique et le port du masque de protection, entre autres, a-t-il souligné.

Parmi les acteurs du mouvement associatif local, figurent les Scouts musulmans algériens (SMA) qui enregistrent une forte présence sur le terrain depuis la déclaration de la pandémie du Covid-19 notamment à travers les campagnes continues de sensibilisation, a cité le directeur du tourisme, insistant sur la coordination des efforts avec eux pour la réussite de la saison estivale 2020, qui intervient dans des circonstances particulières imposées par la pandémie. M. Maameri a fait savoir que ce protocole de prévention est adopté pour un total des 18 plages autorisées à la baignade sur le littoral d'Aïn Temouchent, affirmant que toutes les conditions sont réunies pour un meilleur accueil des estivants qui doivent faire preuve de responsabilité en respect-

tant les mesures de prévention.

#### PRÊTS À ACCUEILLIR LES ESTIVANTS

Plusieurs communes côtières de la wilaya d'Aïn Temouchent ont procédé dernièrement au nettoyement et à l'aménagement des plages pour qu'elles soient prêtes à accueillir les estivants. Dans ce sens, le président d'APC de Terga, Sid Ahmed El Hakmou a indiqué que ses services ont effectué de manière périodique plusieurs opérations d'aménagement et de nettoyement de la plage de cette commune afin qu'elle soit prête pour l'ouverture de la saison estivale. Il a souligné que la décision de wilaya d'interdire la fréquentation des plages, prise par les autorités de wilaya en mai dernier dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du coronavirus, n'a pas constitué un obstacle pour la poursuite des efforts de la commune pour entretenir la plage en organisant de nombreuses opérations de volontariat avec l'implication de la société civile.

Ces actions ont porté, entre autres, sur des travaux de peinture de différents équipements publics qui seront exploités durant la saison estivale, dont le poste de surveillance de la protection civile, la salle de soins, ainsi que sur l'entretien des poteaux d'éclairage public au bord de mer. Au sujet de la sensibilisation à adopter cette saison, le Président de l'APC de Terga a indiqué que l'Association de protection de l'enfance activant localement et les SMA ont confirmé leur volonté d'œuvrer sur le terrain pour veiller à l'application des mesures de prévention contre Covid-19. Pour sa part, la commune de Beni Saf n'a pas été du reste dans la préparation pour l'ouverture des plages prévue le 15 août. La vice-présidente d'APC de Beni Saf, Zahéra Kalai a affirmé, à ce propos, que toutes les conditions sont réunies à travers les

plages du «Puits», de «Rachegoun» et de «Madrid» relevant de cette commune pour accueillir les estivants dans bons auspices. La même élue a évoqué plusieurs opérations de volontariat concrétisées auparavant pour l'aménagement et le nettoyement de ces plages avec la participation de nombreuses associations locales. Une vaste opération de nettoyement est programmée cette semaine avec la contribution de secteurs de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat, des travaux publics et les services communaux pour peaufiner la préparation. Des responsables ont été désignés pour gérer les trois plages citées et faire respecter les conditions de sécurité et de prévention en coordination avec des acteurs de la société civile et en se concentrant principalement sur un travail de sensibilisation pour le respect de la distanciation physique et le port de masques de protection par les estivants et les baigneurs, a-t-elle fait savoir.

De nombreux commerçants activant sur les plages de Terga et de Beni Saf ont exprimé leur satisfaction quant à la décision de réouverture des plages, trouvant qu'elle porte une lueur d'espoir pour sauver l'activité commerciale principalement liées à la saison estivale. Toufik, vendeur de fournitures de loisirs et de baignade à Beni Saf a déclaré que cette saison est caractérisée par un chômage forcé à cause de la pandémie du coronavirus suite à la décision de fermeture des plages. Il estime que la décision d'ouverture des plages représente une bouffée d'oxygène salutaire pour le commerce saisonnier dont il subsiste. Plusieurs gérants de crèmeries et de locaux de fast-food à la plage de Terga ont accueilli favorablement la décision d'ouvrir les plages, tout en s'engageant à contribuer à la sensibilisation des estivants pour le respect des mesures de prévention contre la pandémie du Covid-19.

## BÉCHAR

### Plus de 600 kg de tabac à chiquer saisie

K. Assia

Agissant sur la base d'informations, les éléments de la brigade mobile des douanes de Béchar, en collaboration avec les services de la gendarmerie, ont démantelé

avant-hier un entrepôt qui servait de stockage à des marchandises de contrebande, a-t-on appris de sources douanières. La descente effectuée dans ce local a donné lieu à la saisie de 9.600 sachets de tabac à chiquer de

marque Assila et 2.500 sachets de marque Tassili, soit 625 kg de «chema».

Les douaniers ont dressé une amende à l'encontre du contrevenant et une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie.

## MOSTAGANEM

### Une route qui fait jaser

Djamel Ayache

Pour faire face au flux important de véhicules légers et lourds transitant par l'axe Stidia-Fornaka, notamment la zone industrielle, et pour améliorer l'état de ces tronçons, les autorités ont lancé une opération de réhabilitation de ce chemin de wilaya, long de 14 km, depuis le mois de juin dernier. La première phase achevée s'est passée dans de bonnes conditions. Mais pour la deuxième phase, les travaux pour la mise en place de l'enrobé enregistrent un retard considérable, déplorent les habitants de la cité Belle Vue de Stidia. Des poussières sont soulevées lors du passage des véhicules légers et des camions. Ce qui se répercute quotidiennement et sans relâche sur des dizaines d'arbres, notamment des oliviers et des fi-

guiers plantés récemment. Même les champs de vignes longeant ce chemin n'ont pas échappé à cette poussière. Une situation qui perdure, a-t-on constaté sur place. Les agriculteurs souffrent depuis plus d'un mois. «Les arbres, principalement ceux nouvellement plantés, sont menacés de disparition si le chantier n'est pas achevé dans les brefs délais», déplore un fellah. Même les automobilistes欲ant rejoindre Fornaka par Stidia boudent ce tronçon et préfèrent transiter par El Macataa. Les habitants de Stidia lancent un appel aux autorités compétentes pour remédier à cette situation, principalement ceux résidant à proximité de cet interminable chantier. Le DTP, interrogé à ce sujet, a pris acte de ce problème. «Toutes les démarches pourachever cette opération seront entreprises», affirme-t-il.

## EL BAYADH

### Deux nouveaux bureaux de poste ouverts avant la fin de l'année

Deux nouveaux bureaux de poste seront réceptionnés dans la wilaya d'El Bayadh avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'unité d'Algérie Poste Boualem Semmari. Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces deux structures, situées dans les communes d'El Bayadh et de Brizina, a dépassé 75 %, a-t-il indiqué.

Des travaux sont également en cours pour la réalisation d'un autre bureau de poste au niveau de la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya, dont le taux d'avancement a atteint 15 %. Ils devront être réceptionnés à la mi-2021 pour contribuer à l'augmentation du nombre de bureaux de poste dans la wilaya qui en compte actuellement 43, a précisé M. Semmari. Par ailleurs, la recette principale postale du chef-lieu de wilaya a connu une vaste opération d'aménagement et le taux d'avancement des travaux a atteint 60 %. Il est prévu la réception du projet avant la fin de l'an-

née courante. Un bureau de poste dans la commune de Bougtob a aussi bénéficié d'une opération d'aménagement et de rénovation et il est prévu le lancement prochain des travaux d'aménagement d'un bureau de poste à Labiodh Sidi Cheikh, a-t-il fait savoir. Dans le cadre de la prise en charge des habitants des zones d'ombre de la wilaya, l'unité d'Algérie Poste a mobilisé un bureau de poste itinérant en vue de rapprocher les prestations postales des citoyens leur épargnant les déplacements contrignants vers les bureaux de poste et ce, en adaptation avec les mesures préventives contre la propagation du coronavirus. Par ailleurs, l'unité d'Algérie Poste a distribué dernièrement, en collaboration avec la Direction du commerce, des appareils de paiement électronique à des commerçants, a indiqué Boualem Semmari, relevant que l'opération se poursuit pour permettre de doter un plus grand nombre possible d'opérateurs.

## MASCARA

### Un mort et 39 blessés sur les routes en une semaine

Belkécir Mohamed

Selon le bilan du mois de juillet, 89 des accidents de la route ont été enregistrés faisant 108 blessés. 12 accidents se sont produits sur l'autoroute Est-Ouest, 24 autres sur les routes nationales, 19 sur les chemins de wilaya, 29 sur les chemins communaux et 5

sur les pistes. Le facteur humain est fortement mis en cause. Parmi les conducteurs impliqués dans ces accidents de la route, ceux âgés entre 20 à 40 ans. Par ailleurs, concernant le mois d'août, lors de la première semaine, 27 accidents de la circulation ont été enregistrés à travers le parc routier ayant fait un mort et 39 blessés.

## TIARET

### Réinhumation des restes de quatre chouhada

El-Houari Dilmi

Deuxième opération du genre en quelques mois, les restes mortuaires de quatre (04) chouhada ont été réinhumés lundi au niveau du carré des martyrs du cimetière de Mechraâ Sfa dans la wilaya de Tiaret, apprend-on de la direction des moudjahidines.

**La doyenne de la wilaya n'est plus**  
E. H. D.

Considérée comme la femme la plus âgée de Tiaret et sa région et probablement de tout le pays, El Hadja Kheïra Amari est décédée lundi à l'âge de 123 ans. En effet, née le 27 février 1897 comme l'atteste sa carte nationale d'identité, El Hadja Kheïra, après une vie pleine et heureuse, a tiré sa révérence lundi à Guertoufa, près de Tiaret, entourée par les membres de sa famille. La défunte était très connue

à Tiaret et toute sa région, et nombreux sont ceux qui lui rendaient visite pour solliciter sa baraka. «Elle a rarement rendu visite à un médecin et jouissait d'une bonne santé jusqu'à ses dernières années», témoigne l'un des membres de sa famille.

En Hadja Kheïra a presque une centaine d'enfants, de petits-enfants et arrière-petits-enfants, soit cinq générations. La centenaire a été inhumée lundi après-midi au cimetière Cheikh Sahraoui à Guertoufa.

Brésil

## Une application pour réserver sa plage à Rio

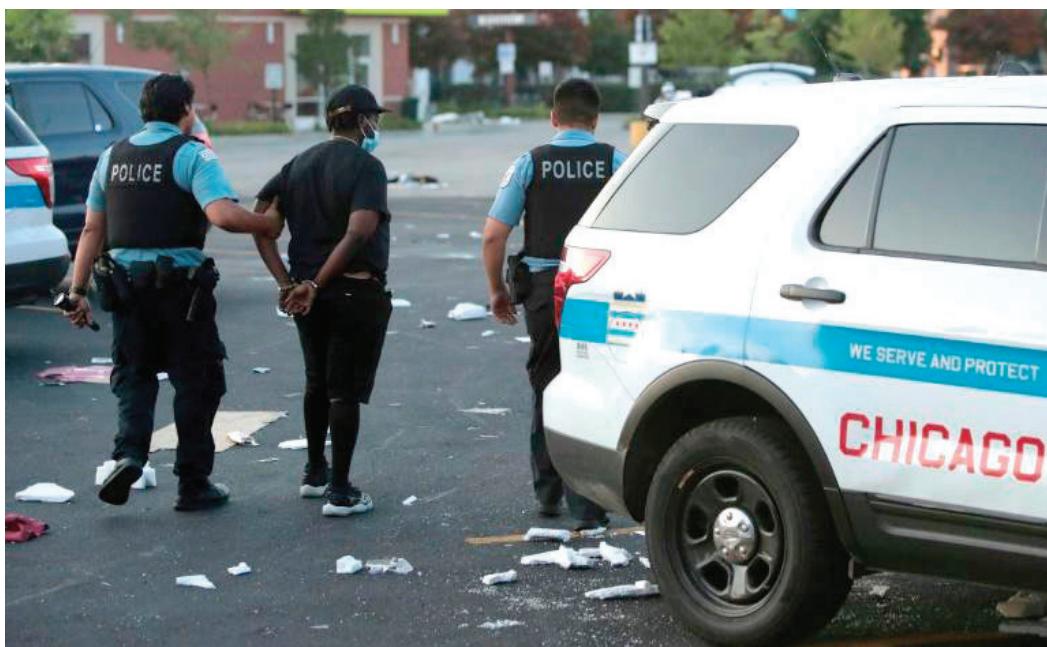


**L**e maire de Rio de Janeiro a annoncé lundi que toute personne souhaitant aller sur une plage de la ville balnéaire devrait réserver un espace via une application, dans une tentative visant à endiguer la propagation du coronavirus. Mais la mesure annoncée par Marcelo Crivella risque d'être fort difficile à appliquer dans une ville où les kilomètres de plages sont actuellement prises d'assaut et ce en dépit de la menace d'une amende de 107 réais (17 euros). "Les gens seront autorisés à rester dans des zones délimitées, en réservant via une application", a déclaré le maire lors d'une conférence de presse. "Ainsi nous pourrons mieux organiser quelque chose qui ne

fonctionne pas correctement aujourd'hui", a-t-il expliqué. Les autorités de Rio avaient fermé les plages de la ville en mars afin de lutter contre la propagation du virus qui a depuis fait plus de 100.000 morts au Brésil. Le 31 juillet, alors que le déconfinement relatif de la ville était entamé, le maire avait autorisé de nouveau la baignade et certaines activités aquatiques, mais le bain de soleil est resté interdit officiellement. Cela n'a pas empêché des milliers de personnes d'envrir les plages de sable blanc de la "cité merveilleuse", notamment Copacabana, Ipanema ou Leblon ces derniers week-ends, pour bronzer ou pratiquer un sport, très peu portant un masque. En juillet, le

maire avait pourtant dit qu'il ne rouvrirait les plages que lorsque existerait un vaccin contre le Covid-19. Ailleurs dans le monde, la technologie a été mise au service de la lutte anticonavirus, comme en Espagne, avec des drones, ou des applications pour réserver un espace sur la plage. Rio a également autorisé à partir de lundi la réouverture des centres d'affaires et la tenue de conventions. Le 29 juillet, le Brésil avait rouvert ses frontières aériennes aux touristes étrangers après une suspension de quatre mois, espérant faire un peu revenir les touristes qui ont déserté le deuxième pays le plus affecté par le coronavirus au monde, derrière les Etats-Unis.

## Pillages et violences à Chicago, plus de 100 arrestations



**D**es pillages et affrontements avec la police sont survenus à Chicago dans la nuit de dimanche à lundi, blessant 13 agents et provoquant l'arrestation de plus de 100 personnes, ont déclaré les autorités lundi. La police a répondu au signalement d'un homme armé dimanche après-midi, a expliqué son chef David Brown lundi matin. Après des échanges de tirs, une foule s'est formée et la tension est montée, alimentée par plusieurs "publications sur les réseaux sociaux encoura-

geant les pillages", a-t-il détaillé lors d'une conférence de presse. Au total, 400 agents ont été déployés dans le centre-ville, et la police a procédé à plus d'une centaine d'arrestations, a-t-il déclaré. De nombreux magasins avaient leurs vitrines brisées lundi matin. "Nous nous réveillons sous le choc ce matin", a déclaré la maire démocrate de la ville, Lori Lightfoot, dénonçant des comportements "abjectes, et purement et simplement criminels". "Ces individus ont participé à ce qui

peut seulement être qualifié de vastes et honteuses destructions et pillages", a-t-elle ajouté, appelant la population à fournir toute information permettant de faire avancer l'enquête sur ces événements. Quelque 13 agents de police ont été blessés lors des événements, a précisé David Brown. Lors des sept derniers jours, neuf agents se sont fait tirer dessus, a-t-il déploré. Une présence renforcée des forces de l'ordre va être maintenue dans le centre-ville jusqu'à nouvel ordre, a-t-il ajouté.

Etats-Unis

## L'industrie de la tech se mobilise contre le gel des visas



**F**acebook, Amazon, Netflix et d'autres piliers des technologies tentent de faire valoir leurs arguments contre le gel des visas décidé en juin par le président Donald Trump, qui nuit selon eux à tous les acteurs de l'économie américaine. Dans un document appuyant une plainte de la Chambre américaine du Commerce contre le gouvernement, quelque 50 entreprises et organisations affirment que le gel des cartes vertes et de certains visas de travail "va freiner l'innovation, entraver la croissance et au final nuire de façon irréparable aux travailleurs, aux entreprises et à l'économie américaine en général". Les visa H-1B très utilisés dans le secteur des hautes technologies sont particulièrement cruciaux, assurent-elles. Les géants de la tech ont décidé de se faire ainsi entendre via un "amicus curiae", qui permet à un acteur non partie d'un litige d'intervenir dans la procédure pour aider une instance juridique à prendre sa décision. Donald Trump a assuré qu'il voulait aider les travailleurs américains, confrontés à la forte hausse du chômage (10,2% de la population active en juillet contre 3,5% en février), liée à la pandémie. Mais la Silicon Valley, berceau de start-up et licornes devenues des leaders planétaires, dépend lourdement des immigrants qualifiés pour répondre à la forte demande de ingénieurs, spécialistes des don-

## Nigeria: un chanteur condamné à mort pour «blasphème»



**U**n tribunal islamique du nord du Nigeria a condamné à mort un musicien accusé de blasphème, ont annoncé les autorités judiciaires de la ville de Kano lundi. Un tribunal appliquant la Charia, en vigueur dans de nombreux états à majorité musulmane du nord du Nigeria, a condamné Yahaya Aminu Sharif à la pendaison pour avoir insulté le Prophète dans l'une de ses chansons, a déclaré à l'AFP Baba-Jibo Ibrahim, le porte-parole des autorités judiciaires locales. Les tribunaux chargés d'appliquer la charia dans la région ont déjà prononcé des condamnations à mort pour adultére, meurtre ou homosexualité, sans qu'aucune exécution n'ait eu lieu jus- que là. Le procès d'Ibrahim Said Sharif s'est déroulé à huis clos, et l'accusé "a plaidé coupable" rapporte Baba-Jibo Ibrahim, qui assure que le chanteur a pu recevoir un conseil juridique. La ville de Kano avait été agitée par des manifestations après la diffusion sur les réseaux sociaux, de la chanson à l'origine de cette condamnation. Les manifestants avaient mis le feu à la maison familiale d'Ibrahim Said Sharif et ils avaient défilé dans les rues de la ville pour réclamer son arrestation. C'est la deuxième fois qu'une peine de mort est prononcée pour blasphème depuis que plusieurs états du nord du Nigeria ont adopté au début des années 2000 une version stricte de la charia.

## Poutine l'a annoncé

# **La Russie a inventé un vaccin contre le nouveau coronavirus**



**L**e président russe Vladimir Poutine a annoncé mardi que la Russie avait développé le "premier" vaccin contre le nouveau coronavirus, assurant qu'il donnait une "immunité durable". Dans les semaines précédant cette annonce, des scientifiques étrangers ont exprimé leur préoccupation face à la rapidité de la mise au point d'un tel vaccin et l'OMS avait appelé au respect de "lignes directrices et directives claires" en la matière. "Ce matin, pour la première fois au monde, un vaccin contre le nouveau coronavirus a été enregistré", a dit Vladimir Poutine, en ajoutant : "je sais qu'il est assez efficace, qu'il donne une immunité durable". Le président a même affirmé qu'une de ses filles s'était fait inoculer le vaccin qui a été développé par le Centre de recherches en épidémiologie et microbiologie Nikolai Gamaleïa, avec le ministère russe de la Défense. "Elle a participé à l'expérience", a-t-il indiqué, selon les agences russes affirmant qu'elle avait eu un peu de température après les deux inoculations, "et c'est tout". Le ministère de la Santé a affirmé que la double inoculation "permettait de former une immunité longue", estimant qu'elle pouvait durer "deux ans". "Le plus important bien sûr est que nous puissions assurer à l'avenir une sécurité inconditionnelle quant au recours à ce vaccin et quant à son efficacité", a encore dit M. Poutine, "j'espère que ce sera le cas". Le ministre de la Santé Mikhaïl Mourtachko a indiqué d'ailleurs que "des essais cliniques sur plusieurs milliers de personnes allaient continuer".

---

## VACCINER LES PERSONNELS MÉDICAUX

---

La vice-Premier ministre en charge des questions de Santé, Tatiana Gólikova a dit espérer commencer dans les semaines à venir la vaccination des personnels médicaux. "Nous espérons vraiment que septembre, ou même fin août-début septembre, le vaccin soit produit et la première catégorie à être vaccinée sera le personnel médical", a-t-elle dit selon les agences russes. Les enseignants devraient également être parmi les premiers vaccinés. Il sera mis en circu-

## VACCINER LES PERSONNELS MÉDICAUX

La vice-Premier ministre en charge des questions de Santé, Tatiana Golikova a dit espérer commencer dans les semaines à venir la vaccination des personnels médicaux. "Nous espérons vraiment que septembre, ou même fin août-début septembre, le vaccin soit produit et la première catégorie à être vaccinée sera le personnel médical", a-t-elle dit selon les agences russes. Les enseignants devraient également être parmi les premiers vaccinés. Il sera mis en circu-

**Le patient zéro ne se trouve pas toujours au même endroit que le premier cluster**

**U**n haut responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné lundi que si les premiers groupes de cas de COVID-19 avaient déjà été identifiés à des fins de recherche épidémiologique, le patient zéro ne se trouvait pas forcément au même endroit que le premier cluster. Michael Ryan, directeur exécutif chargé du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS, a indiqué lors d'une conférence de presse virtuelle que le patient zéro pouvait se trouver ailleurs, et qu'il fallait en conséquence "garder l'esprit ouvert". "Toutes les hypothèses sont en train d'être examinées. En suivant les données récoltées par la science, on finira par identifier, espérons-le, le moment où la maladie a franchi la barrière des espèces", a-t-il déclaré. Le responsable a souligné que le nouveau coronavirus s'avérait exceptionnellement difficile à arrêter. "Il est difficile à reconnaître, car il est difficile de le distinguer d'autres syndromes, à moins de disposer de tests adéquats et immédiats", a-t-il expliqué.

## **- Communiqué**

**Ooredoo contribue avec 15 millions de dinars pour lutter contre la Covid-19**

Toujours impliquée dans la lutte contre la propagation du coronavirus, Ooredoo fait un don de 15 000 000.00 DA au profit du trésor public dans le cadre de l'élan de solidarité nationale contre ce virus.

Solidarité nationale contre ce virus.  
Ainsi, à travers cette contribution financière Ooredoo entreprise citoyenne, participe une fois de plus de manière concrète aux efforts déployés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

A cette occasion, le Directeur Général Adjoint de Ooredoo, M. Bassem Al Ibrahim a déclaré : « Ooredoo est très fière de se joindre à l'élan de solidarité nationale pour lutter contre la crise sanitaire.

tre le Coronavirus. Cette donation symbolise la dimension citoyenne de notre entreprise qui demeure fortement engagée aux cotés des Algériens dans cette conjoncture exceptionnelle. Je réitère la volonté de Ooredoo à poursuivre son implication et son engagement actifs dans la lutte contre la propagation de ce fléau. »

Il y a lieu de rappeler que depuis le début de cette pandémie, Ooredoo a multiplié ses actions aux côtés de ses partenaires, entre autres le Croissant Rouge Algérien, les Scouts Musulmans Algériens et le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Il s'agit notamment du lancement d'une caravane de solidarité au profit du personnel soignant et de familles défavorisées en partenariat avec le CRA, d'un don d'équipements médicaux à l'hôpital de Boufarik, de la désinfection d'hospices de vieillesse en collaboration avec les Scouts Musulmans Algérien, de l'octroi de 150 cartes SIM aux employés du secteur de la santé, et récemment d'un don de 27 millions de dinars au profit du CRA.

A travers ce don, Ooredoo réaffirme son engagement et sa contribution en tant qu'entreprise citoyenne aux cotés des Algériens et Algériennes en ces temps exceptionnels.

# **A l'épicentre du coronavirus, les Wuhanais tombent le masque**

Par Hector Retama

MARCHÉ FERMÉ

**A**u cœur de la Chine, leur ville a été la première de la planète à se retrouver en quarantaine. Mais six mois plus tard, les habitants de Wuhan savourent leur retour à une vie normale, au point que beaucoup n'hésitent plus à tomber le masque. Des jeunes qui se déhanchent lors d'une fête techno, des stands de nourriture pris d'assaut et des embouteillages omniprésents: le paysage wuhanais n'a plus rien à voir avec l'atmosphère de ville fantôme qui s'était abattue sur les rives du Yangtsé à partir du 23 janvier. La métropole de 11 millions d'habitants a vécu un dur confinement de 76 jours, finalement levé début avril. Mais avec la quasi-disparition de la maladie dans l'ensemble de la Chine, l'animation a repris possession des rues. Des milliers de Wuhanais font la queue tous les matins devant les roulettes vendant des petits-déjeuners. Une scène qui contraste avec les foules qui se pressaient dans les hôpitaux de la ville pendant l'hiver: angoissées par le nouveau coronavirus. Alors que le masque est de rigueur de Berlin à Paris, à Wuhan l'objet symbole de la pandémie, de même que les combinaisons intégrales et les lunettes de sécurité, laissent la place aux ombrelles et aux lunettes de soleil. Les températures écrasantes ont atteint ces derniers jours les 34 degrés. Les touristes sont revenus et se photographient tout sourire devant la Tour de la Grue jaune, un des monuments emblématiques de Wuhan, avec ses boiseries rouges et orange.

# **Les masques chirurgicaux très efficaces, les bandanas beaucoup moins**

# **Les masques chirurgicaux très efficaces, les bandanas beaucoup moins**



**L**es masques chirurgicaux stoppent plus de 90% des gouttelettes émises par la parole, selon une étude comparative de 14 types de masques qui conclut que les bandanas et les cache-cols en polaire sont les moins efficaces. Pour cette expérience publiée par *Science Advances* le 7 août, les chercheurs de l'université américaine de Duke ont fait parler plusieurs participants masqués dans une pièce noire vers un rayon laser, la scène étant filmée (les gens répétaient: "Stay healthy, people", "prenez soin de vous"). Le nombre de postillons et gouttelettes traversant le rayon a été analysé par ordinateur. Sans surprise, les masques réservés au personnel hospitalier N95 (la norme américaine, équivalente aux FFP2 en Europe) sont les plus efficaces, réduisant la transmission de gouttelettes de plus de 99,9%, par rapport à une personne parlant sans masque. Suivent les masques médicaux à trois couches, qui la réduisent de plus de 90%, et juste derrière les masques en polypropylène et coton/polypropylène. Pour les masques faits maison en coton, la réduction oscillait entre 70 et 90%, selon le nombre de couches et le plissage. Les bandanas réduisaient les gouttelettes de 50%. Le pire des 14 masques testés était un cache-col en laine polaire, du type de ceux qu'utilisent les coureurs: ce tissu a en fait augmenté le nombre de gouttelettes expulsées, probablement parce que le matériau divisait les grosses gouttelettes en plus petites. Les masques médicaux professionnels N95 équipés d'une valve ronde étaient enfin bien plus mauvais que les N95 sans valve et comparables aux masques en coton, car la valve aide précisément à évacuer l'air expiré; ces masques sont vendus comme "respirables", mais les autorités et experts les déconseillent car, s'ils protègent le porteur, ils propagent plus facilement l'air contaminé expiré par une personne.

## Football - Nationale 2

### Une composante très discutable

R. S.

**L**a FAF a finalisé la composition des deux groupes du prochain championnat de seconde division (ex-Ligue 2) avec la présence de 36 formations « amateurs » qui animeront l'exercice 2020-2021. Beaucoup d'observateurs estiment que le changement de compétition n'arrange guère les affaires du football algérien. Le MC El-Eulma, qui a atteint en 2015 le seuil des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique avec l'entraîneur Jules Accorsi, sera face à des équipes qui n'ont jamais évolué dans l'antichambre de l'élite. Toujours dans ce groupe Centre-Est, le MOB, vainqueur de la coupe d'Algérie en 2015 et finaliste de la coupe de la CAF 2016, ainsi que la JSMB qui avait remporté la coupe d'Algérie en 2008, sera dans la même situation en affrontant des formations inconnues au bataillon. Certes, ce groupe nous offrira de belles rencontres, avec notamment des derbys à la pelle entre le MSPB et le CAB, ou encore celui de Béjaïa entre le MOB et la JSMB, ainsi que MOC-ASK, sans pour autant

oublier le choc USC - IRBK. Au Centre-Ouest, l'ASMO, le MCS, l'USMH et le RCA, tous anciens sociétaires de l'élite, seront appelés à se mesurer à des équipes régionales dont le niveau technique n'est guère convaincant pour pouvoir espérer éléver le niveau technique de notre football. Là, on aura droit aux retrouvailles entre le RCK et l'USMH, un derby qui s'annonce assez chaud dans un groupe Centre-Ouest lequel sera marqué par de nombreuses rencontres entre des formations de l'ex-DNA. Aussi, la saison risque d'être mouvementée du moment que six équipes de chaque groupe seront reléguées en division inférieure à l'issue du championnat. C'est sûr que cela va entraîner une pression dans la mesure où les clubs mettront les bouchées doubles dès les premières journées et ce, pour éviter toute mauvaise surprise. Là, il n'est pas également écarté d'assister à des scènes de violence qui sont devenues monnaie courante chez nous. Enfin, les équipes seront soumises à un rythme infernal avec la succession de matches ainsi que ceux de la coupe d'Algérie. On aura la bagatelle de dix-

#### Composition des groupes

**Centre-Est:** CR Beni Thour, JSM Béjaïa, MO Béjaïa, MSP Batna, CA Batna, IRB Khencela, CRB Ouled Djellal, MC El-Eulma, AS Khroub, USM Annaba, HB Chleghoum Laid, US Chaouia, DRB Tadjeanet, MO Constantine, CRB Ain Oussara, NRB Telaghma, A. Boussaâda, WR M'sila.

**Centre-Ouest :** ASM Oran, MC Saïda, CR Témouchent, RC Kouba, USM Harrach, USM Blida, WA Boufarik, ES Ben Aknoun, OM Arzew, SKAF, US Remchi, SC Ain Defla, IB Lakhdiria, RCB Oued R'hiou, MCB Oued Sly, JSM Tiaret, IRB El-Karma, RC Arba.

## USMA - Affaire Ibara

### Une tentative d'escroquerie déjouée



**L**a Direction de l'USM Alger a annoncé avoir «échappé à une tentative d'escroquerie» dans l'affaire l'opposant à son ex-attaquant congolais, Prince Ibara, lorsque deux personnes «non encore identifiées» ont pris attaché avec elle dernièrement, en se faisant passer pour le joueur et son avocat, pour essayer de lui soutirer la somme de 100.000 euros, dans une transaction présentée comme «un arrangement à l'amiable» entre les deux parties. «La Direction de l'USMA a reçu le samedi 8 août courant un mail de l'avocat du joueur Prince Vinny Ibara Doniama, dans lequel il a apporté des précisions de taille dans ce qui semble être une véritable opération d'escroquerie. Maitre Antoine Séméria a assuré que les personnes qui s'étaient faites passer pour lui et son client n'étaient autres que des escrocs», a rapporté la direction usmiste dans un communiqué diffusé sur son site. Ibara avait saisi la Fédération internationale de foot-

ball (Fifa) pour dénoncer «un licenciement abusif» de la part de l'USMA, tout en demandant à percevoir «la totalité de ses indemnités». Une procédure qui a fini par porter ses fruits, puisque le 20 juillet dernier, l'USMA a reçu une notification de la Fifa, lui interdisant tout recrutement de nouveaux joueurs pour les trois prochaines périodes d'enregistrement, tant au niveau national qu'international, et ce, dans le cadre de l'affaire Ibara.

A partir de là, et pour lever cette interdiction de recrutement, la Direction algéroise n'avait plus d'autre choix que de régulariser la situation de l'attaquant congolais. Seulement, quelques jours plus tard, elle a reçu une proposition de la part d'une personne, qui se présentait comme étant l'avocat d'une autre personne, qui prétendait également être le joueur Prince Ibara. Ces derniers avaient proposé à la Direction de l'USMA une «solution à l'amiable», qui consiste en le paiement de seulement

100.000 euros au lieu des 200.000 convenus, mais en évitant les procédures administratives d'usage. Une issue favorable pour les deux parties, car elle leur fera économiser du temps, tout en évitant la paperasse. Seulement, la Direction de l'USMA a refusé cet arrangement à l'amiable, préférant s'en tenir à la procédure habituelle, ce qui s'est avéré payant, car le vrai avocat d'Ibara n'a pas tardé à apporter la preuve que les deux personnes qui étaient derrière cette proposition n'étaient que des escrocs. «Les escrocs sont comme des hyènes.

Lorsqu'une importante somme d'argent est en jeu, ils entrent en action et guettent la moindre occasion pour empocher le magot. Alors, ne soyons pas naïfs», a indiqué Me Séméria, en remerciant la Direction de l'USMA de «rester extrêmement vigilante», et surtout de ne traiter qu'avec lui. Après avoir quitté l'USMA l'an dernier, Ibara avait opté pour le club de deuxième division belge, Beershot.

## WA Tlemcen

### Le président Souleyman se retire



Ph.: Arch.

**L**a direction du WA Tlemcen, club promu en Ligue 1 de football, à sa tête le président du conseil d'administration Nacereddine Souleyman a annoncé, lundi, la fin de sa mission, en attendant la tenue dans les prochains jours d'une assemblée générale de la Société sportive par actions (SSPA) du club.

«Personnellement, je ne suis plus intéressé par la présidence du club. J'estime que j'ai accompli mon devoir envers le WAT, et il appartient à présent à l'actionnaire majoritaire de désigner mon successeur, ainsi que les membres du conseil d'administration. Elle vient d'arriver à terme dès lors que la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la fin prématurée de la saison», a déclaré Nacereddine Souleyman.

Troisième au classement de la Ligue 2 au moment de l'arrêt de la compétition après 24 journées en rai-

son de la pandémie du coronavirus, le WAT a retrouvé l'élite qu'elle a quittée depuis 2013.

Pendant toute cette période, qui a vu le club descendre jusqu'à la troisième division, le président Souleyman est lui resté fidèle, contribuant, a-t-il poursuivi, dans deux accessions. «Personnellement, je ne suis plus intéressé par la présidence du club. J'estime que j'ai accompli mon devoir envers le WAT, et il appartient à présent à l'actionnaire majoritaire de désigner mon successeur, ainsi que les membres du conseil d'administration. Une opération qui aura lieu lors d'une assemblée générale qui sera tenue une fois le commissaire aux comptes terminé l'examen du bilan financier de la saison écoulée que nous lui avons transmis», a-t-il expliqué.

En attendant, la direc-

tion du WAT vient de préparer une convention qu'elle compte faire signer à ses joueurs liée à la réduction de leurs salaires pendant la période d'inactivité du championnat, a fait savoir le même responsable, rappelant au passage que le club a fait face durant toute la saison à des problèmes financiers énormes qui ne lui ont pas permis de payer ses joueurs et le staff technique d'une façon régulière. Au sujet de l'avenir de l'entraîneur Aziz Abbès qui a réussi sa deuxième montée de suite en Ligue 1 après avoir fait de même l'été dernier avec le NC Magra, le président du WAT a souligné que ce dossier «est du seul ressort de l'actionnaire majoritaire, tout comme celui du futur conseil d'administratif, ainsi que l'effectif qui défendra les couleurs du club la saison prochaine».

## JS Kabylie

### Le recrutement va bon train

**L**e défenseur central du CRB Dar El-Beïda (Div. amateur), Lyes Fayçal Haddouche et le meneur de jeu de l'ES Ben Aknoun, Juba Aguiéb, sont devenus les troisième et quatrième recrues estivales de la JS Kabylie, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué, sans dévoiler la durée des contrats. Haddouche (22 ans) a été formé à l'USM Alger, tandis qu'Aguiéb (24 ans) vient d'accéder avec l'Etoile en D2.

Ils rejoignent ainsi les

deux premières recrues de la formation kabyle : le défenseur du RC Kouba (Div. 2) Mehdi Ferrahi et le jeune meneur de jeu du RC Arbaâ (Div. 2), Arfi Houdeifa. Par ailleurs, la JSK a annoncé la promotion en équipe première du gardien de but de la réserve Masten Becheker (21 ans), qui a paraphé un contrat professionnel de deux saisons.

Sur le volet administratif, Kamel Abdeslam et Mokbel Malik ont été officiellement installés lundi dans leurs nouvelles fonctions de directeur sportif et

manager général. La JSK, 4e au classement final de la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), semble être le club le plus actif sur le marché des transferts par rapport aux autres pensionnaires de l'élite. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée.

## Championnat féminin

### La JF Khroub sacrée championne d'Algérie

**L**a Jeunesse féminine de Khroub a été déclarée sacrée championne d'Algérie de football féminin pour la saison 2019-2020, cinq mois après la suspension de la compétition en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé mardi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le président de la Ligue nationale de football fémi-

nin (LNFF), Djamel Kashi, a présenté lundi, au cours de la réunion du Bureau fédéral, le classement final qui a consacré la formation du JF Khroub devant l'équipe de l'AS Sûreté Nationale au nombre de points (45 contre 40), et en utilisant l'indice (2,37 contre 2,35) du fait de la différence de matchs disputés (19 contre 17), précise l'instance fédérale. Par

## Ligue Europa

### United et l'Inter en demi-finales

Manchester United s'est qualifié dans la douleur lundi pour les demi-finales de Ligue Europa en battant Copenhague 1-0 après prolongation, tandis que l'Inter Milan n'a pas tremblé face au Bayer Leverkusen (2-1) dans des matches disputés à huis clos en Allemagne. Les Red Devils, longtemps mis en échec par les Danois, s'en sont remis à un penalty de Bruno Fernandes au début de la prolongation (94e) et affronteront en demie le 16 août Wolverhampton ou Séville. L'Inter pour sa part, bien plus serein face à Leverkusen et porté par un bon match de Romelu Lukaku, en découdra au prochain tour le 17 août avec Shakhtar Donetsk ou Bâle. Face à Copenhague, les Mancuniens se sont d'abord fait peur avec deux occasions de l'attaquant de 18 ans Mohammed Daramy (12e, 17e), dans cette partie disputée à Cologne. Manchester a ensuite mis le pied sur le ballon, profitant du gros travail de Pogba-Fred.

### Borussia Dortmund

### Sancho prolonge jusqu'en 2023



Le jeune attaquant anglais Jadon Sancho, courtisé entre autres par Manchester United, restera finalement au Borussia Dortmund, où il vient de prolonger son contrat jusqu'en 2023, a annoncé le directeur sportif du club allemand, Michael Zorc. «Jadon jouera au BVB la saison prochaine, et nous comptions sur lui.

La décision est définitive», a déclaré Zorc, cité sur le site du club, dont l'équipe première se trouve actuellement en stage de préparation à Bad

Ragaz, en Suisse. «L'été dernier, nous avions déjà adapté son salaire à la progression de ses performances.

Dans ce cadre, nous avons aussi prolongé la durée de son contrat jusqu'en 2023», a ajouté le directeur sportif. Jusqu'à ces derniers jours, la presse a spéculé sur un départ imminent de l'attaquant star, âgé de seulement 20 ans, vers Manchester United, contre une somme de 120 millions d'euros. Sancho a été la principale arme offensive du Borussia cette saison, avant et

### Manchester City

### Bernardo Silva dans le viseur du Barça



Le FC Barcelone voudrait s'attacher les services du milieu portugais de Manchester City, Bernardo Silva, en vue de la saison prochaine, rapporte le quotidien britannique «The Telegraph». «Ne faisant plus partie des premiers choix de Pep Guardiola à Manchester City, Bernardo Silva pourrait être tenté par un départ cet été.

L'international portugais ne devrait pas manquer de courtisans. Le FC Barcelone se serait déjà positionné pour mettre la main sur l'ancien joueur de Monaco», est-il écrit dans le journal.

Selon la même source, et à cause des problèmes qu'ils rencontrent sur le plan financier, les Catalans songeraient à intégrer un de leurs joueurs dans le deal afin d'amortir le coût de l'opération et convaincre City de libérer Bernardo Silva.

Avant à la victoire finale, l'Inter Milan a été porté par un très bon match de son attaquant belge Romelu Lukaku, impérial dans la surface et dont le jeu en pivot a posé de nombreux soucis au Bayer dans ce match disputé à Düsseldorf.

Après une frappe contrée de Lukaku, le ballon est revenu dans les pieds de Nicolo Barella, qui a marqué d'un somptueux extérieur du pied droit à la limite de la surface (15e). Six minutes plus tard, Lukaku, servi par Ashley Young, a concrétisé la bonne entame de match des Interistes en marquant en pivot du gauche (21e). Le Bayer Leverkusen, dominé, a réduit le score à la 25e minute, grâce à un but de la pépite Kai Havertz, annoncé du côté de Chelsea et qui a peut-être joué son dernier match avec son club formateur. Le Bayer n'a finalement jamais été en mesure d'inquiéter les hommes d'Antonio Conte, qui se sont vu refuser deux penalties après vérification auprès de la VAR (26e, 90e).

## Liverpool

### Le défenseur Kostas Tsimikas engagé



Le défenseur international grec de l'Olympiakos Kostas Tsimikas a signé lundi un contrat de cinq ans en faveur de Liverpool pour un montant de 11,7 millions de livres (13 M EUR), a annoncé le club anglais.

«Je suis très heureux, très fier d'être ici. Pour moi

c'est le plus grand club du

monde», a déclaré Tsimikas, 24 ans, sur le site des Reds. «Je veux atteindre nos objectifs, remporter à nouveau le titre de champion et aussi la Ligue des champions.» Tsimikas compte trois sélections en équipe nationale de Grèce et a joué 86 rencontres officielles avec l'Olympiakos qui l'a prêté à deux

reprises entre 2017 et 2018, aux clubs danois d'Esbjerg et néerlandais de Willem II. Il a été sacré champion de Grèce la saison écoulée. «Nous suivions Kostas depuis longtemps et sommes vraiment heureux qu'il nous rejoigne», a déclaré l'entraîneur allemand des Reds Jürgen Klopp.

### Valence CF

### Deux cas positifs au Covid-19

Le club espagnol de Valence a annoncé mardi la découverte de deux cas positifs au Covid-19 parmi ses membres, sans toutefois dévoiler l'identité des personnes concernées. «Les tests effectués ce lundi sur l'équipe première, l'encadrement technique et parmi l'entourage direct, en vue du travail de présaison, ont révélé deux cas positifs au Covid-19», a annoncé le club de Liga dans un communiqué.

Les deux personnes concernées ont été mises en isolement à leur domicile et l'ensemble de l'équi-

pe a été soumise à un «protocole (sanitaire) strict». Les deux cas du Valence FC interviennent deux jours après l'annonce par l'Atlético Madrid de la contamination au coronavirus de son attaquant argentin Ángel Correa et du défenseur croate Sime Vrsaljko, privés du voyage mardi à Lisbonne pour le Final 8 de la Ligue des champions. L'Atlético a ensuite testé toute l'équipe et aucun nouveau cas n'a été révélé. La semaine dernière, l'attaquant du Real Madrid Mariano Díaz avait été testé positif au Covid-19 avant les huitièmes de finale de la Ligue des champions, mais le reste de l'équipe avait pu se rendre à Manchester, où le Real a finalement été éliminé par City en quarts. Le milieu de terrain de Séville Nemanja Gudelj avait également été testé positif au coronavirus. Comme dans le cas du Real Madrid, le reste de l'équipe s'était révélée négative et le club andalou avait pu disputer son huitième de finale de Ligue Europa contre la Roma en Allemagne, se qualifiant pour les quarts de finale en s'imposant 2-0.

### Paraguay

### Ronaldinho fixé sur son sort le 24 août

L'ancienne star brésilien ne du football Ronaldinho, détenu au Paraguay depuis cinq mois pour usage de faux documents officiels, sera fixé le 24 août sur une éventuelle remise en liberté, a-t-on appris auprès de sources judiciaires. Selon ces sources, le juge Gustavo Amarilla, en charge du dossier, devra se prononcer au cours d'une audience fixée à cette date sur les réquisitions du parquet. Le ministère public a demandé le paiement par Ronaldinho d'une amende de 90.000 dollars pour «réparation des dommages à la société». L'ex-joueur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain sera également autorisé à rentrer au Brésil, contre l'obligation de se présenter tous les trois mois pendant un an devant un juge. Concernant le frère de l'ex-footballeur, Roberto, également détenu au Paraguay dans cette affaire, le parquet, qui estime qu'il était au courant de la fraude, a requis une condamnation à deux ans avec sursis, le paiement d'une amende de 110.000 dollars et une



obligation de se présenter tous les trois mois devant un juge brésilien pendant deux ans. Ronaldo de Assis Moreira, dit Ronaldinho, et son frère Roberto ont été arrêtés le 6 mars pour utilisation de passeports paraguayens falsifiés.

Après avoir été détenus dans un commissariat d'Asuncion, où le Ballon d'Or 2005 a fêté ses 40 ans le 21 mars, les deux hommes sont assignés à résidence depuis quatre mois dans un hôtel de luxe de la capitale, contre le dépôt d'une caution de 1,6 million de dollars. Venus pour faire notamment la promotion d'un livre, les deux Brésiliens sont accusés d'être entrés au Paraguay en possession de faux passeports.

Quelque 18 personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre de cette affaire, pour la plupart des fonctionnaires des services d'immigration ou des policiers.

## Ligue des champions d'Europe Pour qui sonnera le glas ?



Adjal Lahouari

**U**n signe du temps présent sans doute. Dans le football de haut niveau, les médias s'ingénient à tout décortiquer pour évaluer les chances des équipes engagées dans une grande compétition. Aussi, après le nez de Cléopâtre dans l'antiquité et la cuisse de Zidane au Mondial 2002, on a eu droit cette fois à la cheville de Mbappé. Depuis trois semaines, c'est le battage médiatique sur le rétablissement ou non de l'attaquant parisien, preuve qu'il est un élément essentiel avec Neymar. Il est vrai que la malchance n'a pas épargné l'effectif du champion de France et, malgré la conquête de deux coupes nationales, paye au prix fort la répétition des matches avec plus de quatre mois d'inactivité. Bénéficiant de soins intensifs, Mbappé s'est entraîné normalement avec ses coéquipiers à Faro, lieu du stage, et sera sur la feuille de match ce soir face à Atlanta. Mais le staff sera prudent, l'entrée en jeu de l'attaquant dépendra du score et de la tournure des événements, selon Thomas Tuchel, lui-même blessé au cours d'une séance.

La seconde tuile qui s'est abattue sur le Paris SG, c'est le forfait officiel (depuis samedi) du milieu Verratti, un des joueurs les plus en forme du moment et dont l'absence va se faire sentir certainement. Les autres blessés Kehrer et Bernat sont rétablis. Lors de ce qui devrait être le dernier test avant Lisbonne, le coach allemand a ménagé tous les titulaires en faisant appel aux réservistes et

même à des jeunes du centre de formation. La condition physique des joueurs reste donc une inconnue.

Alors, Paris SG imitera-t-il Lyon qui a écarté la Juve malgré les défaveurs du pronostic ? Beaucoup d'observateurs ont pris en compte l'arrêt prématûre de la Ligue 1 alors que les autres grands championnats européens ont tous repris. Ce qui n'a pas empêché les Lyonnais de trouver les ressources pour éliminer le champion d'Italie. De leur côté, les Parisiens évoquent une malédiction en Ligue des champions. Et pourtant, leur adversaire non plus n'a pas été épargné par les problèmes. Il y a une semaine, trois éléments titulaires représentant la « colonne vertébrale » de l'équipe étaient annoncés forfait. A la veille du match, seul le défenseur central Palomino a été récupéré par l'entraîneur Gasparini, qui doit se passer du gardien n° 1 Gollini et de l'attaquant slovène Ilicic, en proie à des problèmes personnels, dit-on. Malgré l'importance de ces défections, le coach de l'Atalanta demeure confiant et espère passer ce tour, ce qui serait historique pour un club sans palmarès international, mais qui est considéré comme la grande révélation de cette saison.

En dépit de son inexpérience, l'équipe de Bergame possède un jeu collectif de premier ordre, sous la houlette de son capitaine l'Argentin Gomez, un véritable « registra » comme on les aime en Italie. Troisième plus prolifique attaque d'Europe, après celles de Man City et Bayern en championnats domestiques, l'Atalanta présente la

particularité d'avoir une flopée de buteurs dans un système de 3-4-1-2 avec un pressing tout terrain.

Certes, les joueurs ont marqué le pas lors des dernières étapes du championnat, mais les douze journées de repos (actif tout de même) leur ont permis de souffler et de reprendre des forces. Alors, comment imaginer ce duel pour le moins indécis au vu des forces et des faiblesses des deux formations ? On peut supposer que l'entraîneur du PSG, et en fonction des absences de Mbappé (au coup d'envoi) et de Verratti, va adopter un système renforcé où le stoppeur brésilien Marquinhos héritera du rôle de « sentinel » devant la défense à quatre où le poste de latéral gauche sera occupé par Bernat. Le milieu parisien sera composé par Herrera, plus expérimenté et plus vif que Paredes.

L'Espagnol sera accompagné par Gueye, et tous deux vont devoir se surpasser pour contrer le pressing des Italiens et relancer le plus vite possible le ballon. C'est ce qui ressort des dernières mises au point tactiques travaillées lundi après-midi. De ce fait, Neymar, comme d'habitude, va devoir reculer d'un cran pour organiser les attaques dans la mesure où Icardi est seulement un attaquant de surface, donc peu mobile. Il reste tout de même l'excellent Sarabia qui sera précieux par sa technique, ses centres et ses tirs. Est-ce suffisant pour écarter Atalanta ? Rien n'est sûr. Les Parisiens ont en mémoire la réflexion de l'entraîneur espagnol de Man City : « Affronter cette saison l'Atalanta, c'est comme aller chez le dentiste, on est sûr de souffrir ». C'est un connaisseur qui le dit.

Aujourd'hui (20h00)

Paris SG ..... - ..... Atalanta

## Bayern Munich Coman et Boateng disponibles contre le Barça

**L**es joueurs du Bayern Kingsley Coman et Jérôme Boateng, un temps incertains pour le quart de finale de Ligue des champions vendredi contre Barcelone, ont repris l'entraînement lundi et seront opérationnels, annonce le club sur son site. Les Bavarois sont arrivés au Portugal dimanche et ont pris leurs quartiers à Lagos, en bord de mer dans l'Algarve, à 300 km de Lisbonne où se

jouera le tournoi final de la C1. L'ailier français Kingsley Coman, ménagé en 8e de finale samedi contre Chelsea (4-1) en raison d'un problème musculaire, a pris part au premier entraînement lundi après-midi, de même que le défenseur central Jérôme Boateng, qui était sorti en cours de jeu après une alerte, apparemment à un genou. Les seuls absents de l'effectif étaient Benjamin Pa-

## A Lisbonne, un «Final 8» sous bulle sanitaire

**B**ulle sanitaire et tournoi sous surveillance : à l'image des deux joueurs de l'Atlético Madrid contaminés puis isolés, les équipes qui disputent le «Final 8» de la Ligue des champions à partir de mercredi à Lisbonne sont soumises à un protocole drastique édicté par l'UEFA.

- Quelle est la situation sanitaire à Lisbonne ?

Fin juin, le Portugal figurait parmi les pays européens qui enregistraient le plus de nouveaux cas positifs au coronavirus en fonction de sa population de 10 millions d'habitants, entraînant un reconfinement partiel de la banlieue nord de Lisbonne. Mais alors que plusieurs pays connaissent actuellement une recrudescence de l'épidémie, le nombre de nouvelles contagions déclarées chaque jour au Portugal est en baisse depuis cinq semaines. Les autorités sanitaires recensaient la semaine dernière près de 180 foyers de contamination actifs, dont la moitié dans la région de Lisbonne et de la vallée du Tage. La capitale et ses banlieues restent donc toujours soumises à des restrictions plus importantes que le reste du pays, même si les mesures de reconfinement partiel d'une vingtaine de quartiers ont été levées fin juillet. A Lisbonne, les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits, quand la limite est fixée à 20 personnes sur le reste du territoire et les commerces et cafés doivent fermer dès 19h00.

- Combien de dépistages avant les matches ?

Tous les participants (joueurs, accompagnateurs...) sont testés à J-3 ou J-2 avant de quitter leur pays. Un nouveau test est

pratiqué sur le lieu du tournoi la veille du premier match. Les résultats sont communiqués au moins 6 heures avant le coup d'envoi du premier match. L'UEFA préconise le recours à un test de dépistage du Covid-19 utilisant la méthode RT-PCR ou une autre méthode jugée équivalente.

- Qu'arrive-t-il si un joueur a des symptômes ?

Chaque participant qui développe des symptômes indiquant une potentielle infection au Covid-19 doit immédiatement s'isoler à son hôtel et contacter les autorités sanitaires locales.

- Qu'arrive-t-il si plusieurs joueurs sont contaminés ?

Pour pouvoir jouer, une équipe devra disposer de 13 joueurs sains, y compris un gardien de but. Si une équipe ne dispose pas de treize footballeurs figurant sur la «liste A» des joueurs éligibles soumise au préalable, l'UEFA «peut autoriser la reprogrammation du match». Si le match ne peut être reporté, l'équipe ne pouvant pas aligner 13 joueurs «sera tenue responsable» et aura match perdu sur le score de 3 à 0.

- Qui peut accéder au stade à chaque match ?

Les équipes peuvent comprendre un maximum de 45 personnes par match. La délégation officielle de chaque équipe (président, membres du conseil...) doit comporter au maximum 10 personnes. Toute personne entrant dans le stade le jour du match ou la veille doit subir une prise de température.

De plus, elle doit remplir un formulaire épidémiologique, se désinfecter

les mains et porter un masque.

- Comment désinfecter stades et vestiaires ?

La distanciation sociale et la circulation de l'air doivent être optimisées dans les vestiaires. Selon la taille des vestiaires, d'autres espaces peuvent être mis à disposition, pour le staff, les équipements ou les kinés. De plus, les saunas, bains glacés, piscines ou jacuzzi doivent être fermés ou vidés et tout équipement de fitness ou de kinésithérapie doit être désinfecté avant et après chaque utilisation. Les vestiaires, zones d'accès des joueurs et bancs de touche doivent être désinfectés à la veille des matches, entre chaque séance d'entraînement et avant le match.

- Quel protocole pour les arbitres ?

Les arbitres, officiels de l'UEFA et stadiers doivent respecter une stricte distanciation sociale pendant leur voyage et porter un masque. Les arbitres et officiels sont soumis à un programme de tests.

- Quel protocole pour les ramasseurs de balle ?

Pour les terrains entourés de piste d'athlétisme, 6 à 8 ramasseurs de balles peuvent être déployés.

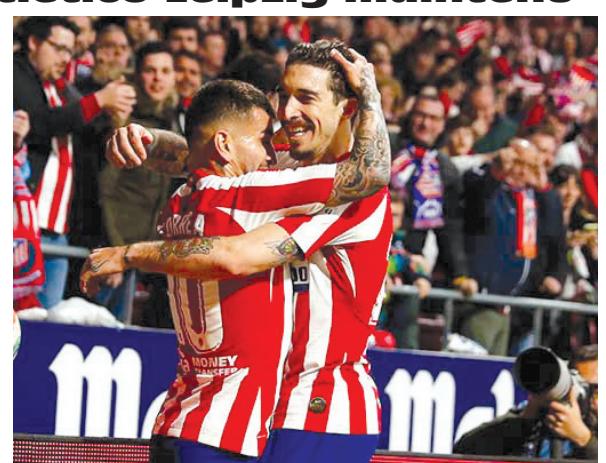
En l'absence de piste d'athlétisme, 4 à 6 ramasseurs de balles peuvent être positionnés. Ils doivent porter un masque, laisser le ballon au sol autant que possible, se désinfecter les mains avant et après chaque mi-temps, et maintenir une distance d'au moins 2 mètres avec les joueurs à tout moment. Tous les ballons doivent être désinfectés à la fin de l'échauffement si ces ballons sont utilisés pendant le match et à la mi-temps.

## UEFA - Covid 19

### Le match Atlético-Leipzig maintenu

**L**e quart de finale de Ligue des champions entre Leipzig et l'Atlético Madrid est «programmé comme prévu» jeudi, a-t-on appris auprès de l'UEFA, malgré les tests positifs au Covid-19 concernant deux membres du club espagnol. Le quart de finale entre Leipzig et l'Atlético Madrid «est programmé comme prévu», a indiqué à l'AFP un porte-parole de l'UEFA.

La rencontre est programmée jeudi à 20h00 à Lisbonne. Le club madrilène a annoncé dimanche que deux de ses membres, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été testés positifs au Covid-19. Interrogée par l'AFP, l'UEFA n'a pas précisément s'il s'agissait de joueurs ou de membres de l'encadrement. L'Atlético a indiqué dimanche dans un communiqué qu'après des tests réalisés



samedi, «deux cas positifs (...) qui sont confinés à leur domicile respectif et dont les noms ont immédiatement été communiqués aux autorités sanitaires espagnoles, portugaises, à l'UEFA, à la Fédération espagnole, à la Fédération portugaise et au Conseil supérieur des sports» espagnol. Interrom-

pue par la pandémie, la Ligue des champions, qui a repris vendredi et samedi avec les huitièmes de finale retour qui n'avaient pu être disputés avant le confinement, doit connaître son dénouement lors d'un «Final 8» inédit et condensé, organisé à Lisbonne du 12 au 23 août.

## FAF - Réunion du BF Les présidents de Ligues autorisés à poursuivre leur mission

**L**e Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de donner délégation aux actuels présidents de Ligues nationales pour gérer lesdites Ligues jusqu'au renouvellement de leurs mandats avec l'organisation de l'assemblée générale élective (AGE), a annoncé l'instance fédérale mardi sur son site officiel.

En raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), les différentes associations nationales, dont le mandat est arrivé à terme, n'ont pu organiser leur assemblée générale ordinaire (AGO), lesquelles seront suivies par les AGE. Au cours de la réunion du BF lundi, «les présidents Ali Malek (Ligue nationale de football amateur) et Youcef Benmehdjeber (Ligue inter-régions) ont présenté chacun la situation des championnats de leurs Ligues respectives, où ils se sont attardés sur les cas

qui ont nécessité des arbitrages pour départager certaines équipes dont le classement ex aequo a nécessité le recours à l'application de certains articles de la réglementation ou bien au cas échéant, au recours à l'indice des points sur le nombre de matchs disputés». Dans le cadre du léger remaniement apporté au système pyramidal de la compétition, avec une Ligue 1 professionnelle de 20 clubs, et une Ligue 2 amateur de deux groupes avec 18 clubs chacun, la FAF a souligné que le projet de la Ligue 2 amateur «sera validé ce mardi, après la réunion avec les présidents des Ligues régionales (dans la matinée) et celle (dans l'après-midi) avec les présidents des clubs se considérant lésés par les règles de départage appliquées». Pour ce qui est des clubs professionnels évoluant désormais en Ligue 2 amateur, «ces derniers ont la possibilité de garder leur licence

professionnelle pour une durée de deux ans, en attendant de retrouver leur statut d'amateur», explique la FAF, tout en précisant que «les clubs amateurs ne peuvent en aucun cas prétendre au statut professionnel, tant qu'ils évolueront en Ligue 2». Concernant les clubs qui ont accédé au palier supérieur, la FAF insiste «qu'ils devront répondre aux exigences du cahier des charges de la licence professionnelle, dont la création d'une société sportive par actions (SSPA) au cas où, entre temps, ils auraient liquidé l'ancienne société». Tout en regrettant «les tentatives de déstabilisation ici et là de certains cercles», la FAF s'est engagée «à accompagner les clubs à redevenir amateur, de même qu'elle veillera à ce que des clubs puissent garder temporairement leur statut de professionnel comme le permettent les lois de la Fédération internationale (Fifa)».

### LFP

## Medouar réclame une prime pour les champions

**L**e président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a sollicité au cours de la réunion du Bureau fédéral, la Fédération algérienne (FAF), pour l'attribution d'une prime au CR Belouizdad et à l'Olympique Médéa, respectivement champions d'Algérie 2019-2010 de Ligues 1 et 2, en raison de l'absence d'un sponsor. «En l'absence d'un sponsor pour les championnats de Ligues 1 et 2, la LFP a sollicité l'aide de la FAF pour l'attribution d'une prime

pour les deux clubs consacrés. La FAF va étudier la faisabilité de ce projet», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Le CRB a été déclaré champion d'Algérie, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la FAF du choix de la consultation écrite qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, conséquence de l'arrêt définitif de la compétition en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), alors que l'Olympique

Médéa a terminé champion de la Ligue 2, synonyme d'accès en compagnie de trois autres formations : la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le RC Relizane.

Au cours de la réunion du BF, le président de la LFP a évoqué «la préparation d'une cérémonie pour la remise des trophées aux clubs déclarés champions», tout en appuyant «les décisions prises par le dernier Bureau fédéral tenu en session extraordinaire le mercredi 15 juillet 2020, dont l'arrêt définitif de la saison 2019/2020».

## Judo - Championnats d'Afrique 2020 Les dates reprogrammées

**L**es Championnats d'Afrique de judo seniors (messieurs et dames), qualificatifs aux jeux Olympiques de Tokyo-2020, sont reprogrammés aux mois de novembre et décembre prochains à Rabat au Maroc, a-t-on appris du 1er vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ), Mohamed Meridja. Les Championnats d'Afrique ont été fixés du 30 novembre au 2 décembre, soit une semaine avant la tenue du Grand Slam de Tokyo, reporté du 10 au 12 décembre. «Cette nouvelle date a été arrêtée par le bureau exécutif de la Fédération internationale de judo (FIJ), lors d'une réunion par visioconférence tenue lundi, et au cours de laquelle plusieurs autres décisions ont été prises pour la relance des activités de la discipline», a déclaré Meridja, membre du bureau exécutif de l'instance mondiale. Les joutes continentales étaient initialement programmées du 25 au 27 juin dans le même pays, puis reportées à novembre dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), avant de leur fixer une autre date. «Ce rendez-vous



est très important puisqu'il permettra aux participants d'enranger beaucoup de points en vue d'améliorer leur position au classement de qualification olympique à Tokyo», a expliqué le 1er vice-président de l'UAJ, ajoutant que cette nouvelle date a été choisie dans l'intérêt des athlètes africains, puisqu'elle leur permettra, quelques jours après, d'enchaîner avec le Grand Slam de Tokyo, aussi qualificatif aux JO. La FIJ a décidé également de reprendre les compétitions internationales dès

octobre, avec la programmation du Grand Slam de Budapest du 22 au 25 du même mois. Le Grand Prix de Zagreb interviendra juste après, du 30 octobre au 3 novembre. Concernant le Grand Slam de Bakou, la FIJ attend la décision finale de l'Azerbaïdjan de pouvoir abriter la compétition, pour la reprogrammer vers la fin novembre. La dernière compétition qualificative aux JO-2020, inscrite au calendrier de la FIJ pour l'année 2020, est le Master qui aura lieu début janvier 2021 au Qatar.

## Arabie Saoudite

### Rais M'bolhi se plaît à Al Ittifaq !



**L**e gardien de but international algérien, Rais M'bolhi, a dit «se sentir bien» à Al Ittifaq Dammam et compte honorer son contrat avec le club saoudien de football jusqu'à son expiration, soit en juin 2021. «Je me sens bien à Al Ittifaq, où je suis respecté par tout le monde. On forme un groupe homogène et chacun essaye de faire son travail pour porter le club haut», a déclaré M'bolhi à la chaîne TV Al-kass, après la victoire arrachée dans le temps additionnel face à Al Feiha (3-2), pour le compte de la 24e journée de championnat. Le champion d'Afrique 2019 a expliqué, par ailleurs, que le retard dans la reprise des entraînements avec son club était pour des «raisons familiales» et non pas pour un différend avec les dirigeants d'Al Ittifaq avec lesquels il entretient une «bonne relation». «J'ai été autorisé à retarder ma reprise de quelques jours, car j'étais retenu par des obligations familiales en

France. Sinon, j'aurais repris avec le groupe à la date fixée par la direction», a expliqué M'bolhi, élu meilleur gardien de but du mois de mars du championnat saoudien.

Une récompense d'ailleurs qui «revient au travail de tout le groupe formant Al Ittifaq, ce qui a contribué aux bons résultats enregistrés, après une période difficile que le club

### En amical

## Portugal-Espagne en octobre

**L**es sélections espagnole et portugaise de football s'affronteront à l'occasion d'un match amical en octobre à Lisbonne, a annoncé lundi la Fédération espagnole (RFEF). L'Espagne «se mesurera

aux champions d'Europe en titre à Lisbonne le 7 octobre prochain», a annoncé la RFEF dans un communiqué. Le premier match de l'Espagne, après plusieurs mois sans jouer en raison de la pandémie de coronavirus, est prévu le 3 septembre contre l'Allemagne à Stuttgart, en Ligue des nations. Le Portugal sera quant à lui opposé à la Croatie, en Ligue des nations également, le 5 septembre à Porto.

## Cyclisme - Tour de France L'édition 2021 partira de Brest

**L**e coup d'envoi du Tour de France 2021 sera donné à Brest, dans le nord-ouest de la France, où sont également programmées ses quatre premières étapes, ont annoncé la région et le directeur du Tour, Christian Prudhomme. L'annonce du Grand départ de Bretagne a été faite au siège du Conseil régional par son président Loïg Chesnais-Girard (PS) et les responsables du Tour, une semaine après le renoncement forcé de Copenhague. «Nous discutions avec la région Bretagne du prochain Grand départ depuis 2018», a expliqué à l'AFP Christian Prudhomme. «A l'automne dernier, on s'était calé sur 2022 et on avait prévu une annonce au printemps. Mais, bien évidemment, la pandémie est passée par là». Copenhague, qui devait accueillir le Grand départ 2021, attendra un an de plus. Le report des Jeux olympiques de Tokyo à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus a provoqué un changement des dates du Tour et, par voie de conséquence, du site de son lancement. «On a compris voici un mois que les épreuves cyclistes des JO ne bougeraient pas de dates et l'Union cycliste internationale a avancé le Tour



d'une semaine. Le maire de Copenhague nous a dit: On veut le Tour, mais on ne sait pas faire pour des raisons de sécurité et de logistique, pour nous aussi d'hébergement. La seule solution possible, c'était un an plus tard», a indiqué Christian Prudhomme. Le coup d'envoi sera donc donné à Brest, pour la quatrième fois dans l'histoire centenaire du Tour. La ville et au-delà sa métropole, qui compte quelque 420.000 habitants, a déjà accueilli le Grand départ en 1952, 1974 et 2008, contre une seule fois à Rennes, la préfecture de région, en 1964. «Quatre départs du Tour, ce sera un record pour une ville autre que Paris», a relevé Christian Prudhomme. «Il y a une vraie logique à partir du bout de la péninsule et à revenir. Je me souviens avoir reçu une lettre du maire disant il y a quelques années.

**Un récit sur l'Emir Abdelkader datant de 1848 (\*)**

Proposé par Mohamed Ghriss

Suite et fin

Mais les Français de Cherchell ayant opéré une sortie, ils nous battirent et nous fîmes obligés de battre en retraite sur les Bou Rached (Beni-Rached ?) que nous r'azâmes. De cet endroit, nous passâmes dans l'Ouan -es -Serir (Ouanseris), auprès de Moullaï El Arbi. Les Arabes nous hébergèrent et nous offrirent la d'ifa. (...) La nouvelle que les Français marchaient sur la Zemala nous étant parvenue de Mascara, le sultan me dit « El-Hosin-ben Abi-Taleb, les Français sont mis en route pour enlever la Zemala. Les Krialia et leurs ar'as, ainsi qu'un chef pour les contingents arabes vont demeurer ici. Toi, liens-toi prêt à partir avec la troupe. » Le sultan vint alors s'établir au Nad'or, avec une faible quantité d'hommes. Les colonnes françaises de l'Ouest s'avancèrent; elles marchèrent vers le Sud, puis elles revinrent. En même temps une autre colonne sortait d'Alger. Le fils du roi et des contingents indigènes étaient avec elle ; nous n'entendîmes point dire qu'elle avait la Zemala pour objectif. Cependant nous étions toujours campés avec les Kr'iala, dans les Flita, et le sultan était dans le Nad'or. La garde de la De'ira était confiée à El Mouloud ben A'rach, K'adour ben A'bd-el-Bakri, El Habib·ben-Trari, ar'a des soldats, El Moussoud et Aïd, aussi ar'as des soldats.

Enfin, les Français, venant de Moslar'anim (Mostaganem), guidés par Oulid El-Mokhfi, se mirent en mouvement. Ils tombèrent sur les Beni. Mousselem, qu'ils se mirent à r'azer et à piller. Nous ne fûmes informés de ce fait que par un cavalier arabe. Les Français avaient lancé en avant des chasseurs seulement, et l'infanterie suivait (...) Quelques jours après, nous recevions des nouvelles du sultan. Sa lettre nous annonçait que la Zemala et la De'ira avaient été enlevées par la colonne française partie d'Alger. Nous fûmes anéantis. Cependant les Français avaient installé une garnison à Tih'aret (Tiaret), dans la montagne. La garnison de ce poste, avec les Harrar, marcha sur Bou Temra et r'aza quatre campements des Oulad Lekred, Les Kr'iala reçurent l'ordre de monter à cheval, et nous combattîmes les Français qui furent ramenés sous Tih'aret après une lutte acharnée. Ensuite, nous nous rendîmes à la Zemala avec les Kr'iala. Nous y passâmes quelques jours, pour venir après camper dans les hachem; la daïra était à Neh'ar Anacel. (...) Après cela, nous nous rendîmes chez les Cheurfa de Flita. Une distribution de poudre leur fut faite, et ils se joignirent à nous. Alors laissant les goums à la Zemala, nous envoyâmes les réguliers et leurs ar'as vers Tih'aret, en recommandant à ceux-ci de s'embarquer non loin de ce poste, pendant que nous attaquerions les Harrars. Ces dispositions prises, nous quittâmes, en effet, les Sebaïn-Aïn (Tagim) avec les goums qui furent divisés entre le Kr'alifa et El-Hadj-Moç'tafa et A'dda-Ould-Neïrech, al'a des Hachem Ech-Cberraga, pour aller attaquer les contingents ennemis campés auprès de l'iah'aret. Après une marche rapide nous les atteignîmes ; mais ils avaient eu connaissance de notre mouvement et étaient venus à notre rencontre.

Le combat s'engagea. La garnison de Tih'aret, en entendant le bruit de la bataille, fit une sortie; elle se heurta aux réguliers. Le poste lança des coups de canons à ceux-ci, les Harrar, voyant la tournure que prenait l'affaire, s'enfuirent. Ils furent poursuivis par nous jusqu'à la Mina. A cet endroit ils voulurent résister encore; mais ils furent contraints de continuer leur fuite et d'abandon-



donner leurs troupeaux de moulons, qui furent pris, parce qu'ils étaient restés en deçà de la rivière

(...)

Ensuite les troupes furent fractionnées, Sid El-hadj Moç'tafa eut sous ses ordres les Kr'iala, commandés par Bou A'llam, ar'a, et Mohammed ben A'llal les soldats réguliers. Ceux-ci se trouvaient sans ar'a : ce fut Bel Abbas qui en remplit les fonctions. Alors nous marchâmes, en compagnie du sultan, vers Sid A'bad, dans le sud-ouest de Tih'aret ; la daïra était avec nous. Arrivé Sur le territoire des Hassasna, la daïra s'enfonça dans le Sud, et notre camp fut installé dans cette tribu afin d'enlever le blé et l'orge de leurs silos. Durant ce temps, les Hassasna s'étaient rendus auprès des Français qui mirent une de leurs colonies en mouvement. Cette colonne était commandée par le général Sirach (?)

Un beau matin, elle arriva près de nous, sans que nous ayons eu connaissance de sa marche, précédée par les contingents des Hassasna, Ceux- ci s'étant avancés, se mirent à nous envoyer des balles jusqu'au milieu du camp, Le Sultan se mit aussitôt en selle, ainsi que nous; et nous nous élancâmes contre les cavaliers arabes, qui avaient ouvert le feu sur nous. Nous les chargeâmes, ignorant complètement qu'ils étaient suivis d'une colonne française. Les Hassasna s'enfuirent, nous suivîmes leurs traces et les ramenâmes jusqu'au général Sirach. Alors les Français ouvrirent le feu. Le cheval du sultan fut tué. Après un moment de stupéfaction, causé par cet événement, nous nous éloignâmes des Français. Nous pûmes saisir le k'ralifa du Bach Saïs (palefrenier en chef), nommé Cohnan, lequel était monté sur les chevaux du sultan. Celui- ci étant en selle, nous primes la fuite. Son premier cheval blessé resta sur le champ de bataille fut pris par les Français, ainsi que sa selle.

Les chasseurs et les goums des Hassasna s'élancèrent à notre poursuite. Les Français, ayant atteint les soldats réguliers, en tuèrent trois cents ou davantage. Le sultan eut le kr'alifa du Bach-Saïs - Cohnan - tué, ainsi que son cuisinier. Notre camp, avec tout ce qu'il contenait de blé et d'orge et autres choses, demeura aux mains de l'ennemi. Les chasseurs étaient toujours à notre poursuite, ainsi que les

goums une lettre des Français. Ils nous disaient: « Nous ne cherchons que la paix, venez à nous ce soir. » Nous pensâmes que cette lettre était un stratagème et que le fait ne pouvait être vrai. La colonne française était proche de nous, et nous l'ignorions complètement. Sid K'addour ben Rouila et tous les Musulmans étaient joyeux, Dieu ayant amené le malin, nous fîmes une distribution de viande de mouton, car nous ne vivions que de viande. Les soldats se mirent à préparer leur repas; une partie d'entre eux réussit et mangea. Il tombait une pluie fine. Tout à coup des réguliers qui rôdaient dans les environs aperçurent les Français qui s'avançaient sur nous. Aussitôt, ils se mirent, à crier de toutes leurs forces: « Nous sommes surpris. « Aussitôt, nous nous élancâmes à cheval et les tambours battirent. Il y avait un mamelon entre nous et les Français. Un cavalier de l'ar'a ben Yahia fut envoyé en éclaireur; il vint dire que les Français étaient proches. Alors, Mohammed ben Allal se mit en selle sur son cheval gris, appelé Bou Hamid, et avertit les réguliers. Ceux-ci, ainsi que les Kr'iala, étaient peu nombreux. Sur 1.200 hommes, la moitié avait fui sur une colline, qui se trouvait à l'Ouest. Le reste était demeuré avec nous.

Enfin, la colonne française apparut sur le mamelon. Les spahis tirèrent leurs sabres et se précipitèrent sur nous de la même façon que le faucon sur le passereau. Les réguliers perdirent la tête ; leur drapeau fut enlevé. Les Français continuèrent à frapper et à tuer les Musulmans ... Les réguliers s'enfuirent devant eux mais les Français s'acharnèrent et s'avancèrent vers nous. Nous étions avec Sid Mohammed ben Allal. Nous nous séparâmes, et je piquai seul vers le nord...  
(...)

Celui qui a tracé ces mots est le serviteur de Dieu, Mohammed' El Abi T'aleb ben K'ada ben Moktar, dont la demeure est à Kacherrou, pays d'oliviers, de figuier, de jardins et de ruisseaux. - l'ai placé des mots avant d'autres (mais je suis excusable), car la santé d'esprit ne s'allie pas à l'emprisonnement. Il est Probable que le bétier revient un jour .Le monde n'a pu rester vide depuis Adam jusqu'à nos jours. Des générations se sont éteintes et remplacées d'une manière plus forte. Aujourd'hui, Dieu en a décidé ainsi, je suis avec les Français. Un jour est tout joie et tout allégresse, le lendemain est tout malheur, tout pleurs et tout remord. Aujourd'hui est pour nous; demain est contre nous. Salut.

Terminé par la grâce de Dieu et avec son aide admirable, année 1264, de novembre 1847 à octobre 1848. Salut.»

(\*) El-Hossin ben A'li ben Abi T'aleb, cousin – germain d'El Hadj Abd'El Kader).  
Récit traduit par Adrien DELPECH  
(Interprète judiciaire).  
Publié dans la Revue africaine, volume 20, N.  
119-120, pp. 417-455 (Sept.-Nov. 1876 /A.  
Jourdan, libraire-éditeur Constantine Arnolet,  
imprimeur libraire rue du palais Paris 1876)

Publicité

**CONDOLÉANCES**

*Le Président-directeur Général, les membres du Conseil*

*d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE*

*« Le Quotidien d'Oran » présentent leurs sincères*

*condoléances à leur ami et frère Mohamed LOUBER,*

*Président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, suite au*

*décès de son frère et l'assurent de leur profonde compassion.*

*Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir le défunt*

*en Son Vaste Paradis.*

# COMMUNICATION

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 228 224 29 54

09 AOÛT 2020

## avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 2020/2020

La wilaya de Sidi Bel Abbes, représentée par la direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour choisir un bureau d'études établies ou privés agréées (architecte agréé) pour :

### **L'Etude d'adaptation et Suivi pour la réalisation d'un collège B7/200R EN REEMPLACEMENT DU COLLEGE DE SIDI KHALED à SIDI BEL ABBES.**

Les bureaux d'étude, intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES SISE A MAKAM EL CHAHID.

**Article 1.03.i conditions d'éligibilité des soumissionnaires** Le projet objet de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales classé en catégorie « C ».

- Sont éligible à le présent appel d'offres les candidats bureaux d'études établies, architectes agréés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et qualité (associé, salarié, libérales) sous forme de société civile et professionnelle d'architecture, ou un groupement de bureau d'études ; répondant aux conditions suivantes

En sus de la déclaration de candidature de la déclaration de probité, les candidats soumissionnaires doivent justifier des exigences minimales (conditions d'éligibilité).

Pour être éligible les soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes:

- Mise à jour de l'agrément de l'année 2019 délivré par l'ordre des architectes pour les bureaux d'étude privé et l'agrément ministériel pour les BET pluridisciplinaires.
- 3) En matière de référence professionnelles ;
  - Avoir réalisé au moins présenté une attestation de bonne exécution **catégorie C ou plus** délivrée par les différents maîtres d'œuvre publics à savoir étude ou étude et suivi.

En cas de regroupement Avoir réalisé au moins présenté une attestation de bonne exécution **catégorie C ou plus** délivrée par les différents maîtres d'œuvre publics à savoir étude ou étude et suivi pour le chef de fil et catégorie B pour les membres

#### 4) En matière de capacités financières;

Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de trois (03) dernières années supérieur ou égale 2 millions de DA.

### **Composition du dossier de avis d'appel d'offre national ouvert:**

#### L'offre candidate comprendra

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés ;  
les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les soumissionnaires ; tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:
  - e. Capacités professionnelles : mise à jour de l'agrément.
  - f. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
  - g. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles
  - h. Le délai d'étude

#### Détail :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité renseignée et signée cachetée et datée (selon le modèle ci-joint);
- le présent cahier des charges original paraphé par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé et cacheté date annexe de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «du et accepté».
- Mise à jour de l'agrément année 2019 ou de l'extrait d'inscription au tableau des architectes délivré par le conseil national de l'ordre des architectes.
- Copie de registre de commerce pour les BET établie ou société légalisé par le CNRC territorialement compétent.
- Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de la société.
- Copie d'extrait de rôle du soumissionnaire et des membres du regroupement éventuellement ;( extrait rôle apuré dans le cas contraire un échéancier valide l'année de soumission est obligatoire)
- Copie de du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de trois mois;
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) CACOBATH valide le jour de l'ouverture.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

Copie des bilans fiscaux des trois dernières années établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts.

- Attestations du dépôt légal des comptes sociaux année 2018.
- Références professionnelles du partenaire cocontractant justifiées par une attestation de bonne exécution catégorie C ou plus délivrée par les différents maîtres d'œuvre publics à savoir étude ou étude et suivi.
- Moyens humains : Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagnée des diplômes, DAS les déclarations annuelles des salaires (D.A.S) 2019 ; Attestation d'affiliation visée par la CNASAT trimestrielle ou contrat d'insertion professionnel DAIP valide le jour d'ouverture.
- PV de visite de site
- Le délai d'étude
- Moyens matériels : Les matériels devront être justifiés par les photocopies des cartes grises et assurance valide le jour d'ouverture au nom de BET pour matériel roulant et des factures d'achats ou PV d'expertise de l'année de soumission établi par un expert agréé par l'état pour matériel non roulant .

#### L'offre technique comprendra

- Le présent cahier des charges original paraphé par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé et daté, annexé de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «du et accepté».
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- par le soumissionnaire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 22 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics
- Offre de prestations comprenant :
  - \* un plan d'aménagement (1/500ème), ou une échelle appropriée.
  - \*un plan de masse (1/500ème), ou une échelle appropriée.
  - \*les différentes vues en plan (1/200ème), ou une échelle appropriée.
  - \*vue en 3D (perspectives et axonométries).
- Le dossier peut éventuellement comprendre aussi :
  - \*schéma de principe.
  - \* les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/200ème), ou une échelle appropriée,
  - \* le plan des toitures (1/200ème), ou une échelle appropriée.
  - \* les élévations des façades (1/200ème) plus la façade d'ensembles (urbaine), ou une échelle appropriée.

#### b) Pièces écrites:

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'œuvre.
- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :
  - surface foncière.
  - surface d'emprise au sol.
  - surface construite.

#### c) Présentation du rendu:

- Les pièces graphiques doivent être établies sur du papier de qualité supérieure (Papier photo).
- Les contre calques et les tirages bleus ne sont pas acceptés
- Les planches de formats (A0, A1) ainsi que l'utilisation des couleurs
- Les documents écrits doivent être rédigés en langue nationale ou en langue Française et avec une police lisible.

Ainsi que tout documents nécessaire pour la meilleure représentation, appréciation de la conception, et montrer l'aspect architectural proposé.

Le concurrent doivent présenter une étude pour un fonctionnement autonome et façade harmonieuse qui veulent moderne et contemporaine.

#### L'offre financière comprendra

- Lettre de soumission selon modèle réglementaire remplie paraphée et Signée (selon modèle ci-joint) ;
- Coût d'étude et suivi telles que définies par l'arrêté interministériel portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre N°16-224 du 22/08/2016, paraphé et Signé ; arrêté 15/05/1988
- Estimation administrative.
- Planning prévisionnel de l'étude + et le délai de suivi.
- Le délai de réalisation

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les coûts de revient des prestations objet du présent contrat, et ce, conformément à l'article 107 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la avis d'appel d'offre national ouvert ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres - avis d'appel d'offre national ouvert n°». L'objet de la avis d'appel d'offre national ouvert et ce, conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

L'offre doit être déposée au service contractant (bureau d'ordre) à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres, prévues par l'avis de avis d'appel d'offre national ouvert.

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière seront contenues dans trois enveloppes séparées et fermées. Les trois enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et présentée comme suit :

### **« Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2020»**

### **L'Etude d'adaptation et Suivi pour la réalisation d'un collège B7/200R EN REEMPLACEMENT DU COLLEGE DE SIDI KHALED à SIDI BEL ABBES.**

A  
LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

### **« SOUMISSION A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure 12h.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à partir de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre national BOMOP ou quotidien national ou le portail des marchés publics à 14heures.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à partir de 14 h 00 mn.

Le soumissionnaire reste engagé pour ses prix pour une durée de 03 mois augmenté du délai de préparation des offres.

**LA DIRECTRICE**

# COMMUNICATION

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TLEMCEN**  
**DAIRA DE GHAZAQUET**  
**COMMUNE DE TIENT** Avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2020  
**N.I.F 13459095113**

Le président de l'APC de Tient lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

**REALISATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, BLOC SANITAIRE, MUR DE CLOTURE ET LA COUR DE RECREATION DES TROIS CLASSES A BOUJAOUANE -TIENT .**

الجاري حجاج اداري ، حجاج مراحيض ، حجاج المسبح و المساحة المترية خاصة بـ تلمسان - تينت

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre ayant une qualification dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés contre paiement d'une somme de 2000,00 DA.

Condition d'éligibilité des candidats :

- Le certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité avec activité principale BÂTIMENTS

Catégorie supérieure ou égale à DEUX (02) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis

Les pièces obligatoirement annexées à l'offre sont :

**1) Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature remplie et signée.
- Le registre de commerce portant le code d'activité en relation avec l'objet du cahier des charges
- L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité.
- Un extrait de rôle apuré en cours de validité, ou un échéancier de paiement en cas de dettes, portant la mention « non inscrit à la liste des fraudeurs ».
- Le numéro d'identification fiscale(NIF).
- Casier judiciaire N°03 Original en cours de validité.
- Une déclaration de probité remplie et signée.
- Statut de l'entreprise portant le code d'activité en relation avec l'objet du cahier des charges ainsi que la liste des principaux actionnaires ou associés.
- Photo copie du certificat de qualification et classification professionnel, activité principale bâtiments catégorie égale ou supérieure à Deux (02) en cours de validité.
- Bilans financiers des trois (03) dernières années (2017-2018-2019),dument certifiés et visés par les services des impôts ainsi que les références bancaires.
- Liste nominative du personnel d'encadrement justifié par diplôme et visé par la CNAS.
- Liste des matériels et engins à utiliser pour les travaux : (PV inventaire d'expertise) justifiés par cartes grises, facture d'achat, contrat de location et certificat d'assurance des véhicules en cours de validité.
- Défi d'exécution et planning de la réalisation des travaux.
- Les attestations de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales.
- Les références professionnelles (Attestations de bonne exécution des projets similaires).
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du projet, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du projet.
- 2- L'offre technique contient :**
- Une déclaration à souscrire remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la signature le cachet de soumissionnaire et la mention manuscrite « la et accepté »
- Le procès-verbal de visite des lieux signé contradictoirement par les deux parties (Le soumissionnaire et l'ingénieur du service technique de l'APC).
- Mémoire technique justificatif remplie et signée par le soumissionnaire.
- 3- L'offre financière contient :**
- La lettre de soumission remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie et signée par le soumissionnaire.
- Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier des candidatures), (offres techniques) (offres financières) selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre N°02/2020 - l'objet de l'appel d'offre)
- La date de préparation des offres est fixée à (15) jours et commence à courir à partir de la date de la première publication dans la presse
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres fixée à 14:00h et le jour et l'heure d'ouverture des plis fixée à 14:30h correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour concerne avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.
- La durée de validité des offres est calculée sur la base de la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cette durée.

Tient, le .....

Le président de l'APC

ANEPE N° 2031005290 Le Quotidien d'Oran 12/08/2020

**GROUPE GERHYD**  
**EPE SOGERHWIT SPA**  
Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique  
Au Capital 1 000 000 000,00 DA  
Abou-Tachfine BP 869 TLEMCEN  
Tél : 043 22 82 46 / 043 22 82 56  
Site : [www.sogerhwit.net](http://www.sogerhwit.net)



Fax : 043 22 81 50  
E-mail : [sogerhwit@yahoo.fr](mailto:sogerhwit@yahoo.fr)

## PROROGATION DU DELAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 09/20

**SOGERHWIT « Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique de la wilaya de Tlemcen » informe les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre national N° 09/20 LOT 02 : Fourniture des équipements hydromécaniques que la date limite de dépôt des offres prévue initialement le 13/08/2020 est prorogée au 23/08/2020 à 12 heures. L'ouverture des plis se fera le même jour, à 13 heures, en séance publique.**

ANEPE N° 2031100437 Le Quotidien d'Oran 12/08/2020

**GROUPE GERHYD**  
**EPE SOGERHWIT SPA**  
Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique  
Au Capital 1 000 000 000,00 DA  
Abou-Tachfine BP 869 TLEMCEN  
Tél : 043 22 82 46 / 043 22 82 56  
Site : [www.sogerhwit.net](http://www.sogerhwit.net)



Fax : 043 22 81 50  
E-mail : [sogerhwit@yahoo.fr](mailto:sogerhwit@yahoo.fr)

## Avis d'Attribution Provisoire De l'Avis d'Appel d'Offre National N° 07/20

Conformément aux dispositions réglementaires, la commission de passation des contrats de la SOGERHWIT publie le résultat de l'avis d'appel d'offre national N° 07/20 paru sur el - Djoumhouriya le 09/07/2020 et sur le Quotidien d'Oran le 12/07/2020 , comme suit :

DESIGNATIONS	Entreprise Attributaire	NIF
Fourniture et assistance à la pose de Conduites en PRV	SARL MAGHREB PIPE INDUSTRIES	000428056275372

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent se rapprocher à la cellule des contrats au plus tard trois (03) jours pour s'informer des détails, de leurs résultats, et introduire un recours auprès de la commission de passation des contrats dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

ANEPE N° 2031100436 Le Quotidien d'Oran 12/08/2020

# ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran  
Mercredi 12 août 2020 21

## APPARTEMENTS

■ Vends : Villa 1.000 m² R+1 avec piscine St Hubert + Villa 450 m² R+2 + Villa 300 m² R+2 DF St Hubert + Villa 350 m² R+2 Résidence Hasnaoui + Villa 1.100 m² 3 façades Trouville + Villa 260 m² Pépinière + 280 m² R+2 Akid + Villa 3.000 m² Cap Falcon + Villa 470 m² R+1 Point du Jour - Contacter Cab. Immob. Tél : 0552.58.43.72 / 041.36.16.43

■

■ A louer au centre-ville d'ORAN une Chambre de 25 m² et des petites Chambres pour une personne et deux personnes - Tél : 0793.33.99

■

■ A louer F3 - RDC à la Cité des Amandiers - ORAN - N° Tél : 0556.92.93.83

■

■ Situé sur le Front de mer Route des Falaises dans la Résidence El Bahia Mobillard : Vends bel Appart 1er étage - Superficie 166 m² avec Box - Mob : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■

■ A vendre Appartement F4 EPLF au 1er étage Top EPLF - Prix : 1 Milliard 200 - Acte + Livret foncier - Tél : 0782.47.10.32

■

■ Vends Appart F3 de 73.59 m² à la Cité Al Almaz CNEP Yaghmoracen ORAN au 2ème étage dans un bâtiment de 4 étages - Refait à neuf - Cité calme - Toutes commodités - Prix : 1 Milliard de Cts - Tél : 0779.26.64.19

■

■ Appartement F4 - 117 m² - 3ème étage - Acte notarié - Cité les Pyramides 500 Logts USTO - ORAN - Prix : 1.250 M. Négociable - Tél : 0793.05.73.17

■

■ Loue F3 au Plateau, 3ème (2,5 U) - F3 à Maraval, RDC (2,5 U) - F3 Luxe à Seddikia, 1er (2,5 U) - F5 Luxe, Extension à Canastel + Box 6ème (7 U) - F1 à Coca, 1er (1,5 U) - Villa à Kermia (5 U) - AG : ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■

■ A vendre Appartement F3 - Acte - 2ème étage au quartier Plateau ORAN - Libre de suite - Bien ensoléillé - Toutes commodités - Agence, courtier, intermédiaire et curieux s'abstenir - Prix après visite - Tél : 0778.30.25.71

■

■ Vends Appart - Acté F4 au 1er étage avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lotfi Oran). 06.56.19.19.74

■

■ Loue un Bungalow à Coralès (Ain El Turck - ORAN) - N° Tél : 0557.13.36.20

■

■ Vends ou Echange Villa 200 m² PEPINIERE - S/Sol : 6 véhicules + RDC : Salon + Cuisine - SDB + Hammam + Salon Séjour - 1er étage : 5 Chambres + SDB - contre Appart F4 / F5 à ORAN + complément - Contacter Cabinet immobilier 04, Rue Med Khemisti - ORAN face à la Banque CPA - Tél : 0552.58.43.72 / 041.36.16.43

■

■ CANATEL (ORAN) : Loue beau Niveau de Villa F3 + Hall - Très bien aménagé dans une Villa - Très belle vue - à bon Prix - N° Tél : 0555.81.74.54

■

■ Complexe Touristique sur la Corniche oranaise recrute dans l'immédiat : Chef de réception - Chef de cuisine - Gouvernante - Magasinier - Réceptionnistes (HF) - Cuisinier - Chef de rang - Etre diplômé dans le domaine et ayant déjà travaillé dans un établissement d'hôtellerie et de tourisme - Envoyez vos CV et diplômes Email : recruteperso2016@gmail.com

■

■ Cherche Secrétaire privée, qualifiée, avec expérience exigée - Maîtrise : Anglais - Français et Arabe - Envoyez CV par email : Kurapika6677@gmail.com

■

■ Importante société recrute des Vendeurs licenciés en Science Commerciale possédant Permis de conduire - Veuillez envoyer votre CV par mail : recrute31sb@gmail.com

■

■ Complex Touristique sur la Corniche oranaise recrute dans l'immédiat : Chef de réception - Chef de cuisine - Gouvernante - Magasinier - Réceptionnistes (HF) - Cuisinier - Chef de rang - Etre diplômé dans le domaine et ayant déjà travaillé dans un établissement d'hôtellerie et de tourisme - Envoyez vos CV et diplômes Email : recruteperso2016@gmail.com

■

■ Cours 3 A.S. - Physique - Maths et Science. Pour préparer son BAC - Tél : 0771.07.76.32

■

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros Œuvres (Béton Armé) - Maçonnerie Gle - Aménagement - Rénovation - Décoration Façade - Clés en main - T.C.E. - Avec garantie - Fourniture et Pose - Tél : 0794.30.39.03

■

■ Vends Machine fixe pour Fabrication de Matériaux de construction (Hourdis 15,20 - Parpaing - Bordure T1 T2 T3 - Pavé bicouches...) - Tél : 0661.10.05.50

■

■ Etablissement ALMASE Formation : Coiffure Homme et Femmes - Informatique - Les langues (Anglais - Français - Turc et Langue chinoise) - Adresse : Mirachaux à proximité Maison de Jeunes centre-ville - ORAN - Tél : 0783.85.07.81 / 0554.01.48.37

■

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé... Vous faites répéter quand on vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez SONOBEL - LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.04 - 0540.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAIDA - MEDEA - RELIZANE - GHARDAÏA

■

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé... Vous faites répéter quand on vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez SONOBEL - LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.04 - 0540.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAIDA - MEDEA - RELIZANE - GHARDAÏA

■

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé... Vous faites répéter quand on vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez SONOBEL - LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.04 - 0540.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAIDA - MEDEA - RELIZANE - GHARDAÏA

■

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé... Vous faites répéter quand on vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez SONOBEL - LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.04 - 0540.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAIDA - MEDEA - RELIZANE - GHARDAÏA

■

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé... Vous faites répéter quand on vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez SONOBEL - LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.04 - 0540.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAIDA - MEDEA - RELIZANE - GHARDAÏA

■

</div

•2

**10.20** Les Z'amours  
**10.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**11.45** Agissons avec Jamy  
**12.00** Journal  
**12.50** Ça commence aujourd'hui  
**15.20** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**17.00** Tout le monde a son mot à dire  
**17.35** N'oubliez pas les paroles  
**19.00** Journal



**20.05 Nina**

**Saison: 4 - Episode 1 : La vie est injuste**  
Nina se rend à l'hôpital pour voir son père, victime d'un infarctus. Elle le surprend en train de corriger une thèse au lieu de se reposer. Après un bref échange avec sa fille, il fait une attaque ; mais l'équipe ne parvient pas à le réanimer... Nina est effondrée. Ses collègues lui apportent leur soutien. Mais le Dr Proust, fraîchement nommé à la tête du service, se montre très exigeant. Il attend qu'elle se montre à la hauteur de son papa. Le médecin est par ailleurs intrigué par un patient, qui est atteint d'un cancer du poumon.

•3

**09.05** Rocky Kwaterner  
**09.35** Les carnets de Julie  
**10.35** L'info outre-mer  
**11.25** Journal  
**12.45** Rex  
**14.15** 72ème Critérium du Dauphiné  
**15.40** Personne n'y avait pensé !  
**16.20** Slam  
**17.00** Questions pour un champion  
**17.40** La p'tite librairie  
**18.00** Journal  
**19.00** Vu  
**19.20** Plus belle la vie



**20.05 Des racines et des ailes**

**En Nouvelle-Aquitaine, Poitiers transforme son Palais de justice un lieu dédié à la culture. Cette ancienne résidence des comtes de Poitou et ducs d'Aquitaine, du Moyen Age à la Révolution française, abrite l'une des plus belles salles des Pas perdus d'Europe. Dans les Deux-Sèvres, Matthias Chebrou est l'un des rares de la région à éllever la Poitevine, une race de chèvre qui a failli disparaître. Sur l'île d'Oléron, le village de Fort-Royer rénove ses cabanes de pêcheurs et l'île d'Aix compte quatre nouveaux insulaires.**  
**22.05 Urgences psychiatriques**

•4

**09.35** Masha & Michka  
**10.00** Les cahiers de vacances Lumni  
**10.55** Anatole Latuile  
**12.10** Il était une fois... la vie  
**12.35** Le jeu Lumni  
**13.00** Oscar & Malika toujours en retard  
**13.45** Angelo la débrouille  
**14.25** Team Dronix  
**15.35** Ninjago  
**16.50** Power Players  
**17.30** Molusco  
**18.15** Les as de la jungle à la rescoussse  
**19.05** Une saison au zoo



**20.00 Les compères**

**Tristan, 17 ans, fait une fugue. Ses parents, Christine et Paul, avertissent la police. Faute de résultats, Christine décide de prendre les choses en main. Elle téléphone à Jean Lucas, un grand reporter qui fut autrefois son amant, et lui fait croire qu'il est le père de Tristan. Mais devant son manque d'enthousiasme, Christine raconte exactement la même chose à François Pignon, un autre amour de jeunesse.**  
**21.25 L'odyssée d'Albert**  
**22.45 Bernie le dauphin**

**arte**

**TF1**

**09.30** La maison France 5  
**11.05** Brésil sauvage  
**12.05** Nature fragile  
**12.40** Les docs du Magazine de la santé  
**13.40** Nus et culottés  
**14.50** Un océan d'espoir  
**15.40** Les 100 lieux qu'il faut voir  
**16.45** C dans l'air  
**18.00** Silence, ça pousse !  
**19.00** Instinct sauvage  
**19.50** Sale temps pour la planète  
**21.38** La p'tite librairie  
**21.40** C dans l'air  
**22.45** La Chine au fil des rails

**12.00** Arte Regards  
**12.35** L'homme qui n'existe plus  
**14.05** Jardins d'ici et d'ailleurs  
**14.35** Papouasie occidentale . mon année chez les Korowai  
**15.30** Invitation au voyage  
**16.10** X.enius  
**16.55** Un jour sur terre : de la Norvège à la Namibie  
**17.50** Gares d'Europe, les temples du voyage  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.55** Youth  
**21.50** Les enfants du secret  
**22.50** Dans la tête d'un flic

**C8**

**08.32** Etrange évidence  
**11.41** JT  
**12.05** Maigret  
**17.39** Animaux à adopter . nouvelle famille pour une nouvelle vie  
**20.15** Enquête sous haute tension

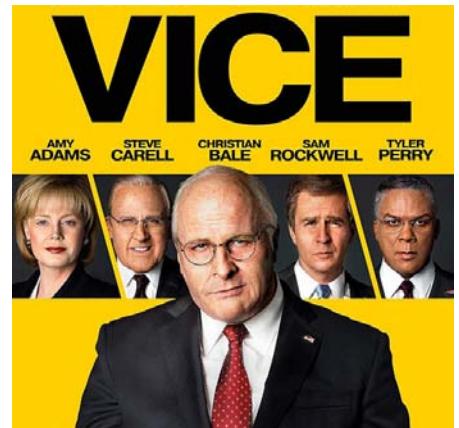
## PAPILLON



**CANAL+ CINEMA**  
**9.50**  
**PAPILLON**

**Acteurs : Charlie Hunnam, Tommy Flanagan, Rami Malek, Peter Cirica, Michael Socha, Ian Beattie....**

A Paris, en 1931, Henri Charrière, plus connu sous le surnom de «Papillon», est un truand, notamment expert dans l'art d'ouvrir les coffres forts. Mais son ascension dans le milieu du crime est brutalement interrompue par son supérieur, qui le fait accuser du meurtre d'un de ses sbires. Déchu de ses droits, Charrière est condamné à purger sa peine sur l'île du Diable, une colonie française. Dans le bateau qui les conduit à destination, Papillon sympathise avec Louis Dega, un détenu qui se démarque des autres passagers.



**CINE + PREMIER**  
**19.50**  
**VICE**

**Avec: Christian Bale, Amy Adams, Alison Pill, Steve Carell, Sam Rockwell, Tyler Perry, Shea Whigham, Eddie Marsan**

En 1963, à Casper, dans le Wyoming, Dick Cheney, encore jeune, multiplie les frasques avant d'être arrêté par la police alors qu'il conduit en état d'ivresse. Le 11 septembre 2001, le même Cheney, désormais vice-président, s'entretient avec George W. Bush, alors que les tours du World Trade Center viennent d'être frappées par des avions de ligne. Homme aussi secret que déterminé, il est la seule personne à garder son calme et à entrevoir des perspectives d'avenir alors que les Etats-Unis sont en état de choc.



**arte**  
**19.55**  
**YOUTH**

**Avec : Michael Caine , Harvey Keitel , Rachel Weisz, Paul Dano , Jane Fonda, Mark Kozelek , Robert Seethaler**

Fred Ballinger refuse poliment mais fermement de conduire un concert en l'honneur de la reine d'Angleterre. Le célèbre chef d'orchestre et compositeur, désormais à la retraite, passe, comme chaque année depuis vingt ans, de paisibles vacances d'été dans un hôtel de luxe, situé au pied des Alpes suisses. Parmi les autres prestigieux pensionnaires, on trouve Jimmy Tree, une jeune star de cinéma, mais également Mick Boyle, vieil ami de Fred, un cinéaste qui prépare un nouveau film avec une bande de jeunes scénaristes qu'il regarde affectueusement s'échiner.

## TÉLÉVISION

**TF1**

**20.05 Magnum**



**10.00** Les feux de l'amour  
**11.00** Les douze coups de midi  
**12.00** Le journal  
**12.40** Au cœur des Restos du Coeur  
**12.55** Les racines de l'amour  
**14.35** Ma belle-mère et moi  
**16.15** Familles nombreuses : la vie en XXL  
**17.10** Bienvenue en vacances  
**18.10** Demain nous appartenir  
**19.00** Le Journal

**20.05 Zone interdite**



**La crise sanitaire ayant retardé leur début de saison, les familles tenant des parcs d'attraction doivent mettre les bouchées doubles pour faire le plein de visiteurs cette année. Près de Troyes, dans l'Aube, les Gélis dirigent Nigloland. Récemment promu directeur, Rodolphe prend le relais de son père et de son oncle, les frères fondateurs, proches de la retraite.**

**En pleine forêt vosgienne, la famille Fleurent est à la tête de Fraispertuis City, petite guinguette devenue parc à l'ambiance far-west. Enfin, chez les Pubill, au Cap d'Agde dans l'Hérault, toutes les générations travaillent pour Luna Park.**

**CANAL+**

**20.00 Black Snake, la légende du serpent noir**



**En Afrique, dans les années 1970. Clothaire Sangala, qui prétend être chirurgien à Paris, rend visite à Papi, son grand-père chinois, un expert en arts martiaux. Séducteur, un peu trop soucieux de son apparence et lâche, Clothaire choisit la fuite quand un médecin se fait agresser sous ses yeux par les mercenaires de Ezechias, le dictateur qui dirige le pays. Seule, Françoise Langlos, une journaliste française, s'interpose. Mordu par un serpent, Clothaire se découvre des super-pouvoirs qu'il va utiliser pour mettre fin au régime et venger la mort de son grand-père assassiné.**

**TFX**

**W9**

**08.45** Mamans & célébres  
**09.45** On a échangé nos mamans  
**15.15** Mamans & célébres  
**19.00** Friends  
**20.00** Petits plats en équilibre été  
**20.05** Pauvre Richard !



**21.55 Camping paradis**

**08.40** Le hit W9  
**09.40** L'hebdo de la musique  
**11.40** Ma famille d'abord  
**17.40** Un dîner presque parfait  
**20.05** Claude François, les derniers secrets



**22.15** Daniel Balavoine : vivre ou survivre

**Bélier** 21-03 au 20-04

Le moral est bon, mais prenez soin de le préserver en reprenant confiance en vous. Evitez soigneusement ce qui pourrait provoquer certains doutes en vous.

**Taureau** 21-04 au 21-05

Vous pourriez bien avoir un emploi du temps serré. Il s'agit de rendez-vous sentimentaux. Vous aurez des centaines de contraintes difficiles à respecter.

**Gémeaux** 22-05 au 22-06

Vous pensez pouvoir gagner sur ce terrain-là et les événements vous donnent raison. Il n'y a aucune indication contraire au diagnostique que vous faites sur la façon de procéder dans cette affaire qui n'est un mystère pour personne.

**Cancer** 22-06 au 22-07

Vous allez vivre une situation assez inhabituelle dans laquelle vous saurez vous conduire avec habileté. Une nouvelle chance vous est offerte de convaincre.

**Lion** 23-07 au 23-08

Patience et courage sont vos mots clefs et la récompense à votre dynamisme ne tarde pas à venir. Vous entreprendrez des grandes choses et votre persévérance vous soutient malgré certains obstacles placés là avec une certaine complaisance. Vous gagnerez.

**Vierge** 24-08 au 23-09

Vous vous permettrez de goûter aux joies qui vous sont offertes ce qui vous permettra de penser que vous êtes parfaitement heureux. Gardez confiance, les sentiments que l'on vous manifeste sont sincères.

**Balance** 24-09 au 23-10

La patience sera pour vous une qualité indispensable si vous voulez vraiment atteindre un but particulièrement difficile que vous vous êtes fixé.

**Scorpion** 24-10 au 22-11

Il devient urgent pour vous d'élargir votre horizon de vie. Il convient de rechercher avec patience les meilleures occasions à saisir. Votre forme pourra être une précieuse alliée dans des démarches délicates que vous avez longtemps laissées de côté.

**Sagittaire** 23-11 au 21-12

Une nouvelle opportunité s'offre à vous, vous pourriez atteindre un objectif décisif. Cela se fera aisément car vous allez trouver en vous le courage et la perspicacité nécessaires.

**Capricorne** 22-12 au 20-01

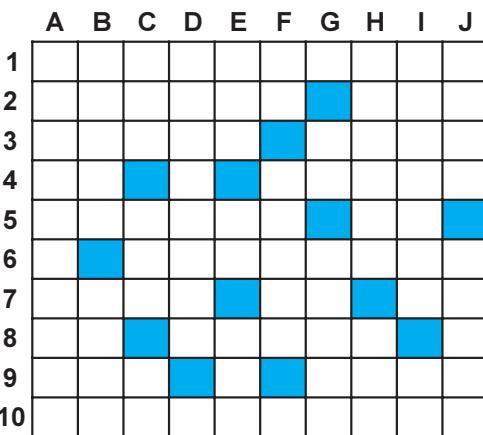
A l'impossible nul n'est tenu, encore moins vous que qui-conque dans les circonstances que vous connaissez. Vous allez réagir de la meilleure façon qui soit et on vous remerciera chaleureusement pour une aide précieuse que vous saurez apporter.

**Verseau** 21-01 au 18-02

On vous recommande une certaine opportunité à saisir qui pourrait être la bonne occasion. La décision vous appartient de savoir dire oui ou non.

**Poissons** 19-02 au 20-03

Vos finances ne semblent pas trop menacées par des dépenses imprévues. Vous aimerez repousser des échéances qui pourtant ne doivent pas attendre.



### Horizontalement:

- Conventions collectives.
- Avoir du temps et personnel voulus. Grand mec.
- Suber léger.
- Cour de Rome.
- Fait du rentre dedans. Pays de Porto-Novo.
- Compteur de particules. Longueur d'ondes.
- Debitent.
- Père d'Eole.
- Article. Possessif.
- Réflechi.
- Stimulant pour boulotter.
- A point.
- Latin soi disant.
- Louange.

### Verticalement:

- Pour porter les nouvelles, il faisait du stop, un point c'est tout !
- Culbuté. Carré en puissance.
- Mesure. Cyprinidé. Production de la clique.
- Décoincera.
- Dément fou. Eléments de réponse. Du vent !
- Règles.
- Idiot, asserdun, bourro... G. Note.
- Medicament externe.
- Amanite. Banco !
- ABC. Coupe de toile.
- Passe à l'autre. Souche.

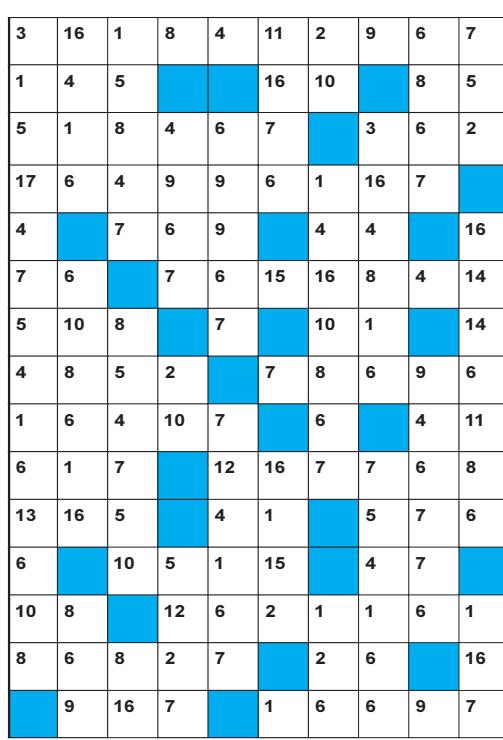


AMIRAUITE - ARMATURE - AUTORISATION - AVALANCHE - BANANE - BOUCLE - CERF - CHEMINER - CLAN - CLORE - CONCLUSION - CONTOUR - DOUCEUR - FROMAGE - INEXORABLEMENT - MENAGE - NARRER - NOTE - PARC - PERGOLA - POCHE - POMPE - PRESTEMENT - RECITATION - REPERER - REPORT - SALLE - SANTE - SENSATION - SOUDE - SPOT - SURPRISE - TERME - TESSON - TOPOGRAPHIE - TROUSSE - TULIPE - VERSEMENT.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

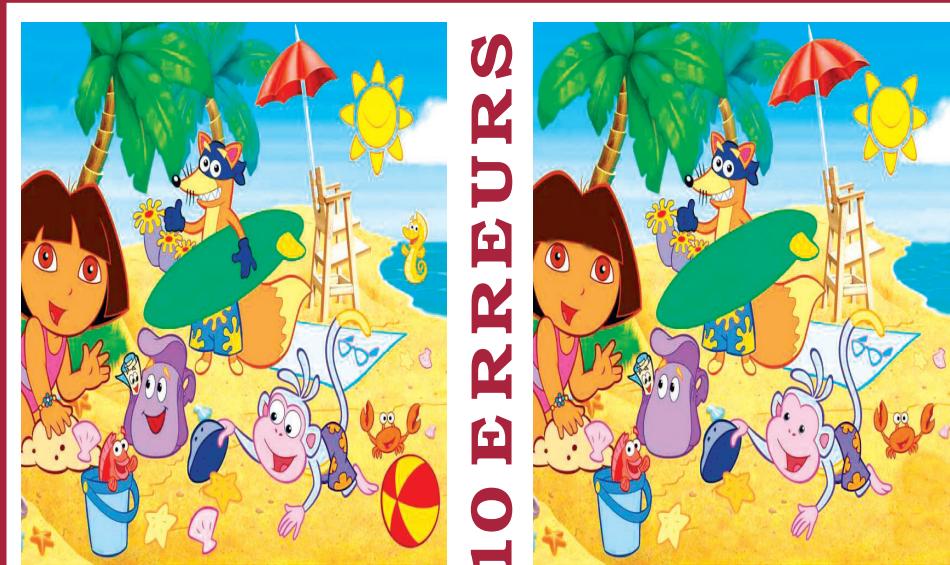
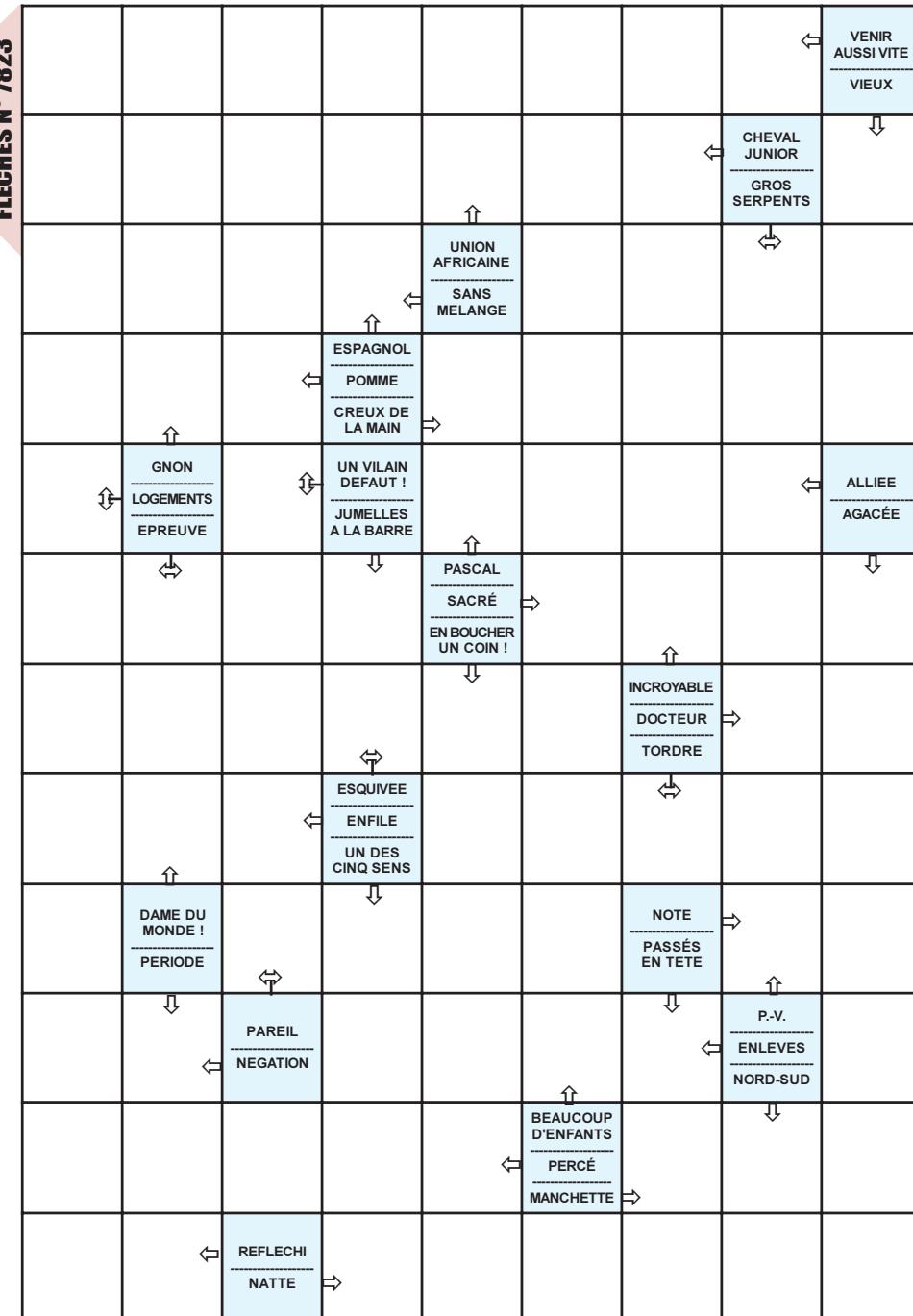
- Mon 1er possède.
- Mon 2e désire.
- Mon 3e est déshabilé.

Mon tout, c'est une large rue.



CODES N° 7823

### Jeux proposés par Chérifa Benghani



### LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7821

R	E	C	R	E	A	T	I	V	E
O	G	R	E	S	O	M	I	S	
U	O	S	E	R	P	E			
T	A	U	L	E	V	E	N	D	
I	M	P	R	U	D	E	N	T	
N	I	E	L	E	S	M			
I	T	E	C	R	A	S			
E	C	O	P	E	R	B	I	N	
R	A	N	I	E	C	L	A	T	
E	S	S	E	N	T	I	E	L	

SUDOKU N° 822

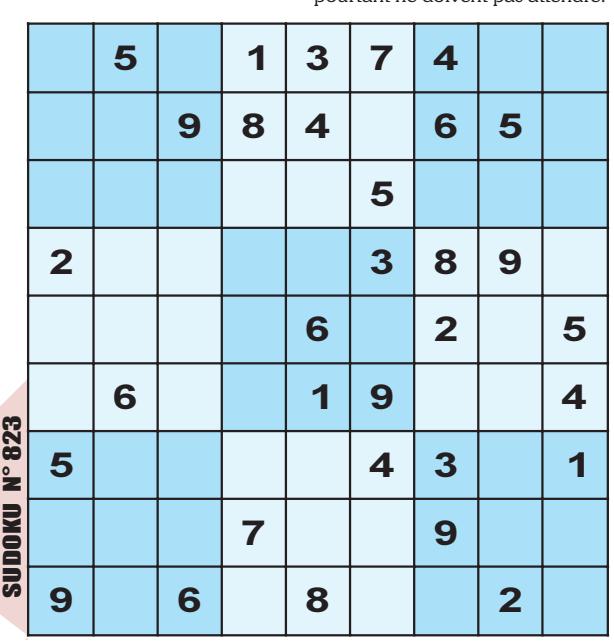
9	1	7	6	4	3	5	8	2
6	4	8	1	2	5	9	7	3
5	3	2	8	9	7	6	1	4
3	7	6	5	8	1	2	4	9
2	8	1	9	3	4	7	6	5
4	9	5	2	7	6	1	3	8
7	6	9	3	5	8	4	2	1
1	2	3	4	6	9	8	5	7
8	5	4	7	1	2	3	9	6

FOUILLIS N° 7822

1	P	2	O	3	M	4	A	5	I	6	E
7	U	8	R	9	T	10	S	11	N	12	C
13	L	14	G	15	H	16	B	17	D	18	
19	20	21	22	23	24						
25	26										

TOBOGGAN (Taux - Beau - Gant)

CODÉS N° 7822



SUDOKU N° 823

## Affrontements à Port-Soudan, 13 morts



Treize personnes ont été tuées et 42 autres blessées depuis dimanche dans des affrontements tribaux à Port-Soudan, la deuxième ville du Soudan, ont indiqué mardi des sources médicales citées par l'agence officielle Suna. Un couvre-feu est en vigueur depuis dimanche entre 17H00 (15H00 GMT) et 06H00 (04H00 GMT) dans certains quartiers de la ville du nord-est du pays. Le chef de la police soudanaise a décidé d'envoyer des renforts. Selon des témoins, des Nubiens qui revenaient de la région du Kordofan-Sud où ils avaient participé à une manifestation contre le nouveau gouverneur, ont pénétré dimanche dans le quartier de Dar el-Naïm, un fief de la tribu des Beni Amer. Une hostilité règne depuis longtemps entre les deux tribus.

## Deux hauts gradés irakiens tués par un drone turc



Deux hauts gradés irakiens ont été tués mardi, a annoncé l'armée irakienne dénonçant «une agression turque menée par un drone», alors qu'Ankara mène depuis des semaines des frappes aériennes contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, opposition kurde en Turquie) au Kurdistan d'Irak. Le communiqué de l'armée assure que les deux hauts gradés, à la tête de bataillons de garde-frontières, ont été tués avec un chauffeur alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule. Un responsable local a toutefois indiqué à l'AFP que le drone turc avait visé «des commandants des gardes-frontières irakiens alors qu'ils étaient en réunion avec des combattants du PKK».

**L**a rentrée universitaire approche à grands pas et des affirmations officielles indiquent que des recommandations fermes ont été données pour qu'entre autres, le lourd dossier du transport des étudiants soit sérieusement décortiqué et analysé. Malheureusement, là aussi, le sombre sujet n'a pas échappé aux tentacules manœuvrières de ceux pour lesquels tout était bon à prendre.

En fait, une sérieuse réflexion est demandée au gouvernement pour débarrasser le monde universitaire de ses tares et de ses travers, pour lui réattribuer les fondamentaux qui lui sont dus. Il a déjà été décidé de rompre et de débarrasser des embrouilles pesantes qui l'accaparent pour qu'il soit un instrument positif et efficace pour un réel développement du pays.

Des verrous vont sauter pour permettre à l'énorme masse étudiante une

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Français tués au Niger: Macron veut tirer les conséquences «militaires»



Le président français Emmanuel Macron a souhaité mardi tirer les conséquences, notamment «militaires», de l'attaque «manifestement terroriste» qui a tué huit personnes dont six humanitaires français dimanche au Niger. «Il est important qu'on puisse faire le point sur la situation au Niger, les éléments qui sont en notre possession, les avancées de l'enquête,

les démarches diplomatiques qu'on doit effectuer, évidemment les conséquences militaires qu'on doit en tirer, les conséquences sur l'ensemble de nos dispositifs dans la région» du Sahel, a affirmé le chef de l'Etat.

Le président français s'exprimait au début d'un conseil de défense, réunissant ses principaux ministres régaliens, consacré aux conséquences judiciaires, militai-

res et diplomatiques de cette attaque. Environ 5.000 soldats français sont déployés au Sahel, dans le cadre de l'opération anti-jihadiste Barkhane.

Ces derniers mois, l'armée française et celles des pays africains du G5 Sahel ont multiplié les offensives dans la région, en particulier dans la zone dite des «trois frontières» entre Mali, Niger et Burkina Faso.

## 13 villageois tués par des hommes armés au Nigeria



tenter de trouver une issue pacifique aux querelles qui agitaient continuellement la localité, a précisé la porte-parole de la police.

Le calme semblait être revenu dans le secteur, jusqu'à l'attaque

de lundi. Les litiges entourant les droits fonciers, l'accès à l'eau ou aux opportunités politiques sont communs au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique avec 200 millions d'habitants.

## Mali: un gendarme et un garde pénitentiaire tués dans deux attaques



Un gendarme et un surveillant de prison ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans deux attaques contre une prison et une gendarmerie dans le Centre du Mali, une zone théâtre de récents assauts attribués aux terroristes, a-t-on appris mardi de source judiciaire. «Il y a eu une attaque d'un groupe armé dans la nuit du 10 au 11 août à Kimparana.

La brigade de gendarmerie et la prison ont été ciblées. Bilan: deux morts, un gendarme et un surveillant de prison», a annoncé mardi à l'AFP Dramane Diarra, procureur du tribunal de Grande instance de Kouïtiala. Kimparana, qui dépend juridiquement de Kouïtiala, est une localité située dans le cercle de San, dans la région de Ségou (centre). La brigade de gendarmerie de Kimparana a été «incendiée», a dit le procureur Diarra. «Cinq détenus se sont évadés lors de l'attaque de la prison, a-t-il ajouté, sans plus de détails sur cette attaque. «Le calme est revenu.

Les militaires maliens (sont) là en masse. Nous souhaitons qu'ils nous sécurisent plus», a affirmé mardi à l'AFP un notable de Kimparana.

## Cuba dénonce les tentatives américaines de déstabilisation



Le président cubain Miguel Diaz-Canel a dénoncé lundi ce qu'il a décrit comme «l'acharnement pervers» des Etats-Unis à déstabiliser le gouvernement cubain. «Nouveaux millions pour anciennes infamies : un acharnement pervers à écraser la Révolution», a posté M. Diaz-Canel sur Twitter après que Washington a promis trois millions de dollars américains aux organisations disposées à enquêter sur des violations présumées du droit du travail au sein des missions médicales cubaines à l'étranger. M. Diaz-Canel a inclus dans son tweet un lien vers un article publié par le quotidien d'Etat Granma, qui souligne que cette «nouvelle aberration dans la guerre (américaine) contre l'île» fait partie de la stratégie employée par le président américain Donald Trump pour détourner l'attention de la pandémie de coronavirus dans l'espoir d'améliorer ses chances de réélection. M. Trump compte notamment sur ses positions anti-cubaines pour gagner le soutien de la puissante communauté cubaine en exil à Miami, en Floride, qui l'avait de fait déjà aidé à être élu en 2016, a affirmé Granma.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### DISTORSIONS

aisance effective pour qu'elle soit actrice d'un progrès avéré et qu'elle s'inscrive au cœur d'un universel où les difficultés de l'heure sont effarantes.

Pour ce faire, l'indispensable logistique dont le transport est parmi les outils essentiels est à prendre au sérieux. Il doit d'abord être éloigné de la voracité des ogres trublions face auxquels la justice, avec entre les mains des dossiers toujours fumants, n'a pas encore dit son dernier mot. On sait en effet de quoi relèvent la lignée et les rangées permanentes le long des journées des dizaines de bus devant les cités universitaires pour exposer une terrifiante gabegie économique. L'énormité de l'inconséquence de la mise en avant de cet attirail était que ces moyens de transport, payés pour

une permanence indéfinie, se contentaient d'un seul aller-retour par jour sans, en aucune façon, satisfaire les transportés. Le détail n'a d'anodin que son apparente mise en scène et il est à ajouter aux multiples distorsions d'une gérance économique foireuse avec son infantilisme désastreux pour le Trésor public. Le transport des milliers d'étudiants comme l'érection des nouvelles cités universitaires n'ont jamais été intégrés dans une planification globale sensée pour accorder à l'urbanité un sens pratique et moderne.

Sans doute fallait-il parer à une pression aux confins du supportable. N'aurait-il pas fallu alors imiter avec sagesse et humilité ce qui a été fait dans ce domaine par toutes les universités du monde ? Améliorer les bourses pour que l'étudiant se transporte lui-même en attendant que la science de l'urbanisme fasse son chemin.